



**Le Pré des Palmiers :
une conception entre architecte et décorateur**



**LE PRÉ DES PALMIERS :
UNE CONCEPTION ENTRE ARCHITECTE ET DÉCORATEUR**
Bertrand Capet, Jean et Ludmila Weiler - Hyères, Porquerolles

Mémoire de Master
2019-2020
ENSA Marseille
Séminaire : Patrimoine et Humanité Numérique
Enseignants : FASSE-CALVET Isabelle et GROS Antoine
Etudiante : Anaïs COTTE



Table des matières

6 REMERCIEMENTS

7 AVANT-PROPOS

9 INTRODUCTION

9	Cadre du sujet
10	Problématique et hypothèses
11	Annonce du plan
14	Etat de l'art
16	Méthodologie

19 I. UNE APPROCHE CONTEXTUELLE POUR COMPRENDRE LES ENJEUX

19	1.1 Acquisitions de données géographiques
19	a. L'édifice dans son contexte, le site
20	b. Un projet contre des contraintes climatiques
22	1.2 Mise en mémoire d'un plan programmé
22	a. Récupération des informations : plans et photographies avant appropriation des usagers
23	b. Des typologies et cellules uniques
25	c. Du tracé 2D à la modélisation 3D, complexité d'un modèle numérique au service de la mémoire

29 II. UNE EVOLUTION A CONTRE SENS DE LA CONCEPTION D'ORIGINE ? : TRANSMISSION DU PROJET

29	2.1 Une étude sociologique
29	a. Réception du projet par les vacanciers et les habitants de l'île
30	b. Les différents degrés d'appropriation jusqu'au logement permanent
33	2.2 Des outils au service de la transmission
33	a. Représentation des ambiances à partir d'une modélisation BIM
35	b. L'étude de l'apport de la photogrammétrie dans la communication
36	c. Nécessité de l'immersion

39 III. LA MISE EN PLACE D'OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE D'UNE EVOLUTION FUTURE ET D'UNE POSSIBLE LABELLISATION

39	3.1 Du logement contraint par la réglementation
39	a. Influence d'une protection et la réglementation appliquée
40	b. Les labels qui peuvent être appliqués
40	c. Les limites imposées aux habitants : simulation numérique des partis pris et contraintes du projet original
43	3.2 Méthode de communication : vers une grille de solution d'aménagement ?
43	a. Mise en place des critères d'aménagements et participation des usagers
44	b. La limite des outils numériques dans la transmission

47 CONCLUSION

50 BIBLIOGRAPHIE

54 ANNEXES

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord la gardienne du Pré des palmiers Sophie DUPAS pour avoir pris le temps de me diriger sur le site et de m'accompagner dans mes recherches. Je remercie les habitants de la résidence pour m'avoir ouvert leur porte et pour m'avoir raconté leur récit de vie au travers de cette incroyable opération. Et je tiens à remercier le décorateur Jean WEILER de m'avoir suivi dans les débuts de mes recherches et d'avoir pu répondre à mes nombreuses questions.

Je souhaite remercier mes professeurs Monira ALLAOUI, Jena-Lucien BONILLO, Ana Bela DE ARAUJO et Matteo FANO pour m'avoir suivi dans la première partie de mes recherches. Et remercie mes professeurs Isabelle FASSE-CALVET et Antoine GROS pour avoir su me diriger et me suivre dans le changement d'orientation de mon travail.

AVANT-PROPOS

L'élaboration de ce mémoire s'est effectuée en deux parties, à la suite d'un changement d'orientation de séminaire qui m'a permis d'appréhender différents aspects de ce projet au travers de multiples outils. En effet, dans un premier temps, je me suis orientée vers des données seulement graphiques, entouré de plans 2D avec de nombreuses archives à dérouler, et d'abondantes prise de rendez-vous aux archives municipales. Avec cela, j'ai pu comprendre une approche de travail de chercheurs ce qui m'a permis de gagner une méthode de recherche qui me sera bénéfique tout au long de ce mémoire. Par la suite, j'y ai fait la connaissance du concepteur, et décorateur. Après l'étude des dessins j'ai pu alors connaître toute l'histoire qu'entoure ces murs et ainsi les légendes originales qui ont pu permettre à Jean Weiler d'aboutir à ce projet. Cet homme aux multiples casquettes s'est livré à moi et m'a orienté vers des pistes d'études, notamment grâce à son fabuleux travail sur le logement de vacances. Avec cela, j'ai pu agrandir mes connaissances et mon regard sur ce logement temporaire qui, de plus, m'entoure au quotidien. Son décès précipité m'a alors donné l'envie de poursuivre mon travail et rendre visible cet édifice oublié, et peu connu des habitants de la commune, des occupants de l'île mais aussi pour quelques usagers de la résidence.

Dans un second temps, je me suis rapprochée des habitants avec l'aide de la gardienne Sophie Dupas. Avec ce travail plus sociologique, j'ai appris à connaître les usagers et ainsi m'immiscer dans leur vie quotidienne au travers d'une architecture atypique. J'y ai alors compris comment ils pouvaient vivre, circuler et évoluer au travers d'un projet très dessiné et orienté. Durant cette approche, de nombreuses questions que je me posé m'ont ouvert les yeux sur la manière d'habiter l'architecture. J'ai pu alors comprendre que chaque usager y évoluait différemment mais gardait pour chacun une histoire toute particulière avec cet édifice, que ce soit d'une rencontre amoureuse effectuée sur le site ou de mémorables souvenirs d'enfances dans les jardins du Pré des Palmiers.

Dans un dernier temps, j'ai pu confondre ce projet avec de nouvelles méthodes qui m'étaient peu connu. En effet, si les outils numériques sont pour moi quelque chose d'encore un peu flou, j'ai pu découvrir un autre monde, toujours accompagné par ce Pré des Palmiers. Ainsi il est pour moi important de rendre compte de ce projet et ainsi de pouvoir le rendre compréhensible à tous au travers d'outils technologiques. Il est essentiel de rendre visible les partis pris originaux afin de comprendre et faire comprendre le projet initial, et ensuite saisir son évolution au fil des années.



INTRODUCTION

- Cadre du sujet

Dans les années 1950, le développement des villages vacances a proliféré en France ainsi qu'autour de la Méditerranée. Cette démocratisation des loisirs est alors favorisée par les congés payés. Certains organismes voient le jour avec la volonté de proposer des séjours tout compris, à des prix abordables. Des associations comme Villages Vacances Famille (VVF) créée 1958, et les Club Méditerranée en 1957, mettent en place de nombreuses structures d'accueil. Celles-ci permettent de répondre à la réception du plus grand nombre de vacanciers. Son architecture a évolué afin de connaître une organisation bien définie dans les besoins de ces saisonniers. En effet, la formule tout compris de ces villages prend en compte des édifices divers afin de réceptionner, restaurer et divertir. Une organisation spécifique des espaces permet d'organiser chaque village dans un esprit de détente. A la suite de ses dix années de travail effectuées au sein des bureaux du Club Med, Jean Weiler (1928-2019) a étudié le logement de vacances ainsi que les pratiques de ces personnes. Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris, il dirigea le Bureau d'Etudes du Club Méditerranée après avoir été sollicité pour l'aménagement de barrages et des usines de la région parisienne¹. Il aménage de nombreux plans de village de vacances lui apportant une grande expérience de l'architecture de loisir. Avec l'aide de l'architecte Bertrand Capet, un disciple de l'architecte Emile Aillaud, et sa femme Ludmila Weiler, il a pu donc retransposer de nombreux éléments du Club Med dans la conception du Pré des Palmiers.

En 1970, l'Etat fait l'achat de l'île de Porquerolles à la famille Fournier, une riche famille ayant fait fortune dans des mines au Mexique². L'objectif principal est de la protéger des projets extravagants de promoteurs. En effet, l'entreprise de Gilbert Trigano, co-fondateur des Club Med, souhaite réinvestir l'île afin d'y bâtir un pont qui la reliera au littoral varois. Néanmoins, afin de répondre aux conditions des propriétaires lors de la vente de Porquerolles, l'Etat doit permettre la construction de bâtiments d'habitation sur une parcelle à proximité du village existant. Gérard Blitz, deuxième co-fondateur du Club Med, fait l'acquisition du terrain et fait appel à son ancien collègue et ami Jean Weiler afin de concevoir ces nouveaux édifices³. Prévu à l'origine sur une grande parcelle découpée en trois parties, le projet est limité entre le chemin du Langoustier et la mer. Le programme mis en place se compose de 56 logements secondaires de luxe, de commerces et de jardins collectifs. L'équipe de la conception, composée de l'architecte Bertrand Capet, un disciple de l'architecte Emile Aillaud⁴, et des décorateurs Jean et Ludmila Weiler, compose les édifices et leurs intérieurs afin de rendre facile d'entretien chaque logement. Les cellules, vouées à n'être pratiquées que quelques mois dans l'année doivent reprendre les codes des pratiques durant les vacances et amener une facilité dans le maintien des lieux. Ils mettent alors en place un cheminement depuis la plage jusqu'à la pièce de vie.

1. Entretien effectué avec Jean Weiler le samedi 13 octobre 2018, dans son appartement à Paris.

2. LURET William, L'homme de Porquerolles, éd. Jean-Claude LATTES, 1996.

3. Dans un entretien avec le décorateur Jean Weiler, il affirme avoir été choisi pour ce projet grâce à son expérience dans la décoration (1960-1969) des villages vacances notamment les Club Med, dirigé lui-même par Gérard Blitz.

4. DION Mathilde, Notice biographique Emile Aillaud (1902-1988), Cité de l'architecture et du patrimoine, centre d'archives d'architecture du XXème siècle

Aujourd'hui, le projet connaît de nombreuses modifications notamment à l'intérieur des cellules. Pour certains sociologues, l'appropriation renvoie à un principe dans lequel le lieu devient signifiant à partir de différentes interventions. En cela, l'individu prend le contrôle des lieux sous une variation de marquages et de personnalisation⁵. Ceci est davantage mis en avant par une appropriation matérielle. Pour d'autre, la modification des pratiques s'est diversifiée au fur et à mesure de la modernisation économique⁶. Il en découle ainsi des besoins plus complexes liés à la montée de l'individu et de la reconnaissance de sa liberté d'action. Cette évolutivité des modifications doit être interprétée et mise en valeur notamment grâce à l'outil numérique. En effet, celui-ci rentre dans un processus de connaissance des édifices et met en avant sa transmission⁷. D'après le chercheur Éric de Thoisy, l'enjeu informatique est la prise en compte de l'environnement comme support de compréhension. En prenant appui sur le manifeste *Transmitting Architecture* de Marcos Novak, il démontre que la connaissance des outils numériques permet de rendre l'appréhension de l'architecture plus aisée⁸. De plus, il pointe l'idée que si aujourd'hui l'architecture informatique permet de se libérer de certaines contraintes, elle est toutefois dans un second temps au service de la mémoire, et y apporter plus de visibilité. On voit alors apparaître un déplacement de la mémoire qui passe de l'architecture visible au numérique invisible. Ainsi ce déplacement, au travers d'une nouvelle méthode d'analyse, nous permet de mettre en lumière de nouveaux éléments qui n'étaient alors pas perçus lors de la réception du bâtiment. Ce nouveau processus, qui n'était pas présent lors de la conception du projet, permet de comprendre la mise en place des cellules par rapport à leur orientation sur le site et ainsi donne une interprétation des ambiances de chaque logement disposé différemment sur le site. Il est alors nécessaire de faire appel à ce principe pour comprendre et déterminer des stratégies essentielles dans un futur développement de la résidence.

Si le règlement de copropriété prend en compte principalement les espaces extérieurs et collectifs, comme les jardins et les façades, il donne une certaine liberté aux habitants afin de s'approprier l'intérieur des logements. Ainsi, on peut constater deux groupes de résidents : ceux qui se sont adaptés aux plans dessinés par le décorateur et ceux qui ont ajusté le logement à leurs besoins. Néanmoins, certains propriétaires ont fait de leur logement de vacances leur habitation permanente avec différents degrés d'appropriation.

- Problématique et hypothèses

En cela, la problématique sera orientée vers l'évolution des logements et l'apport de l'outil numérique, en posant la question suivante :

Logement de vacances : comment l'outil numérique permet de rendre compte de l'évolutivité de l'édifice, des origines au changement de statut du logement ? Le cas du Pré des Palmiers

Pour répondre à cette question il faut comprendre quels étaient les enjeux de l'architecte et des décorateurs ainsi que les besoins de l'époque et leur évolution jusqu'à nos jours. De

5. SERFATY-GARZON Perla, *Chez soi : Les territoires de l'intimité*, Paris, A. Colin, 2003

6. TAPIE Guy, *Sociologie de l'habitat contemporain*, éditions Parenthèses, Marseille, 2014

7. DE THOISY Eric, *Architecture et numérique, deux ontologies solidaires, d'une mémoire visible à une mémoire convertie*, 2017

8. Novak Marcos, *Transmitting Architecture: the Transphysical City*, 1995

plus, il est nécessaire de prendre en compte les capacités de chaque outil et ainsi ce qu'ils permettent d'apporter dans la compréhension du projet d'origine et son évolution.

L'architecte et le décorateur ont déterminés plusieurs typologies de logements ainsi qu'une disposition en gradins afin d'apporter à chaque habitants un espace extérieur, un accès individuel et une qualité des intérieurs. Néanmoins, ces espaces paraissent rigides et marquent une fonction et un programme précis dans une pièce donnée. Si le but est de mettre en place une scénographie de l'habitat de vacances et limiter l'entretien du logement, les concepteurs apportent des ambiances différentes dans chaque logement. Si cela se joue par un jeu de motif et de couleur, il est donné par la mise en place de la cellule dans l'édifice global mais aussi par sa localisation sur le site.

Avec le temps, de nombreuses transformations ont été apportées par les habitants, en prenant en compte ou non les partis pris des architectes. En cela, l'outils numériques permet de mettre en confrontation l'ambiance originale, les nouveaux aménagements ainsi qu'une possible transformation future.

Cependant, il se voit remis en cause par une possible labellisation du site. L'outil numérique permet alors d'établir le diagnostic de l'édifice afin de pouvoir mettre en avant ce qu'il sera possible ou non de modifier dans le cadre d'une classification de l'édifice.

- Annonce du plan

Le plan proposé donne une approche à cette problématique au travers de plusieurs regards, celui des concepteurs, l'architecte et les décorateurs, puis celui des habitants de la copropriété.

Si la réception du projet ne fut pas bien accueillie par les habitants de l'île de Porquerolles, les résidents du pré des Palmiers y trouvent un emplacement agréable au-delà de leur quotidien. En effet, l'édifice, placé au bord de la mer, proche du port et non loin du site classé du fort Saint Agathe construit vers 1531 se trouve au tournant d'une activité attractive, entre lieux historiques et zones touristiques. De plus les habitants y trouvent un confort appréciable dans les extérieurs, collectifs ou privatifs, comme dans ses espaces intérieurs, notamment par un travail de prise en compte du climat chaud et sec en été. Ceux-ci sont constitués d'espaces extérieurs, comme les espaces intérieurs, très dessinés par les décorateurs et l'architecte au-delà des contraintes climatiques de l'île. Une scénographie dirige chaque résident de la plage jusqu'au centre même du logement. Les cellules sont contraintes par un parcours donné ainsi qu'une disposition d'un mobilier fixe marquant une programmation spécifique pour chaque espace. Le plan donné est alors constitué d'espaces bien défini qui ne permettent pas la personnalisation des pièces. Le vacancier n'a plus qu'à poser ses valises le temps de son séjour sans se préoccuper de l'aménagement des pièces.

Si chaque cellule est différente au travers de leur orientation sur le site, leur disposition dans chaque édifice ainsi que pour leur ambiance intérieure, donné par un jeu de graphisme et de couleur dans la décoration des pièces, il est difficile de comprendre le parti pris et les enjeux apportés par les concepteurs du projet. Il est alors important de pouvoir déterminer des outils nécessaires à la compréhension du projet, entre un simple dessin du site ou l'apport d'une maquette numérique.

Dans un second temps, les cellules sont constituées afin que les vacanciers aient peu de nécessité de les entretenir, elles connaissent néanmoins des transformations par les usagers qui ont en fait l'achat. L'évolution des besoins en vacances ont poussé les habitants à repenser les plans d'origine et ainsi les réadapter à leurs nouvelles aspirations. On pourrait alors se demander si l'architecte avait pris en compte cette évolution des pratiques ? Aurait-il pris en compte les futures transformations au travers des multiples types de logement ? Actuellement, peu d'habitants ont fait du Pré des Palmiers leur résidence principale. Néanmoins, ceux qui en ont fait l'achat ont réadapté les espaces afin de les mettre à leurs goûts ou répondre à certains besoins différents de l'époque de conception du projet. Cependant, certaines pièces connaissent peu de changement grâce à la qualité des aménagements et de confort apporté par les décorateurs. Une étude sociologique, menée auprès de plusieurs habitants actuels, permet alors de faire le point sur ce qui est ou non utilisé par les usagers, et d'une autre part ce qui est délaissé et transformé dans sa fonction ou simplement supprimé. Une première hypothèse nous donne à voir un plan peu flexible donnant peu de possibilités d'aménagements dû à un mobilier fixe, maçonné, et des espaces bien définis par l'apport d'une fonction précise. Les vacanciers, ayant fait l'acquisition d'un logement, ont-ils aménagés en suivant les idées principales des décorateurs ? Ainsi, on pourrait alors se demander de quelle manière les personnes ont réaménagé leur cellule afin d'en faire leur logement principal ? Pour cela, une immersion dans le projet permet de comprendre l'évolution de ces aménagements afin de déterminer les différentes stratégies de transformations. La transmission des informations prend une grande importance et met en avant un choix déterminant dans l'utilisation d'outils. En effet, s'il n'est pas donné à tous de comprendre aisément un plan 2D, la diffusion d'éléments 3D permet aux habitants d'appréhender leur logement et ainsi de pouvoir se confronter aux prémices de sa conception. Des outils tels la modélisation 3D au travers d'une démarche BIM (Building Information Modeling), dans une transition numérique du bâtiment (TNB), ainsi que la réalité virtuelle ou la réalité mixte, mettent en avant des principes informatisés permettant la compréhension de tous. En effet, si le BIM permet la modélisation 3D d'un plan 2D au travers d'un paramétrage numérique, la réalité virtuelle permet d'immerger les habitants dans la transposition d'un environnement réel en un espace virtuel⁹, notamment au travers d'outil tel un casque VR. La réalité mixte, qui vient confondre plusieurs outils technologiques provenant de données réelles et virtuels, permet de rendre compte d'un espace présenté tels qu'il est actuellement accompagné d'un potentiel virtuel composé d'éléments présentant ce qu'il peut devenir¹⁰.

Cependant, certains résidents se demandent s'il ne vaut mieux pas préserver la qualité de la décoration à l'intérieur des cellules. En cela, quelques personnes souhaitent protéger ces édifices par une labellisation, et ainsi empêcher toute nouvelle métamorphose du projet d'origine. Néanmoins, cette démarche vient questionner les habitants sur ce qu'ils devront ou non supprimer de leurs nouveaux aménagements et si cela ne va pas contraindre leur mode de vie. Le règlement de copropriété¹¹ ainsi que le règlement de Zone de Protection

9. MILOVANOVIC Julie, MOREAU Guillaume, SIRET Daniel, MIGUET Francis, Virtual and Augmented Reality in Architectural Design and Education: An Immersive Multimodal Platform to Support Architectural Pedagogy. 17th International Conference, CAAD Futures 2017, Gülen Çagdas, Mine Özkar, Leman F. Gül and Ethem Güner, Juillet 2017, Istanbul, Turkey. Hal-01586746

10. TERRIN Jean-Jacques, BASILE Maria, Le projet IP City Une recherche sur la place des technologies de réalité mixte dans les représentations du projet urbain, Flux, Avril 2009, pp 58 à 67

11. Le règlement de copropriété, délivré par la gardienne du Pré des Palmiers, a été rédigé le 27 septembre 1973 à Paris par la Société Civiles Immobilière du Pré des Palmiers, avant la livraison de l'édifice

du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)¹² définissent une protection des extérieurs et des espaces collectifs, sans prendre en compte l'intérieur des cellules. De plus, la notion de patrimoine a connu une évolution certaine, et connaît une prise en compte de l'avis du public depuis les années 1970¹³. Si le patrimoine ne définit plus un élément seulement en tant qu'objet, il considère les différentes transformations qu'il a connu jusque-là. Il est alors nécessaire d'accompagner les habitants au travers de cette nouvelle ambition et leur apporter les réponses à leurs questions. Les outils numériques mis en place afin de comprendre son évolution nous amène à développer une grille proposant des critères d'aménagements, ainsi que des solutions dans la préservation de certains éléments. On peut alors déterminer les éléments importants à préserver et ceux qui sont secondaires, qui peuvent être transformés sans corrompre les partis pris initiaux. Cette intention permet aux habitants d'être acteurs et non spectateur dans l'initiative d'une future patrimonialisation. L'implication des usagers dans ce processus permet alors d'utiliser cette technologie jusqu'à ses limites, et ainsi la remettre en cause. S'ils peuvent permettre de modéliser un bâtiment, certains logiciels sont limités dans la reconstitution d'élément simple ne pouvant recréer des objets plus spécifiques et détaillés, ou amenant des problèmes de recontextualisation. De plus, si ce processus a permis une transformation de la gestion des informations, et ainsi de diminuer le temps passé sur le terrain, notamment en archéologie¹⁴, il connaît des obstacles. Bruno Dufay, au travers de son expérience démontre, notamment au travers de la forteresse royale de Chinon, que les visiteurs délaissent la reconstitution numérique préférant une maquette tactile.

De nombreuses questions se posent alors sur les transformations apportées aux cellules du décorateur ainsi que la diffusion des informations liés au projet d'origine. L'analyse portera sur un développement de la problématique qui permettra d'y répondre au fur et à mesure.



Fig 1. Vue du bâtiment H (source: photo personnelle)

12. Le règlement de ZPPAUP fut rédigé par Claude Perron, le 10 juillet 1993 et 10 juin 1994, puis certifié le 19 février 1996

13. LE HEGARAT Thibaut, Un historique de la notion de patrimoine, 2015. halshs-01232019

14. DUFAY Bruno, Les technologies numériques au service du patrimoine dans une collectivité : retour d'expérience sur une décennie d'usages multiples au conseil départemental d'Indre-et-Loire, In Situ, Revue des patrimoines

- Etat de l'art

Le projet du Pré des palmiers s'inscrit tout d'abord dans un contexte des vacances plus large. Les loisirs à la plage sont tardifs. Site hostile et dangereux au XIX^{ème} siècle, elle accueille de nombreuses stations balnéaires qui se développent sur le pourtour méditerranéen dans les années 1950¹⁵. De nouveaux aménagements du littoral amènent de nombreux questionnements du traitement du territoire et relèvent de la prouesse des ingénieurs. On voit alors apparaître des notions d'assainissement, de drainage, de terrassement et d'aplanissement de ces anciens paysages dunaires et marécageux. Des infrastructures innovantes viennent fixer le trait de côte. De plus, des équipements favorisant la circulation des masses touristiques viennent accompagner ces aménagements, tels des digues-promenades, des jetées embarcadères ou des funiculaires.

A la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, la conception d'hébergement au plus grand nombre devient la tâche principale. Un nouveau modèle de logement de vacances se tourne vers la fréquentation d'une population plus large dans des hébergements de tous types (camping, camps de toiles, bungalows industrialisés). Le camping, soutenu depuis les années 1930, maintient le principe de vacances avec son automobile. Il développe l'idée du retour à la nature, de la jouissance du soleil en confrontation avec la vie quotidienne¹⁶. Cependant, les espaces de campings mis en place sont malmenés par les municipalités. Mise en l'écart géographique de cette installation, ils ont introduit la création des villages de vacances. Ils s'organisent comme des villages faisant la promotion des loisirs avec des forfaits tous compris. Ils mettent en lumière la valorisation de la rupture entre le quotidien et les vacances, le départ dans un environnement brumeux et l'arrivée au soleil. Dans la fin des années 1950 se fondent les VVF « Villages Vacances Familles » tourné vers un tourisme social et familial dans des zones rurales reculées, et le Club Méditerranée qui se développe sur le pourtour de la Méditerranée, pour des vacanciers plus aisés. Le Club Med développe son accueil en passant de la simple toile de tente aux cases en chaumes. Il ouvre un premier village de 200 tentes à Palma de Majorque, puis des paillotes à Corfou. En 1966, le Club Med d'Agadir au Maroc met en place des bungalows en dur¹⁷. En cela, il permet à l'homme de se dépouiller de sa vie citadine et de revenir vers la nature. Les architectes scénarisent la détente du corps et des mœurs, le relâchement du temps et des activités. Se mêlent alors opulence de consommation et simplicité de la vie sauvage. Les villages vacances deviennent un terrain d'expérimentation sur le plan fonctionnel (séparation entre l'hébergement et les services communs), esthétique et constructive. Dans ce contexte est amené le projet du Pré des palmiers, avec un programme de logements secondaires de luxe, construit au bord de mer sur l'île de Porquerolles.

Peu d'écrits relatent la vie de l'architecte Bertrand Capet et des décorateurs Jean et Ludmila Weiler. L'architecte Bertrand Capet prend part aux projets du Pré des palmiers, à la suite du départ de l'architecte Jean-Yves Condroyer, un architecte toulonnais, le 13 février 1970, qui avait préalablement conçu les plans de masse. C'est au travers de la notice bibliographique de l'architecte Emile Aillaud (1902-1988) que l'on retrouve un projet important dans sa carrière¹⁸.

15. RAUCH André, Vacances en France de 1830 à nos jours, éd. Hachette, département hachette référence, 1996

16. URBAIN Jean-Didier, Aller à la plage, aller à la mer : pratiques balnéaires du XVIII^e siècle à nos jours, Tous à la plage ! Villes balnéaires du XVIII^e siècle à nos jours, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, 2016

17. CARRASCO Clémentine, Spatialité des premiers villages de vacances : utopies du Club Méditerranée, Bruxelles, 2017

18. DION Mathilde, Notice biographique Emile Aillaud (1902-1988), Cité de l'architecture et du patrimoine, centre d'archives d'architecture du XX^{ème} siècle, Paris, 1991

En effet, les deux architectes prennent part à la conception de La Grande Borne (1967-1971) à Grigny. Si Emile Aillaud est le concepteur de cet ensemble de logements sociaux, Bertrand Capet en est le dessinateur, le projeteur. Jean Weiler connaît quelques publications renseignant sur son implication au sein des bureaux d'étude du Club Méditerranée durant une dizaine d'année. L'ouvrage Histoire et légendes du Club Méditerranée écrit par Christiane Peyre et Yves Raynouard apporte des éléments importants sur le travail apporté par le décorateur. Dans un entretien effectué avec Jean Weiler, il affirme avoir eu accès à la commande par son expérience dans l'architecture de vacances, acquis avec le Club Med, ainsi que sa relation amicale avec Gérard Blitz, l'ancien dirigeant de l'association. Néanmoins, la documentation est inexistante sur la carrière de Ludmila Weiler. Si le décorateur annonce, dans le même entretien, qu'elle fut diplômée de l'Ecole National Supérieur des Arts Décoratifs de Paris un an après lui, on ne trouve pas de publication concernant son parcours.

La brochure de promotion du Pré des palmiers, conçu en 1970, met l'accent principalement sur le bon vivre à Porquerolles¹⁹. Elle met en avant les qualités d'une architecture simple et propice aux rencontres avant la construction des édifices. Des notions d'un urbanisme poétique est traité à travers des édifices en relation avec le village, et la vie du port ainsi que le départ des bateaux. Une mise en avant d'une architecture traditionnelle, avec des toitures en pentes, des matériaux et des couleurs existants sur l'île est dépeint afin de démontrer une prise en compte de l'environnement existant.

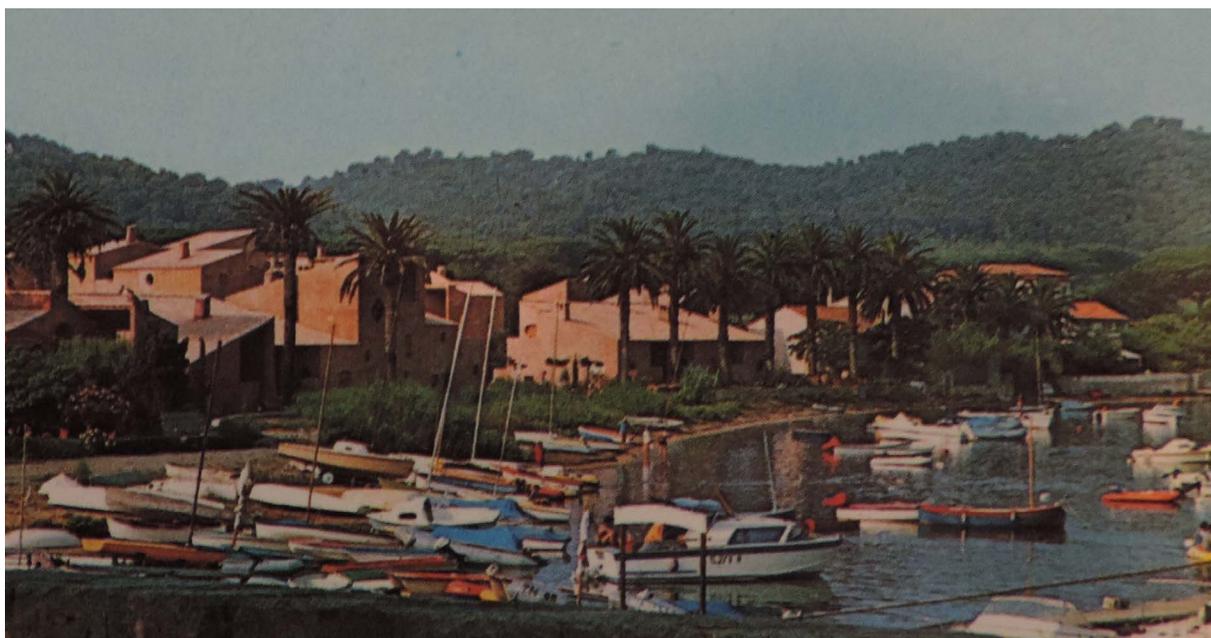


Fig 2. Vue de la résidence depuis le port, 1975 (source : fond d'archive de Jean Weiler)

La notice descriptive du projet, validé le 28 novembre 1972, annonce les postures du projet²⁰. Les concepteurs y prônent une rupture avec la monotonie et l'intégration avec le village existant. Un rapport à l'intimité est pris en compte en relation avec la notion de dynamisme, qui est reporté en façade. La variation de baies vitrées met en retrait la vie intime des habitants dans les logements, en dissimulant l'emboîtement des cellules entre-elles. De plus, une relation au paysage est mise en avant. En effet, la forme atypique de ces ouvertures permet d'apporter un

19. Plaquettes de promotion du Pré des Palmiers, 1970, données par Jean Weiler

20. Notice récupérée dans les archives municipales de la ville de Hyères, PC 5492 du 26/02/1971

Introduction

nouveau cadrage sur les extérieurs. Le décorateur développe lui-même cette idée par l'image d'un cadre que l'on pose sur un mur avec la représentation de la nature.

Le dossier descriptif du projet annonce les notions propres aux logements intermédiaires déployées dans les années 1970. Dans une volonté d'innovation et ainsi rompre avec l'habitation traditionnelle ou les logements en barres, les concepteurs mettent en place la suppression des cages d'escaliers avec l'apport d'escaliers individuels pour chaque cellule, des terrasses ou jardins privatifs pour chaque logement, et peu d'étages. En cela, ils apportent des solutions supplémentaires notamment avec la différenciation des volumes et des surfaces développés par une gradation des espaces sur plusieurs niveaux dans un même logement, une double orientation sur les jardins et sur la ville, ainsi qu'une vue sur la mer pour tous les habitants. De plus, l'organisation des intérieurs suivent une trame spécifique mise en place par Bertrand Capet et Jean Weiler. Pour assurer un confort similaire dans chaque cellule, les protagonistes mettent en place une communication visuelle entre les espaces, un minimum de cloisons fixes ainsi des surfaces restreint pour les chambres. Le but principal est alors de favoriser la prolifération des espaces plutôt que leur division.

- Méthodologie

Afin de répondre à la problématique donnée et démontrer les hypothèses, plusieurs démarches sont mises en place : analyse des archives, visites de sites et entretiens, modélisation d'un logement et confrontation avec plusieurs outils numériques.

Tout d'abord, une étude des archives municipales est effectuée afin de faire ressortir les plans les éléments les plus importants du projet de Jean Weiler. Une analyse dessinée est réalisée pour permettre une bonne compréhension des thèmes engagés par les concepteurs. Cette étude permet alors de faire ressortir des points importants nécessaires dans la mise en place d'un plan répondant à la problématique.

Dans un second temps, une première visite de site permet de mettre en confrontation les éléments étudiés avec la réalité. Des questions informelles se mettent en place auprès de la gardienne du Pré des Palmiers. Ceci permet de contextualiser les connaissances des habitants sur leur lieu de vie, et ainsi organiser les futurs entretiens. De plus, cela a permis d'engager une première visite guidée des extérieurs, ainsi qu'une première approche avec l'intérieur de trois cellules. Des comparaisons ont pu être effectués et ainsi de mettre en avant les modifications exécutées dans quelques habitations.

Après de nombreuses recherches effectuées afin de contacter l'architecte ou les décorateurs, une rencontre est organisée avec Jean Weiler le 13 octobre 2018, dans son appartement à Paris. L'entretien est enregistré puis retranscrit²¹. Il s'agit d'un récit de vie permettant de retracer la carrière de l'interlocuteur. Ceci abouti à la mise en lumière des motivations et des influences qui ont inspiré le décorateur dans la conception du projet le Pré des Palmiers. Par la suite, un guide d'entretien est organisé de manière flexible afin de ne pas limiter les interlocuteurs. Il permet de comprendre qui sont les personnes questionnées, dans quel contexte ont-ils acquis un logement dans la copropriété ainsi que les raisons. En cela, on peut déterminer les personnes que l'on pourra suivre par la suite. Dans ce cas, sept entretiens sont effectués, ce

21. Voir annexes

qui ont amené à la visite de dix logements. Cependant, afin de préserver leur anonymat, les noms ne seront pas divulgués. Ensuite, quelques habitants ont permis la mise en place d'un parcours guidé à l'intérieur de leur logement, avec l'expression d'un récit de vie. Cela permet de comprendre chaque étape des aménagements effectués ainsi que les raisons.

En confrontation avec l'analyse des plans, un relevé photographique et métrique est effectué afin de reproduire les changements réalisés en comparaison avec le projet original.

Dans un dernier temps, une modélisation d'une typologie est effectuée afin de comprendre l'ambiance intérieure au travers de différentes dispositions sur le site. En effet, celui-ci se voit connaître deux orientations différentes. Disposé en limite des édifices, l'un est orienté nord/sud et l'autre est/ouest. L'outil numérique permet de comprendre ce qu'il s'y produit à l'intérieur de la cellule lorsque celle-ci est dirigée différemment mais aussi amène des informations que l'on ne pouvait comprendre en plan 2D. On appréhende alors les volumes ainsi que la mise en place de cette décoration spécifique, notamment au travers de ce mobilier fixe. Cette modélisation est ensuite confrontée à différents logiciels afin de comprendre lesquels apportent des informations importantes, et quels outils permettent d'amener une bonne compréhension du projet pour les habitants. De cela découle la mise en place d'une grille d'analyse qui permet de déterminer les éléments à préserver et ceux qui peuvent être modifiés, voire supprimés, tout en gardant le discours d'origine ainsi que le parcours scénographié par les concepteurs. Cet outil sera alors mis en confrontation avec la réglementation pour une future labellisation.



I. UNE APPROCHE CONTEXTUELLE POUR COMPRENDRE LES ENJEUX

1.1 Acquisitions de données géographiques

a. L'édifice dans son contexte, le site

La résidence du Pré des palmiers s'insère en périphérie du village sur l'île de Porquerolles. Cette île, la plus grande des îles de la commune d'Hyères et dont l'histoire remonte à l'Antiquité, connaît de premiers aménagements au XIV^{ème} siècle. Le cardinal Richelieu, sous le commandement du roi Louis XIII, décide d'en faire une base de défense militaire pour la rade de Toulon²². Des forts sont ainsi construits, tel le fort Saint-Agathe surplombant le village, et le fort du Langoustier, dont le nom est aussi donné à la rue adjacent le projet. La morphologie de l'île, se refermant vers le nord, a permis le développement d'un port abrité et propice au mouillage lors de mauvais temps.

Ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle qu'un village sera construit afin d'y accueillir les familles des militaires. Cependant, un siècle plus tard l'île est délaissée et mise en vente. Le 22 février 1912, le commerçant belge François Joseph Fournier (1857-1935), ayant fait fortune dans des mines d'or au Mexique, rachète l'île pour l'offrir en cadeau de mariage à la cantatrice Sylvia Frances Johnson-Lavis (1887-1971), pour la somme d'un million et cent francs. Ils acquièrent alors 1 142 hectares des 1 254 de l'île²³. Au décès de celui-ci ses enfants se partagent l'héritage, chacun ayant une parcelle du territoire. Sa fille Simone Fournier (1913-2001) hérite alors en 1957 de la plaine de la Courtade ainsi que de la parcelle jouxtant le village, notamment celle de l'actuel Pré des Palmiers.

L'île est de plus en plus délaissée et, en 1971, la famille Fournie décide de la mettre en vente. Acquise par l'Etat, sous la présidence de George Pompidou, permet de la protéger des

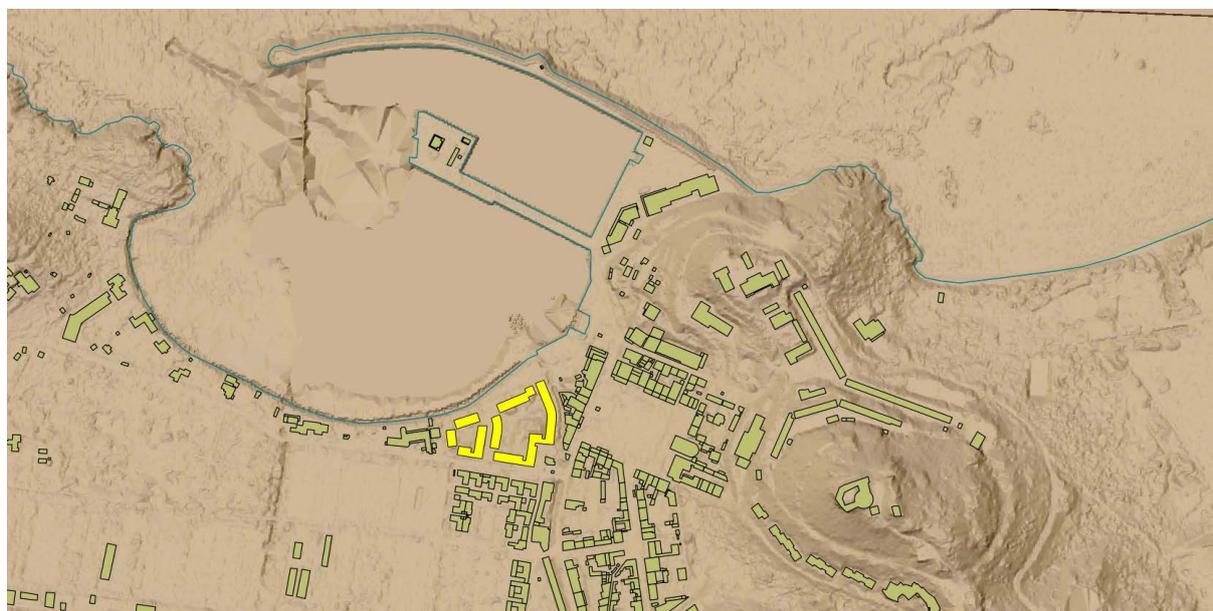


Fig 3. Carte bâti et relief du village de Porquerolles (source : QGIS)

22. BORREANI Marc, CHABAL Lucie, MATHIEU Laurent, MICHEL Jean-Marc, PASQUALINI Michel, PROVANSAL-LIPPMANN Mireille, Peuplement et histoire de l'environnement sur les îles d'Hyères (Var), éd. Documents d'Archéologie Méridionale, n°15, 1992, pp 391-416

23. LURET William, L'homme de Porquerolles, éd. Jean-Claude LATTES, 1996

I. Une approche contextuelle pour comprendre les enjeux

promoteurs qui souhaitent la relier au littoral par un pont et ainsi bâtir sur une majorité de sa surface. Néanmoins, cette vente s'est effectuée sous conditions de la famille. En effet, celle-ci souhaitaient que certaines parcelles soient constructibles afin d'y bâtir du logement.

L'outil numérique QGIS, nous permet de nous rendre compte de ce territoire sur lequel s'engage ce projet et d'acquérir des données sur le sujet. Ce logiciel SIG « open source » (gestion de la télédétection, cartographie automatique, gestion de bases de données et conception assistée par ordinateur), permet la production de cartes grâce au regroupement d'informations précises et l'analyse des données du site d'étude. On peut alors situer l'opération sur l'île, grâce aux coordonnées géographiques, et la mettre en relation avec son environnement proche, relief, littoral, voirie.... Ainsi on constate, que localisé proche de la mer, le relief devient important, au Sud-Est de la résidence, avec la présence d'une colline accompagnée d'un fort, surplombant le village à 47,70m au-dessus de la mer, hauteur minimale du sol. De plus, on peut déterminer les volumes, leurs dimensions ainsi que les distances les uns des autres. Si ces données peuvent être importées sur des logiciels de CAO, Conception Assistée par Ordinateur, de tracé 2D notamment utilisé dans la conception de plans grâce à la récupération des tracés linéaires, ce modèle QGIS peut être intégré dans des logiciels de conception 3D par l'extraction des volumes.

b. Un projet contre des contraintes climatiques

Le site, construit sur une parcelle en friche composée de broussailles et de palmiers, connaît de nombreux problèmes tel des risques d'inondations²⁴. En effet, la parcelle se situe à proximité du bord de mer, avec seulement une petite plage peu large qui les séparent. Lors de période de pluies importantes, le terrain accumule les eaux avec des difficultés à les déverser dans la mer. Afin de répondre à cette menace, les concepteurs ont mis en place une stratégie de surélévation de la parcelle ainsi que l'élargissement d'un cours d'eau mitoyen au site, la Garonne. Le projet est alors structuré de plusieurs édifices se refermant entre eux, tel une enceinte, afin de laisser place à un jardin central. Les constructions ainsi que les espaces collectifs végétalisés sont alors surélevées, d'un dénivelé de 1,5m du sud vers le nord, en direction de la plage et de 0,4 m de l'est à l'ouest, afin de permettre un très large vide sanitaire sous les constructions et diriger l'écoulement des eaux pluviales. Les jardins, constitués en gradin, permettent un circulation horizontale modérée, afin d'apporter à chacun son entrée individuelle et ainsi se protéger de la stagnation des eaux de pluie.

De plus, il est nécessaire de pouvoir apporter une protection solaire et combattre les îlots de chaleur notamment en été avec des températures importantes et un climat chaud et sec. Ainsi, ces édifices d'aspect compacte et minéral de l'extérieur viennent se refermer sur les jardins, formant un patio comme une référence à la ville méditerranéenne traditionnelle. Protégé du vent, cet intérieur crée un microclimat frais qui permet de rafraichir les logements. D'autres stratégies tels des terrasses couvertes et des façades composées d'ouvertures de petites dimensions, permettent de diminuer l'apport de lumière solaire à l'intérieur des cellules et ainsi les protéger de la chaleur.

24. Informations données par le décorateur Jean Weiler lors d'un entretien effectué le samedi 13 octobre 2018 dans son appartement à Paris, ainsi que dans les échanges effectués entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage, archivé dans les PC 5492, PC 6159 et PC 7655 à la mairie d'Hyères

I. Une approche contextuelle pour comprendre les enjeux



Fig 4. parcelle en friche du Pré des palmiers, 1969 (source : Fond d'archive de Jean Weiler)



Fig 5. Chantier du projet, vue depuis le port, 1972 - 1975 (source : Fond d'archive de Jean Weiler)

I. Une approche contextuelle pour comprendre les enjeux

1.2 Mise en mémoire d'un plan programmé

a. Récupération des informations : plans et photographies avant appropriation des usagers

Afin de pouvoir appréhender les enjeux importants du projet initial, comprendre comment il s'insère sur la parcelle ainsi qu'étudier le mode d'imbrication des cellules les unes aux autres, il est nécessaire de pouvoir comparer les plans d'exécutions avec un relevé métré effectué sur place. Bien que le regroupement de tous les éléments dessinés de ce projet soit un travail en soit, il est aussi nécessaire d'avoir les compétences pour les comprendre. Pour cela, dans un premier temps, le regroupement des éléments graphiques sont primordiales. Il faut alors pouvoir rassembler les plans, par étages, les élévations, de chaque édifice, ainsi que des coupes significatives sur le terrain, les jardins collectifs et les constructions de manière transversale et longitudinale. Ainsi, le dessin est un élément important qui fait le lien entre la pensée du concepteur et les constructeurs. Si le plasticien Pierre-Marc de Biasi affirme que le dessin pour l'architecte permet de faire un pont entre l'imaginaire et le réel, il démontre que la compréhension de cette expression s'effectue, pour l'interlocuteur, d'un apprentissage formé à l'école²⁵. En effet, il est nécessaire de posséder les outils afin de traduire des concepts spatiaux sur un médium graphique. Néanmoins, s'il n'est pas donné à tous de comprendre ces représentations géométriques, il est alors donné aux architectes de pouvoir faire comprendre ses concepts architecturaux au travers différents moyens de représentation.



Fig 6. Plan masse actuel

25. BIASI Pierre-marc, Le dessin de l'architecture et la genèse de l'œuvre, Journée d'étude « le dessin d'architecture: œuvre/outil des architectes ? », Salon du dessin contemporain, Chartres, 2014

I. Une approche contextuelle pour comprendre les enjeux

Afin de pouvoir établir des éléments de compréhension du projet d'origine, il est aussi important de réunir des photographies afin de pouvoir comprendre les ambiances mis en œuvre par les concepteurs ainsi que les travaux de volumes avant leur accapitation par les habitants. Ce travail photographique, collectionné et rassemblé, n'est alors pas établie comme une méthode d'investigation de la réalité mais comme objet de recensement. L'architecte Philippe Bonnin, trouve de l'importance dans l'intérieur des habitations, de leur disposition et symboliques, comme identité sociale et transmission de valeurs et de normes²⁶. Pour lui, ils sont à la fois scène et mise en scène de la vie domestique, représentation d'une histoire et d'un mode de vie. Ainsi, la constitution d'un dossier photographique sur les débuts de l'utilisation des édifices permet alors de pouvoir garder en mémoire des usages, effectifs lors de la livraison du projet, afin de pouvoir comprendre comment on y vivait selon les idées des concepteurs. Grâce à cela, on peut alors comprendre que le projet s'édifie dans le mouvement de l'habitat intermédiaire notamment par la présence d'accès individualisé de chaque cellule. De plus chaque logement possède un espace privé extérieur par la mise en place de terrasses couvertes au dernier niveau de la construction, ou de terrasses ouvertes au niveau des jardins.



Fig 7. Photo de chantier puis photo après acquisition, 1972 - 1975 (source : Fond d'archive Jean Weiler)

b. Des typologies et cellules uniques

Ce regroupement de données graphiques et photographiques nous permet alors d'établir une première compréhension du projet. La structure de chaque édifice se constitue d'une alternance de deux trames, une de 9,2m de long sur 3,8m de large, et une de 9,2m de long et 4,8m de large. Ceci permet de composer l'agencement des logements de différents types entre eux. Elle entretient l'emboîtement des pièces entre elles et laisse entrevoir l'ajout d'une pièce en plus grâce à une trame plus étroite. De plus, cette trame de 3,8m de large permet d'accueillir les espaces extérieurs privés comme les terrasses.

Les cellules s'accompagnent d'une différenciation des espaces et des fonctions sur de multiples niveaux et demi-niveaux, afin de permettre, au maximum de logements, d'avoir une vue mer depuis les espaces privés. Ce jeu de niveau entre les pièces, entre 0,6m et 1,2m

26. BONNIN Philippe, Images habitées : photographies et spatialité, éd Creaphis, 2006

I. Une approche contextuelle pour comprendre les enjeux

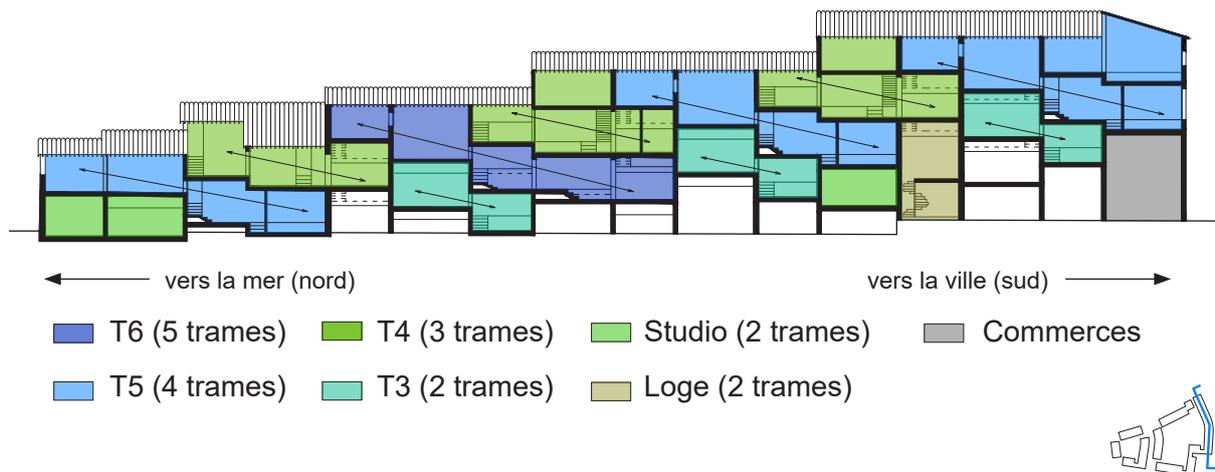


Fig 8. Coupe bâtiment I

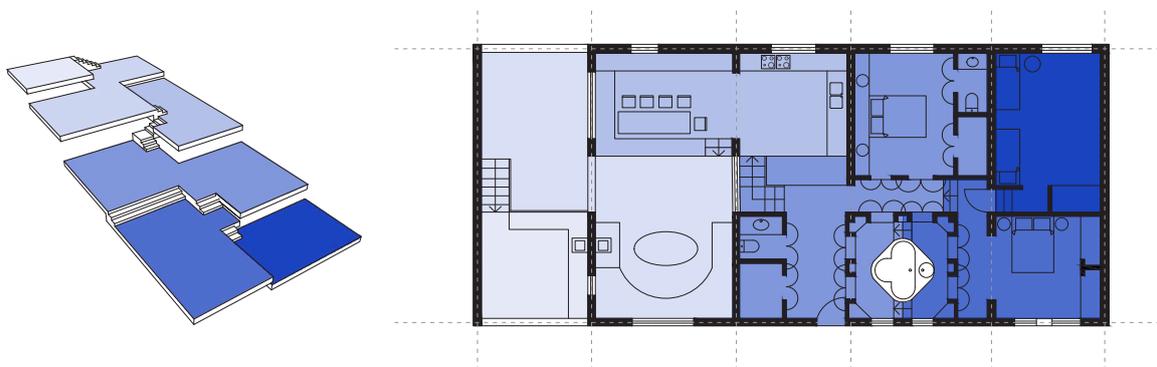


Fig 9. Perspective du jeu de niveaux et plan d'un T6

de hauteur, permet à l'intérieur d'être dilaté et donne une impression d'un espace très grand avec une vision assez lointaine dans l'habitat. Cet effet est notamment accentué par un hublot intérieur situé entre la zone de circulation, les escaliers, et la pièce de vie, le salon. Ainsi, dès la chambre la plus basse, il est possible d'entrevoir l'intérieur de la plus grande pièce du logement. De plus, cette différenciation des espaces s'accompagne par la mise en place de menuiseries en charge d'un programme défini. En effet, chaque forme des ouvertures correspond à une fonction précise. Ainsi, les grandes fenêtres en trèfle correspondent au salon, espace qui nécessite une large vue sur le paysage, les fenêtres en bande aux bord arrondis signales les chambres, les portes vitrées aux extrémités arrondis signifie les salles de bains en façades extérieures ou accès cuisine en façade côté terrasses et les hublots les espaces secondaires, tels l'espace escaliers ou une ouverture secondaire du salon. Cependant, si ce principe est généralisé, les concepteurs se sont laissés libre d'emplacement certains types d'ouverture. On peut alors constater dans certains logements que deux hublots remplacent une fenêtre en bande dans une chambre.

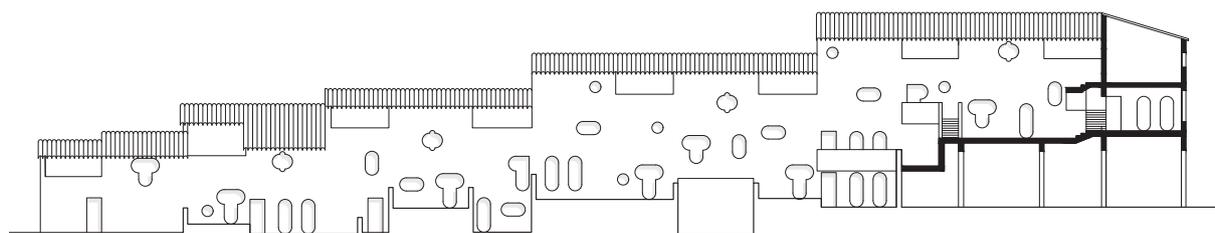


Fig 10. Coupe du terrain

I. Une approche contextuelle pour comprendre les enjeux

Néanmoins, chaque habitat se différencie par une typologie, du studio au T6²⁷, ainsi que par une couleur donnée spécifique. Ainsi, pour chaque typologie, une couleur les distingue entre elles. Par exemple, un T6 a une faïence bleu foncé au sol et aux murs, tandis qu'un autre en possède des bleues claires ou des vertes. Cette décoration est constituée d'un carrelage, en terre cuite fabriqué à Salernes (83), avec un motif qui se prolifère dans tous les espaces. Celui-ci trouve son aspiration de l'église Beta Maryam à Lalibela en Ethiopie²⁸. Ce dessin est multiplié et joue sur les échelles afin de rompre la monotonie.

Chaque logement s'accompagne d'un mobilier fixe, comme des banquettes maçonnées, et une cheminée comme objet de contemplation au sein de la pièce de vie. Ce système permet de faciliter l'entretien des logements pendant les vacances. La salle de bain, un espace très dessiné dans son mobilier et scénographié, est survalorisé et devient un espace primordial, de même distinction que le salon, reprenant la tradition méditerranéenne du hammam. La baignoire, en polyester confectionné par l'entreprise Marbriers et Carreleurs Réunis, reprend le motif du trèfle des fenêtres. Espace de détente et de discussion, elle tient une place importante dans le logement. En effet, avec un accès direct depuis l'extérieur, cette pièce humide entretient un lien avec le trajet de vacanciers revenant de la plage. Elle devient un espace transitoire entre l'extérieur, public, et l'intérieur, privé, où les habitants viennent directement se nettoyer en rentrant de la baignade afin de se diriger, par la suite, vers les espaces de vie.

c. Du tracé 2D à la modélisation 3D, complexité d'un modèle numérique au service de la mémoire

Si depuis des siècles les bâtisseurs ont su utiliser les outils graphiques comme dispositif de représentation et de compréhension, les moyens numériques, développés depuis le XX^{ème} siècle, ont permis de répondre aux besoins des architectes et archéologues afin de conserver une image de monuments aujourd'hui transformés ou disparus. L'architecture numérique prend alors le rôle de conservateur de la mémoire. Si Eric De Thoisy démontre alors que la mémoire passe d'un état visible, au travers de l'architecture, à un état invisible, avec le numérique²⁹, Matteo Treleani interroge le numérique au travers d'une mise en avant d'une mémoire collective³⁰. Pour lui, on passe d'une représentation dite discrète, d'événements et de situations marquantes retenues, à une représentation continue, dans une sorte de continuité permanente. La temporalité est alors domestiquée et systématisée au travers d'un archivage numérique. Le numérique est alors un outil de rappel qui entre dans un processus de patrimonialisation.

Le patrimoine, défini par Françoise Choay comme « un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé »³¹ amène l'idée, de même que Matteo Treleani, qu'un culte du patrimoine historique se développe. Il est alors important de pouvoir le préserver et ainsi le rendre compréhensible à tous. Pour cela, les outils numériques sont mis au service de la sauvegarde mémorielle au travers de données quantifiées et regroupées afin de pouvoir constituer un modèle numérique du modèle physique originel. Ainsi, les éléments ré-

27. Voir annexes

28. Source : entretien avec Jean Weiler le samedi 13 octobre 2018

29. Voir introduction

30. TRELEANI Matteo, Qu'est-ce que le patrimoine numérique, Une sémiologie de la circulation des archives, éd Le bord de l'eau, août 2017

31. CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine, éd du Seuil, Paris, 1992, 1996, 1999 actualisé en 2007

I. Une approche contextuelle pour comprendre les enjeux

cupérés en première phase, plans tracés et photographies, permettent d'accroître les connaissances sur le projet et permettent de constituer un modèle 3D. Ce dernier, établi comme modèle de base, est alors utilisé et développé au travers d'autres outils numériques afin d'apporter différents éléments sur le projet. Néanmoins, si pour Matteo Treleani, l'archivage authentique est un but impossible à atteindre, il est nécessaire de pouvoir reconstituer les conditions de réception de l'époque afin de concevoir des éléments de transmission au plus large public.

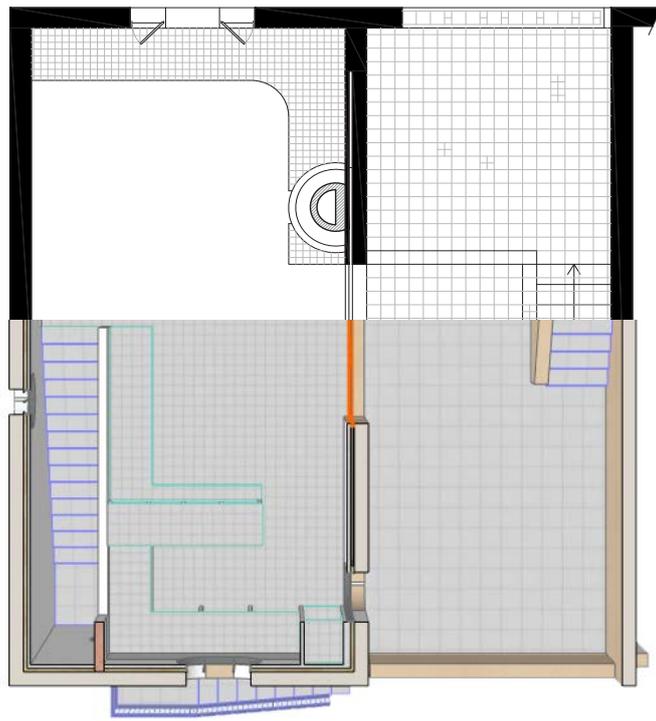


Fig 11. Assemblage plan 2D, logiciel CAO, et modélisation 3D, logiciel BIM

I. Une approche contextuelle pour comprendre les enjeux



II. UNE ÉVOLUTION DES LOGEMENTS À CONTRE SENS DE LA CONCEPTION D'ORIGINE?: TRANSMISSION DU PROJET

2.1 Une étude sociologique

a. Réception du projet par les vacanciers et les habitants de l'île

La résidence du Pré des palmiers s'inscrit comme le premier projet du décorateur Jean Weiler, à la suite de son aventure au sein des bureaux d'études du Club Méditerranée. Cette opération traduit le programme du village vacances et des besoins des vacanciers avec du logement secondaire de luxe. Cependant, ce projet n'est pas seulement un projet destiné aux vacances, puisque sa mise en place permet une restructuration du village et sa revitalisation³². Autrefois délaissé, l'apport de touristes amène un second souffle à l'île. De plus, il affirme une vocation de rapprocher l'homme de la nature et de préserver la végétation environnante.

Le logement secondaire est alors vu à l'époque comme une chance de permettre aux villes de se développer et mettre en avant leur patrimoine touristique. En effet, pour certains journalistes de l'époque, s'ils accueillent des saisonniers durant les périodes estivales, ces constructions neuves apportent des débouchés pour les entrepreneurs locaux³³. Cependant, pour d'autres ces nombreuses constructions viennent défigurer le littoral, ainsi que le grand nombre de touristes dénature les paysages naturels du rivage de la côte d'azur³⁴. Dans ce contexte, les habitants de l'île de Porquerolles accueillent, avec hésitation, ce projet. En effet, l'architecte qui avait pour volonté de repenser l'architecture néoprovençale avec des matériaux traditionnels, et des codes locaux tel l'utilisation de la toiture en pente, se trouvent confronté aux avis des habitants. Ces derniers affirment alors que les couleurs orangés des façades les dérangent, les trouvent trop présentes sur le site³⁵, tandis que le décorateur démontre des teintes utilisées sur de multiples édifices du village.

Cependant, les usagers de cette nouvelle résidence accueillent avec enthousiasme ce projet. En effet, ces logements vendus sur plans furent rapidement cédés. Si Jean Weiler affirme, dans un entretien, que les habitants trouvent beaucoup de confort et y «être heureux»³⁶ à l'époque de la livraison du projet, cet avis a peu changé de nos jours. En effet, lors de nombreuses entrevues effectuées avec les actuels occupants des logements, les habitants confirment connaître de grandes qualités aux cellules et apprécier son emplacement ainsi que les vues apportées dans chaque habitation.

32. Plaquette promotionnelle du projet, Un certain art de vivre, non daté, montré par le décorateur Jean Weiler

33. CALMET Michel, Les résidences de loisirs : un facteur de développement non négligeable, La revue de la construction, la ville, magazine de l'architecture, juillet - août 1973, n°5

34. Auteur non identifié, Sites en péril, La revue de la construction, la ville, magazine de l'architecture, juillet - août 1973, n°5

35. GABRIEL Jean, Porquerolles : peut-on urbaniser sans dénaturer ? , La revue de la construction, la ville, magazine de l'architecture, juillet - août 1973, n°5

36. Source : entretien avec Jean Weiler le samedi 13 octobre 2018

II. Une évolution des logements à contre-sens de la conception d'origine?

b. Les différents degrés d'appropriation jusqu'au logement permanent

Depuis les premières occupations de habitants, de nombreuses cellules de la résidence ont connu des appropriations singulières, de la petite transformation aux grandes modifications. Ceci, induit d'une part par la volonté de certains usagers d'en faire leur logement principal, se retrouve confronté aux idées originales des concepteurs. En effet, s'ils avaient pris le parti de concevoir des logements qui ne seraient utilisés seulement durant les périodes estivales, pendant les vacances d'été, le projet est alors construit en prenant en compte les contraintes liées à cette saison. On constate alors que les cellules sont composées au travers de principe de libre circulation de l'air dans le logement, apporté par des menuiseries non étanches à l'air et une bi-orientation des logements. En cela, ce système apporte un grand confort en été ce qui n'est pas permis en hiver.

- 1 Après la confrontation avec les habitants, nous pouvons comprendre les différents enjeux et besoins des usagers et ainsi établir plusieurs degrés de transformations. Dans une première phase d'aménagement, des changements qui n'impactent pas l'esthétique du projet d'origine sont apportés tel un renouvellement de l'isolation, la réfection complète de l'étanchéité des terrasses et le remplacement de certaines toitures.



Fig 12. Logement peu de temps après son acquisition, à gauche, et logement aujourd'hui : peu de transformations visibles (source : Fond d'archive de Jean Weiler, et photo personnelle)

- 2 Dans un second temps, des modifications sont apportées afin de répondre aux besoins des habitants en matière d'usage. Ces aménagements prennent en compte des concepts plastiques voulu par les décorateurs, et sont ici non des mutations mais des accumulations d'éléments. Ainsi on constate que pour certains habitants, les salles de bains ne répondent pas assez aux besoins de protections des parois. Pour cela, des usagers ont ajoutés de la faïence sur les murs. Dans un autre cas de cette phase, des objets sont ajoutés afin de masquer ou modifier la fonction première. Ceci se traduit par la mise en place d'un meuble de rangement sur une banquette maçonnée de la salle à manger, ou d'un lit au-dessus d'une baignoire. En cela, les habitants transforment de manière temporaire, et non définitive, certains espaces.

II. Une évolution des logements à contre-sens de la conception d'origine?



Fig 13. Logement peu de temps après son acquisition, à gauche, et logement aujourd'hui : transformations flexibles (source : Fond d'archive de Jean Weiler, et photo personnelle)

- 3 Des aménagements importants sont effectués dans une troisième phase. Ceux-ci, s'ils prennent en compte des idées et ambiances d'origine, ils sont toutefois définitifs. Ces aménagements correspondent à une évolution des besoins des habitants, notamment dans la prise en compte d'utilités lors des vacances. Pour cela, si certains effectuent des changements au niveau du sol, par la transformation du carrelage à motif pour un carrelage uniforme plus traditionnel, comme les tomettes provençales, d'autres divisent leurs espaces par la mise en place de cloisons. Ainsi, un logement connaît une double occupation, par la création d'un logement secondaire dans la cellule. Ceci permet alors aux occupants de pouvoir habiter à l'année leur logement tout en louant, durant la période estivale, une partie, divisée, de leur habitation. Dans un autre cas, cette fragmentation de l'espace originel permet l'ajout d'une salle de bain supplémentaire.



Fig 14. Logement peu de temps après son acquisition, à gauche, et logement aujourd'hui : transformations importantes avec prise en compte des ambiances d'origines (source : Fond d'archive de Jean Weiler, et photo d'une habitante d'un T6 dans le bâtiment E)

II. Une évolution des logements à contre-sens de la conception d'origine?

4

Une dernière phase ne prend pas en compte le contexte et les enjeux du projet des concepteurs. En cela, des transformations définitives et globales sont mises en place. En effet, pour certains habitants les logements ne conviennent plus à leurs besoins actuels. Les murs porteurs ne sont pas atteints tandis que les cloisons et le mobilier fixe sont supprimés afin de connaître une restructuration des espaces.



Fig 15. Logement peu de temps après son acquisition, à gauche, et logement aujourd'hui : transformations définitives sans prise en compte du contexte (source : Fond d'archive de Jean Weiler, et photo personnelle)

2.2 Des outils au service de la transmission

Il existe différents outils afin de rendre compte des intérieurs des cellules du Pré des palmiers. Dans un premier temps, une stratégie est mise en place dans un souci de temps et de précision. Après la récupération des données, plans, coupes, élévations, ainsi que la volumétrie grâce à QGIS, une modélisation 3D est constituée sur un logiciel BIM, ici ArchiCAD. Dans un deuxième temps, l'outil de photogrammétrie est étudié afin de comprendre ce qu'il aurait apporté sur le site et ce qu'il aurait permis de nous faire comprendre en matière de transmission. Il nous permet ainsi de pouvoir rajouter de l'information au modèle 3D déjà confectionné.

a. Représentation des ambiances à partir d'une modélisation BIM

Tout d'abord, la maquette numérique, BIM (Building Information Model) caractérise une représentation numérique en trois dimensions des données qui définissent un bâtiment. Inclus dans une démarche de transition numérique du bâtiment, cette modélisation permet de garder un inventaire de l'édifice et de compiler les ressources nécessaires telle la géométrie, les matériaux, sa localisation... Elle constitue une base de données sur l'objet d'étude afin de servir le partage des informations, l'existant, et ainsi d'être exploité comme outil de décision pour un futur projet. Néanmoins, ce modèle numérique n'est qu'une représentation d'un instant précis du bâtiment. On donne à voir ce que l'on connaît déjà aux travers des différentes connaissances regroupées. Si on peut y soustraire des éléments souhaités tels des plans, coupes, élévations ou axonométrie, ce modèle informatisé n'est jamais définitif et peut être régénéré avec l'apport de nouveaux éléments. Ainsi, la modélisation permet de questionner le projet, de manière abstraite. Il est alors plus facile et plus rapide de commencer par une modélisation afin de permettre la communication du projet, toutefois elle est moins précise que d'autres outils.

De plus, il peut être exploité ultérieurement dans différents logiciels afin d'effectuer des calculs divers, tester des scénarios de restauration, établir un cahier des charges pour une réhabilitation... Ainsi, pour le professeur Jean-François Coulais, cet outil permet d'explorer les capacités de cette technologie numérique, au travers d'un paramétrage³⁷. Il permet alors de faire les liens entre différents acteurs du projet, de l'architecte aux constructeurs.

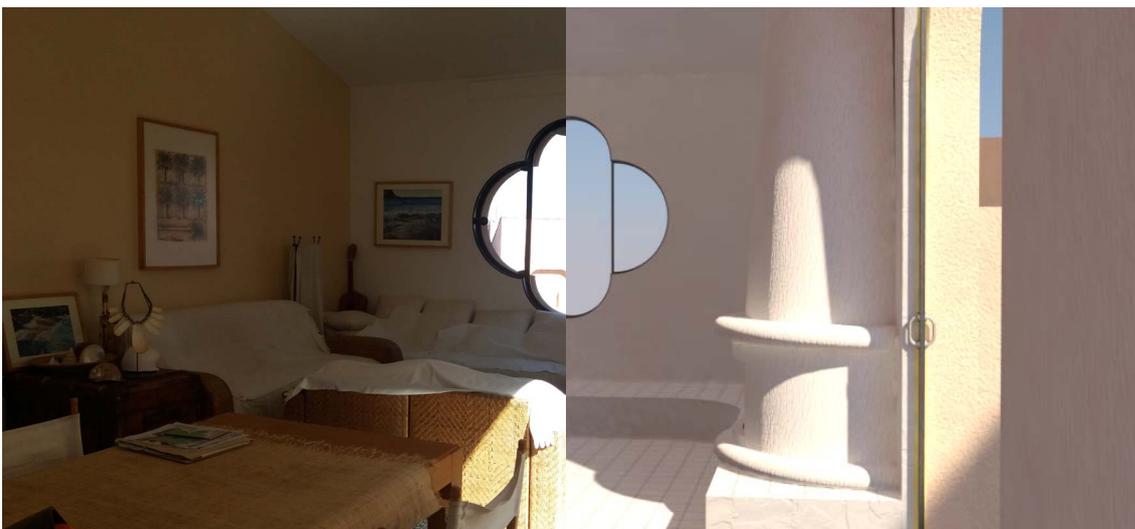


Fig 16. Assemblage photographique d'un T4 orienté nord-sud, et modélisation 3D, logiciel BIM

37. COULAIS Jean-François, Généalogie de la représentation virtuelle et transformations du regard, Culture et Recherche, n°138 automne-hiver 2018, 99 56-58

II. Une évolution des logements à contre-sens de la conception d'origine?

Après la constitution d'un dossier regroupant tous les éléments dessinés du projet d'origine du Pré des palmiers, la modélisation 3D s'est confectionnée au travers du logiciel ArchiCAD. Si ici, seul un type de logement est représenté on comprend qu'il est nécessaire d'y faire figurer tous les édifices afin de pouvoir rendre compte de l'environnement. En effet, si en premier lieu ce modèle numérique a permis de comprendre le mode de construction de l'opération, il a permis dans un second temps de rendre compte d'une simulation solaire, notamment au niveau des ombres apportées dus au bâti environnant et la végétation. On parle alors de masques solaires. Néanmoins, après l'établissement de la localisation de l'édifice, effectué sur le navigateur grâce aux coordonnées géographiques, et définir l'orientation du projet, nous pouvons exécuter une simulation lumineuse, avec lumière naturelle, au sein de l'habitation. Pour cela, différents horaires sont définis dans une période donnée, en été, une le matin, une en début d'après midi lorsque la luminosité est importante, puis une en fin de journée. Ensuite, une simulation en hiver est effectuée aux mêmes heures. Ceci permet de comprendre comment l'agencement des ouvertures permettent de protéger en journée des apports lumineux importants, notamment en été. Afin d'accomplir cette manipulation il est nécessaire, après une bonne orientation, ainsi qu'une mise en place de la structure et des matérialités, de choisir le cadrage, et effectuer un paramétrage du Rendu Photoréaliste, en choisissant l'heure et le jour. Ici, on effectuera un cadrage sur l'intérieur de la pièce de vie, au premier étage d'un logement bi-orienté nord-sud, vue direction nord. On comprend alors que l'emplacement des ouvertures ainsi que leur dimension correspondent à une protection majeure contre l'intensité lumineuse en été. Néanmoins, elle permet d'accueillir le rayonnement solaire en hiver. De plus, cette luminosité naturelle et accompagné par un intérieur aux murs blancs qui permettent de réfléchir la lumière. Cependant, cet outil ne permet pas de comprendre comment les jeux de motifs et de couleur réinterprète cette lumière entrante.

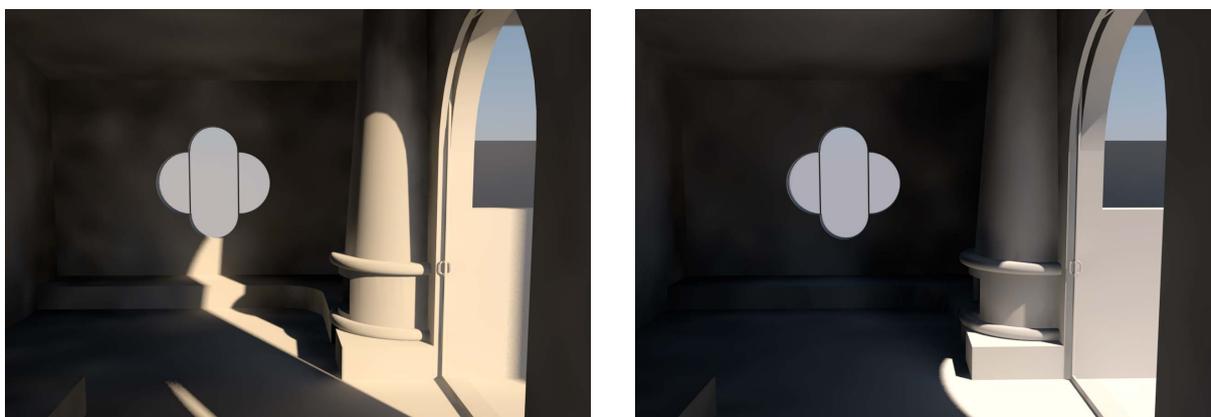


Fig 17. Simulation lumineuse d'une maquette blanche d'un T4 orienté nord-sud, à gauche le 28 janvier 2020 à 11h, à droite le 29 mai 2020 à 11h (vue direction nord)



Fig 18. Simulation lumineuse d'une maquette blanche d'un T4 orienté est-ouest, à gauche le 28 janvier 2020 à 11h, à droite le 29 mai 2020 à 11h (vue direction ouest)

II. Une évolution des logements à contre-sens de la conception d'origine?

b. L'étude de l'apport photogrammétrique dans la communication

Le principe de photogrammétrie permet d'effectuer le relevé d'un objet à partir de photographies. Si ce principe fut développé, au début du XXème siècle, pour des applications de cartographies d'après des photos aériennes, elle permet aujourd'hui la reconstitution de façades ou d'édifices au travers d'une modélisation par nuages de points³⁸. En effet, avec l'acquisition de nombreuses photographies faites d'un objet ou d'un espace, on établit une restitution 3D du modèle physique étudié. On se base alors sur un objet existant dont on va effectuer de multiples prises de vue photographiques dans les trois dimensions, afin de pouvoir capturer chaque parti essentiel. Pour cela, on va effectuer différents cadrages à l'aide d'un appareil photo numérique de type reflex, hybride ou compacte, qui sera préalablement paramétré.

On effectuera alors une acquisition photogrammétrique, linéaire par petites surfaces en respectant des règles comme le recouvrement minimal de 75% d'une photographie par rapport à l'autre ou un recouvrement par déplacement dans l'espace et non par rotation sur soi-même. De plus, il est nécessaire de bien choisir le moment où sera effectuée cette acquisition afin de profiter au mieux des textures. En effet, il est plus judicieux de réaliser la prise de photo sous temps couvert. La luminosité est plus diffuse et régulière, tandis qu'un apport lumineux trop important peut tromper l'information au niveau des couleurs et de la texture des éléments. Néanmoins, on pourra par la suite faire une simulation lumineuse sur ce modèle grâce aux logiciels 3D tel ArchiCAD.

Afin de pouvoir effectuer une mise à l'échelle, des points ou des cibles dans l'environnement étudié sont mis en place afin de les relier lors du traitement des données dans différents logiciels de photogrammétrie. Cette plateforme va ensuite, par un travail préalable du traitement des photos, projeter les différentes informations au travers d'un nuage de points denses. Si ce système est accessible à tous, architectes, archéologues ou amateurs, il est néanmoins nécessaire de connaître toutes les règles liées à cette pratique afin de pouvoir constituer des fichiers compréhensibles.

Cependant, si cet outil permet de gérer différentes échelles, que ce soit de l'environnement urbain, de l'architecture ou d'un objet, son utilisation met en place une représentation d'un « instant T » précis, d'une ambiance prise sur le moment de la capture des photos. Il est alors aisé de constituer une trace numérique fidèle du moment précis où on l'a effectué. Une adéquation entre modélisation BIM et photogrammétrie peut être exécutée. En effet, si le modèle 3D déjà travaillé permet de questionner le modèle au travers de connaissances déjà acquises



Fig 19. Motif mis en place et dessiné par Lumila Weiler, élément récupérable par orthophoto grâce à la photogrammétrie

38. GRUSSENMEYER Pierre, Photogrammétrie architecturale et modélisation 3D du patrimoine, ResearchGate, mai 2003

II. Une évolution des logements à contre-sens de la conception d'origine?

et rassemblées, la photogrammétrie apporte plus de précisions en modifiant le modèle numérique initial. Grâce à cela, on va alors passer d'un relevé technique, un modèle conceptuel, réalisé lui-même par un relevé traditionnel de représentation 2D (plans, coupes, élévations...), à un relevé plus précis, plus réel, le modèle construit. Par la suite, ceci amène à un relevé simulé, une représentation en s'immergeant. Cette chaîne permettra par la suite de rajouter plus de sensibilité dans le modèle numérique initial.

S'il n'a été possible d'exécuter ce travail au Pré des Palmier, nous savons que ce processus permet alors de pouvoir déterminer les textures présentes dans cet aménagement spécifique et ainsi de garder en mémoire, au travers d'une période défini, une ambiance lumineuse particulière dans ces logements déjà réappropriés. Contrairement au modèle BIM, ce modèle photogrammétrique ne permet pas de faire de simulation, mais de représenter une image visuelle réel pour un instant précis. De surcroit, ce modèle photogrammétrique permet d'ajouter plus de précision par l'apport d'un nouveau paramétrage, au modèle réalisé. En effet, si nous avons commencé par la photogrammétrie, nous aurions fait l'acquisition de photos, généré puis nettoyer le nuage de point, et terminé par la constitution d'un modèle 3D sur la base de ce nuage. Ici, nous avons commencé par la modélisation, dans un souci de regroupement d'informations déjà acquise, et dans un but de communication rapide du discours architectural. Dans un second temps, nous aurions utilisé les textures soustraites du modèle photogrammétrique grâce aux orthophotos, images obtenues par le traitement des données ici apportées par la photogrammétrie, que l'on aura appliqué sur le modèle 3D.



Fig 20. Jeu de motif mis en place par Lumila Weiler, revêtement de sol (source : à gauche, fond d'archive de Jean Weiler, à droite, photo personnelle d'un T4

c. Nécessité de l'immersion

Les différentes évolutions qu'ont connu ces outils informatiques ont permis de mettre en place de multiples méthodes de représentation. Afin de rendre l'architecture accessible à toutes personnes, les techniques numériques ont permis le développement des applications en temps réels et en 3D établis en deux concepts selon le professeur Pierre Grussenmeyer : la « réalité virtuelle » au travers de la modélisation vectoriel notamment l'outil BIM, et la « réalité visuelle » avec l'utilisation de modèle 3D qui combine surfaces, textures et/ou lumière que l'on peut retrouver avec la photogrammétrie. En effet, si le modèle ArchiCAD préalablement effectué nous apporte des données lumineuses importante pour la compréhension du projet, le modèle photogrammétrique nous met en avant des éléments plus complexes comme les matières, textures, les couleurs réelles effectives ou encore une ambiance particulière.

Il est alors important de proposer au large public de nouvelles méthodes de découverte de ce patrimoine, leur apportant une expérience immersive afin de comprendre les enjeux et ainsi pouvoir participer aux projets qui l'accompagne. Les objectifs de la réalité virtuelle ainsi que la

II. Une évolution des logements à contre-sens de la conception d'origine?

réalité augmentée sont alors de faire interagir le spectateur avec l'objet présenté, de l'immerger entièrement dans un espace hors cadre. Cependant, la réalité virtuelle (VR) et la réalité augmentée (AR), apportent toutes deux des approches différentes. En effet, leurs degrés d'immersion divergent. Si la VR permet une interaction dans un environnement artificiel, une simulation de l'espace réel, l'AR combine images réelles et éléments virtuels, un développement de la réalité. Ainsi, Julie Milovanovic, Guillaume Moreau, Daniel Siret et Francis Miguet démontrent que plusieurs applications sont apportées à ces processus tel la mise en place d'une pédagogie autour de l'immersion, notamment dû au développement des smartphones, tablettes et casques de réalité virtuelle. Ces derniers permettent l'accès à ces dispositifs, la communications et représentation des informations entre les acteurs et spectateurs ou encore l'apport d'une expérience sensible et cognitive³⁹.

Si plusieurs logiciels permettent ce déplacement dans un univers virtuel, ArchiCAD permet la mise en place d'une scène filmée qui introduit un déplacement dans l'espace virtuel préalablement conçu. On peut alors interagir avec les volumes et découvrir l'espace petit à petit au travers de films virtuels. Cependant, l'AR permet une véritable visite scénarisée de l'espace avec la possibilité, grâce à la combinaison de réalité et de virtuel, de voir les différentes évolutions qu'a connu l'environnement présenté. Si ce processus est déjà bien développé dans les musées et édifices importants, tel le palais des papes à Avignon, il permet plus aisément de faire comprendre aux visiteurs les différentes transformations qu'on connaît les édifices afin de leur permettre de se projeter dans l'avenir. Ainsi l'AR permet aux usagers du Pré des Palmiers de comprendre leur environnement. La mise en place d'un parcours scénographié reprenant le cheminement déjà conçu par l'architecte et le décorateur, de la plage au salon, permet alors aux habitants de comprendre l'enjeu de la disposition de chaque pièce. La scénographie de l'espace de vacances, objectif principal des concepteurs, est alors mise en valeur afin d'être préservée.

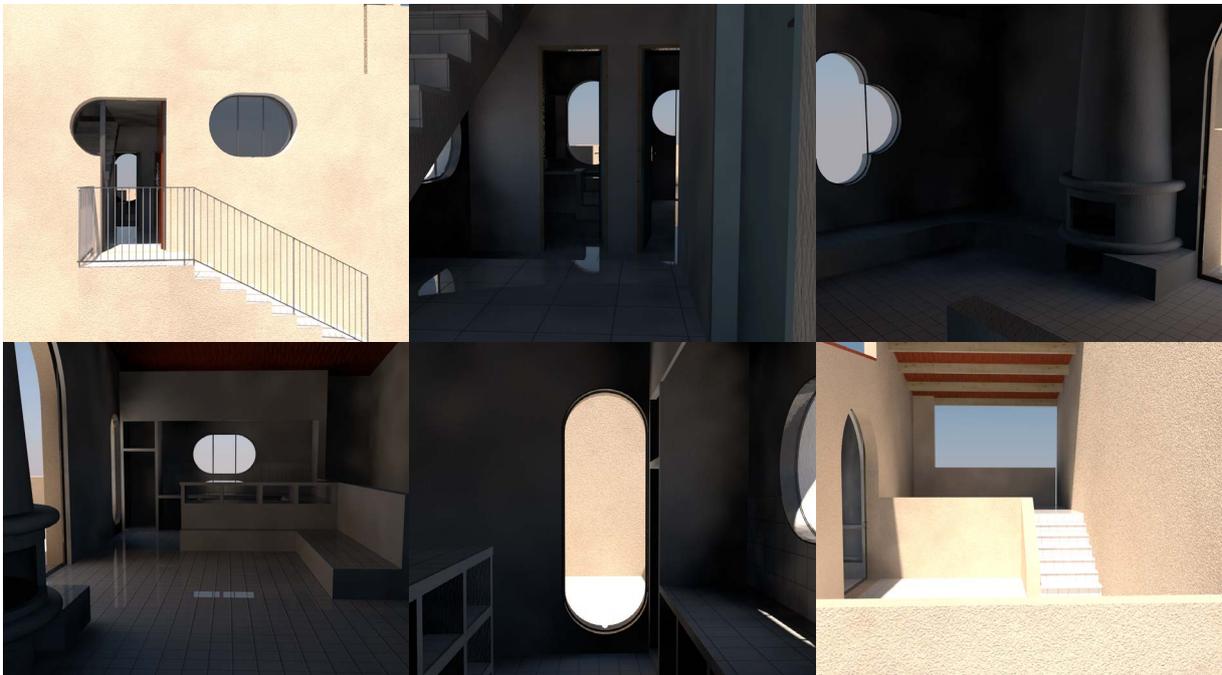


Fig 21. Parcours scénographié des concepteurs, au travers d'une immersion virtuelle, de l'espace public à la terrasse privée, le 29 mai 2020 à 14h

39. MILOVANOVIC Julie, MOREAU Guillaume, SIRET Daniel, MIGUET Francis, Virtual and Augmented Reality in Architectural Design and Education: An Immersive Multimodal Platform to Support Architectural Pedagogy. 17th International Conference, CAAD Futures 2017, Gülen Çagdas, Mine Özkar, Leman F. Gül and Ethem Gürer, Juillet 2017, Istanbul, Turkey. Hal-01586746



III. LA MISE EN PLACE D'OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE D'UNE ÉVOLUTION FUTURE ET D'UNE POSSIBLE LABELLISATION

3.1 Du logement contraint par la réglementation

a. Influence d'une protection et la réglementation appliquée

Aujourd'hui, l'architecture de la période des Trente Glorieuse a perdu de la visibilité envers le large public. Néanmoins, des pratiques institutionnelles de conservation sont mise en place massivement afin de préserver des monuments catégorisés comme historique de cette partie du siècle. Ceci pose alors la question de la place de l'édifice classé dans son histoire architectural ainsi que sa valeur alors que ces actions conservatrices posent des notions de contraintes et d'objectifs. Les chercheurs Jean-Lucien Bonillo et Michel Lamourdedieu mettent alors en lumière la nécessité de prendre en compte l'obsolescence, l'évolution des usages ainsi qu'une mise aux normes⁴⁰. Ainsi, ils définissent plusieurs champs de questionnement autour d'une patrimonialisation d'une édifice tels de rôle de la notoriété, de l'opération et de son concepteur ou le poids de la valeur d'usage. En effet, la notoriété ici d'un édifice de cette période n'est reconnu qu'au travers de revues spécialisées telle « Architecture d'Aujourd'hui ». Dans une certaine temporalité et par l'expertise de connaisseurs, ils permettent d'apporter une valeur patrimoniale qui sera plus tard partagé avec un public moins connaisseur. Néanmoins, l'image véhiculée de ces projets, dans ce contexte historique particulier, est primordiale notamment dans sa diffusion ainsi que, pour les opérations les moins reconnues, pour la mise en place d'une labellisation. Ceci est d'autant plus important si la notoriété des concepteurs ne peut permettre une mise en lumière de leur travail. Il est alors important de communiquer de manière stratégique les valeurs architecturales et les partis pris des architectes de l'édifice afin d'éviter une appropriation et des travaux dénaturants l'œuvre initiale.

Afin de permettre une future labellisation du projet, il est important de connaître les modalités et les différents règlements qui s'appliquent actuellement sur l'opération. Tout d'abord, le Pré des palmiers rentre dans une ZPPAUP, Zone de Protection du patrimoine Architectural Urbain et Paysager, depuis le 19 février 1996⁴¹. Ceci met en place une réglementation précise afin de préserver le caractère traditionnel dans le développement urbain, tout en respectant le patrimoine et son histoire. Il définit alors des obligations et autorisations architecturales, tels l'utilisation de tuiles et toiture en pente, des volets à persiennes ou des murs peints en badigeons au lait de chaux, et les interdictions tels les climatiseurs en façade, la modification de baies traditionnelles, ou des descentes d'eau pluviales autres qu'en cuivre. Ces règles définis sont actuellement déjà appliquées sur l'opération et permet de protéger l'édifice dans son aspect extérieur, ses façades. Dans un second temps, le règlement de copropriété uni chaque propriétaire autour de normes mise en place afin d'unir chaque transformation. Celui-ci permet de déterminer les éléments immobiliers qui sont affecté à l'usage exclusif des propriétaires, espaces privés, ainsi que les parties d'usage collectif. Il définit aussi des règles de bon voisinage ainsi qu'une organisation de bonne tenu, d'entretien et de gestion des parties communes.

40. BONILLO Jean-Lucien, LAMOURDEDIEU Michel, Représentations et transformations de l'architecture des Trente Glorieuses : Volume 1 – Analyses et synthèse [Rapport de recherche] ENSA-M ; INAMA, 2003, pp59 hal-01337188

41. Règlement de la ZPPAUP, récupéré sur le site officiel de la commune d'Hyères les palmiers

III. Mise en place d'outils numériques

b. Les labels qui peuvent être appliqués

Néanmoins, d'autres protections peuvent être appliquées sur des demandes des usagers. En effet, on peut alors distinguer les « Monuments historiques », et « Architecture contemporaine remarquable » (anciennement « patrimoine du XX^{ème} siècle), deux labels qui peuvent être appliqués⁴².

Le premier implique la protection d'immeubles ou parties d'immeubles, bâtis ou non bâtis ainsi que des objets mobiliers ayant un intérêt d'art ou d'histoire. Les avantages de ce label sont la mention dans des documents de communications diffusés par le ministère de la Culture, signalisation par une plaque portant le logo du label, ou encore des possibilités d'avantages fiscaux et d'aide pour les travaux. Le ou les propriétaires doivent faire les démarches pour cette protection, sur le site officiel du Ministère de la Culture, mais elle peut être amenée par les services de l'Etat. Par la suite, la CRPA (Commission régionale du patrimoine et de l'architecture), composée d'élus de membres d'associations, de personnalités compétentes et représentants de l'Etat donne un avis, favorable ou défavorable à la protection. A ce titre, l'édifice ne pourra donc plus être détruit ou déplacé, ainsi que faire l'objet de travaux sans autorisation ni contrôle des services de l'Etat chargés des monuments historiques.

Le second label détermine les édifices de moins de 100 ans non protégés au titre des Monuments historiques. Ceci permet, d'accéder aux indications du Ministère de la Culture, de mettre en avant une architecture remarquable habitée et fréquentée au quotidien, ainsi que d'inciter son utilisation au travers des différentes attentes des habitants. De plus, il permet de mettre en lumière les particularités de l'opération, son caractère innovant ou expérimental dans sa conception ainsi que son appartenance à un mouvement architectural. La résidence du Pré des Palmiers regroupe ses spécificités au travers d'une composition structurelle singulière, logement en gradin, des menuiseries atypiques ainsi que son contexte d'habitat intermédiaire, innovation durant la période des Trente Glorieuses. Néanmoins, les avantages de ce label n'apportent pas d'avantages fiscaux mais une aide technique pour adapter l'opération à de nouveaux usages devant amener des transformations. Cependant, le propriétaire de l'édifice conserve la libre jouissance de son bien. Le ou les propriétaires ainsi que toute personne privée ou publique y ayant l'intérêt doivent effectuer la demande par le remplissage d'un formulaire sur le site officiel du Ministère de la Culture.

c. Les limites imposées aux habitants : simulation numérique des partis pris et contraintes du projet original

Après avoir regroupés les différentes données de l'opération et déterminé le label patrimonial applicable sur le projet, il est nécessaire d'analyser les différentes données afin de pouvoir les communiquer. Si dans une première partie nous avons modélisé, au travers de ces connaissances, puis dans une seconde partie nous avons déterminé une stratégie de représentation et de simulation, il est important d'effectuer une analyse puis transmettre ces résultats en vue d'une future labellisation.

Tout d'abord, au niveau du gros œuvre, la modélisation 3D a permis de définir et comprendre le travail des fondations. En effet, celles-ci sont peu précisées sur les plans d'archives récupérées. L'outil numérique, au travers de la conception 3D a pu déterminer leurs emplacements et leur lien avec le jeu de niveau de la structure. De plus, elle permet de mettre en avant de futurs problèmes d'infiltration permis notamment au niveau des jonctions entre les terrasses et le

42. Site officiel du Ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations>

logement se situant en dessous. Dans un second temps, la simulation solaire permet de représenter le gros œuvre et les problèmes rencontrés. Cette simulation permet de mettre en avant le trajet du soleil et l'apport lumineux dans l'intérieur des cellules. Avec l'outil de modélisation Sketchup et de plug-ins, modules d'extension, tel Virvil on peut constater que les ouvertures sur les façades sud sont de tailles réduites afin de diminuer l'entrée du rayonnement solaire et ainsi protéger de la chaleur en été⁴³. De plus, les ouvertures au nord sont plus larges afin d'apporter une vue sur le paysage, ici la mer. Si ce principe est un parti pris primordial des concepteurs, il permet dans un second temps de faire une dissociation avec l'espace public. En effet, ce jeu des dimensions des ouvertures permet de protéger l'habitant du regard du public, en dehors des édifices, mais n'occulte pas la vue aux niveaux des jardins, un espace plus privé mais collectif. Dans un troisième temps, la réalité augmentée permet alors de présenter ces différents éléments et mettre en avant les vues d'origines et son évolution, transformations apportées aujourd'hui.



Fig 22. Communication du gros oeuvre par réalité virtuelle

Au niveau du second œuvre, ce modèle 3D apporte une compréhension sur la composition des parois de l'édifice. Il met en avant des problèmes de mise aux normes actuels notamment avec la faible épaisseur de la couche isolante ainsi le problème d'étanchéité des menuiseries. En effet, on peut constater que pour un souci de circulation fluide de l'air en été, important pour les concepteurs, les ouvertures sont constituées de manière simple, soit un vitrage ouvrant, sans cadre reposant sur un châssis. Par la suite, la photogrammétrie permet de confronter les différentes textures au travers de la modélisation numérique. On comprend alors que la matérialité des revêtements est importante notamment lors de la diffusion de la lumière à l'intérieur des cellules. Si la couleur blanche des murs permet de diffuser la lumière, le carrelage du sol permet d'absorber le rayonnement lumineux afin de permettre un contrôle de l'éclairage naturel dans le logement. Un parcours animé permet de rendre compte des différents éléments composant la structure ainsi que la matérialité de chaque élément.

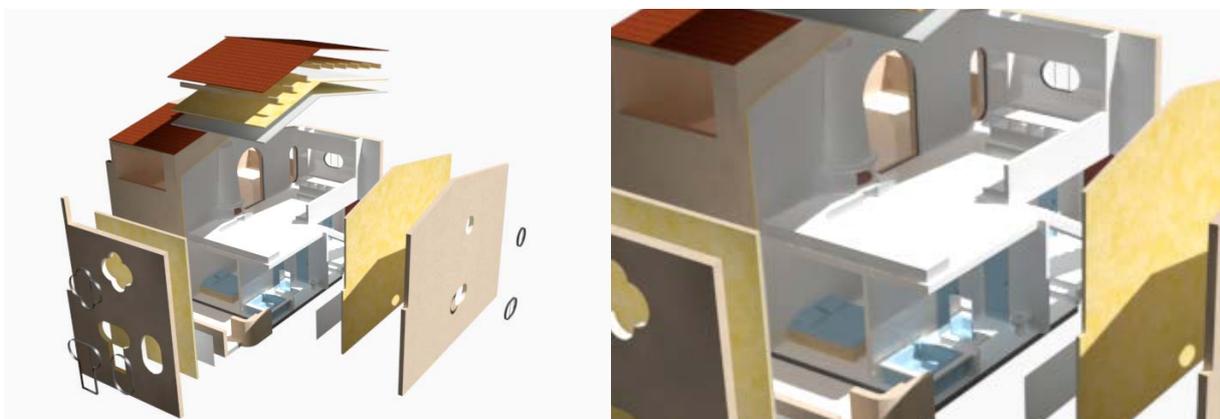


Fig 23. Communication du second oeuvre par déconstruction du modèle 3D

43. Voir simulations solaires effectuées dans les annexes

III. Mise en place d'outils numériques

Le mobilier est modélisé en 3D et précisés grâce à l'outil photogrammétrique. Ce dernier met en avant chaque aspect de chaque meuble, au niveau de leur dimension, couleur et texture. Si la modélisation 3D du projet d'origine permet de comprendre la disposition de ce mobilier au travers d'un environnement plus conceptuel, elle met en avant le besoin de peu de précision afin d'appréhender chaque espace pour chaque fonction. Ainsi, la photogrammétrie apporte plus de détails et confronter cette modélisation à son évolution actuelle. La réalité augmentée peut alors présenter, à l'aide d'outil numérique mobile tel des tablettes ou des smartphones, dans chaque logement la mise en place du mobilier d'origine au travers de la vue de l'espace réel, du logement dans l'état actuel avec ses aménagements.

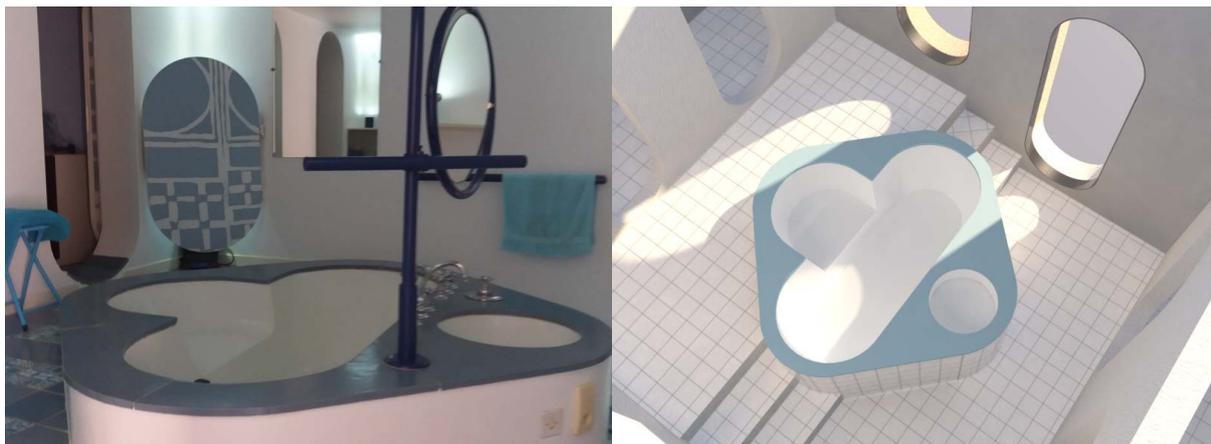


Fig 24. Communication du mobilier par projection (source : photo personnelle et maquette BIM)

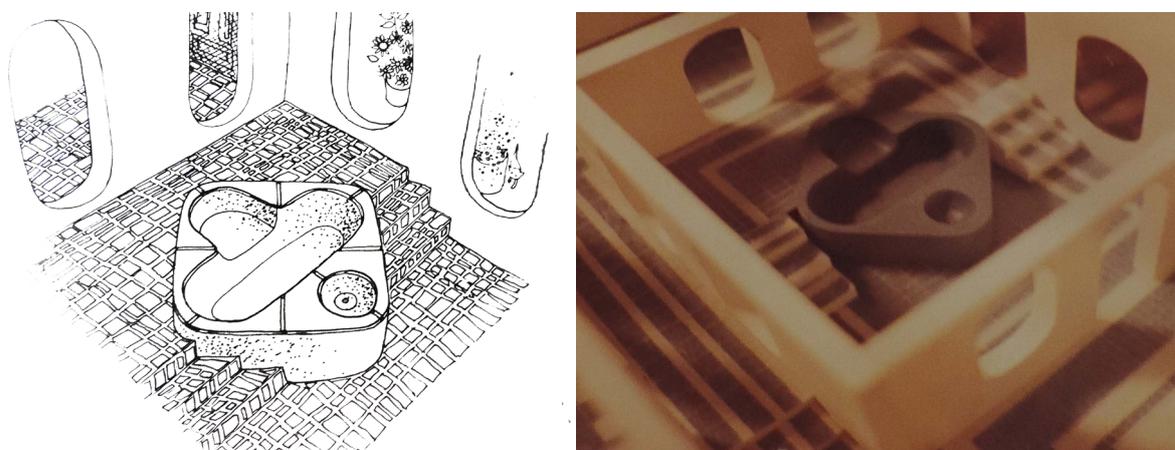


Fig 25. Communication par assemblage dessin de la décoratrice, Ludmila Weiler, et maquette (source : Fond d'archive Jean Weiler)

3.2 Méthode de communication : vers une grille de solution d'aménagement ?

a. Mise en place des critères d'aménagements et participation des usagers

Les différentes stratégies appliquées dans l'étude de cette opération ont permis de mettre en place une grille d'analyse du projet d'origine en confrontation avec les aménagements effectués⁴⁴. L'étude des archives dessinées, le protocole d'entretien ainsi que les différentes modélisations et simulations des cellules permettent de comprendre chaque aspect du sujet. Si les outils numériques légitiment la présence des habitants en tant qu'acteurs de l'évolution de l'opération, ils leur permettent de faire leur propre interaction. Ils donnent à voir et à comprendre les différents enjeux définis par les concepteurs ainsi que les multiples stratégies mises au point par les habitants afin de s'approprier leur logement. Cette grille détermine alors ces différents aspects dans une identification de chaque élément. Elle est alors évolutive en fonction des besoins et des usages quotidiens des habitants, en prenant en compte la volonté de changement de statut du logement de saisonnier à permanent. Ainsi, les critères d'aménagement sont susceptibles d'être modifiés tout en prenant en compte les idées d'origines afin de ne pas dénaturer l'opération, ainsi que les différents usages actuels.

Les études préalables ont permis de mettre en avant des partis pris architecturaux en faveur d'une protection solaire notamment en été, cependant on a pu déterminer les contraintes tels le manque d'isolation et des problèmes d'étanchéité des menuiseries. Si les habitants n'ont peu, voire, pas transformés les menuiseries d'origines, ils se sont approprié chaque espace et mobilier. On peut alors comprendre que si ce plan scénographié avait pour but de faire évoluer l'habitant dans son espace, on a pu déterminer qu'au fil du temps et de l'évolution des besoins, les usagers ont tenté de transformer leur logement en fonction de leur mode de vie. Ainsi, le mobilier fixe maçonné détermine des espaces bien définis tel les banquettes qui marquent l'emplacement du salon et de l'espace repas (cuisine ou salle à manger). Malgré leur impact fort dans l'environnement du logement, il fait parties d'un partis pris cruciale des concepteurs. En effet, s'ils mettent en place une scénographie de la plage au salon, cette différenciation des espaces par le mobilier en est sa représentation. Néanmoins, certains habitants ont su se ré-approprier ces éléments en apportant une transformation de son usage. On peut donc voir apparaître des banquettes devenir espace de rangement. Ce principe devient important puisque pour certains habitants le plus grand inconvénient de ces logements est le manque d'espace de stockage. On comprend alors qu'à travers l'évolution du logement, du statut saisonnier à l'habitat permanent, de nombreuses transformations sont apportées afin de répondre à ce besoin. Ainsi, la valeur patrimoniale se confronte à une valeur d'aménagement.



Fig 26. Transformation d'un logement par suppression de l'escalier colimaçon (source : fond d'archive Jean Weiler, photo personnelle)

44. Voir grille d'analyse effectué sur un T4 orienté nord-sud, dans les annexes

III. Mise en place d'outils numériques

b. La limite des outils numériques dans la transmission

Les outils numériques ont permis de donner à voir de nombreux éléments constructifs, architecturaux et sensible du projet d'origine ainsi que de ces appropriations. Néanmoins, d'autres outils permettent la compréhension du projet. En effet, lors de la présentation du projet par les concepteurs, ceux-ci ont effectué un travail de maquette physique afin de montrer différemment leurs interlocuteurs et leur permettre de voir autrement. On peut constater qu'à cette époque l'outil informatique était peu développé dans le domaine de l'architecture, cependant la maquette physique reste un outil de communication. Ainsi, en 1974, l'historien François Loyer met en avant le regard de l'homme face à la réalité volumétrique⁴⁵. Pour lui, la maquette devient un instrument de dialogue entre le public non initié et les hommes d'art. Elle permet alors d'appréhender les volumes et les matières avec le toucher. Aujourd'hui, si la maquette tactile est réalisée afin de faciliter la compréhension des personnes mal-voyantes dans un espace public, comme un musée, l'auteur Bruno Dufaÿ démontre qu'elle très sollicité par le plus large public⁴⁶. Celle-ci permet de mettre en condition des réalités constructives. Les auteurs Céline Droz, Virginie Meunier, Nathalie Simonnot et Gérard Hégron démontrent alors la maquette matérielle comme outil de simulation dans des conditions réelles. Elle permet alors de contraindre les matériaux de la structure afin de voir comment l'édifice va réagir⁴⁷. Toutefois, les auteurs démontrent qu'elle ancre l'opération dans une réalité constructive, au détriment de l'imaginaire. C'est ainsi que l'outil numérique vient compléter la communication du projet, notamment au travers de projection de simulation numérique sur le modèle physique, grâce à des projecteurs ou l'utilisation de tablettes et smartphone.

De plus, cette projection numérique peut être complétée afin de faire travailler tous les sens. En effet, si le parcours scénographié est mis en avant par la création d'animation il peut être introduit par un parcours sonore afin de mettre en avant chaque fonction au travers d'une bande son précise. L'équipe de recherche de Grégoire Chekoff démontre alors que la représentation sonore est un vecteur pertinent dans le questionnement dans l'aménagement de l'espace architectural⁴⁸. Ce principe participe à une ambiance donnée au travers d'une dimension inter-sensorielle. Ici il peut être mis en place par une dispositif architectural déterminé qui permet un développement sonore particulier, ou par la mise en place d'une bande son dans chaque espace avec la reproduction d'une scène quotidienne perçu seulement par le sens de l'ouïe. Ce principe fut reproduit par l'architecte Jean Nouvel lors de la présentation de son projet des Bains des Docks, dont il fait usage d'une bande sonore spécifique pour chaque espace au travers d'un film d'animation numérique retraçant un parcours au sein de l'édifice.

45. LOYER François, Pour bien lire une maquette d'architecture : le relatoscope, *Communication et Langages*, n°23, 1974, pp 56-75

46. DUFAY Bruno, Les technologies numériques au service du patrimoine dans une collectivité : retour d'expérience sur une décennie d'usages multiples au conseil départemental d'Indre-et-Loire, *In Situ*, Revue des patrimoines

47. DROZ Céline, MEUNIER Virginie, SIMMONOT Nathalie, HEGRON Gérard, La représentation des ambiances dans le projet d'architecture, *Sociétés et Représentations*, n°30, février 2010, pp 97-110

48. CHELKOFF Grégoire, LIVENEAU Philippe, BARDYN Jean-Luc, THOMAS Rachel, REMY Nicolas, Prototypes sonores architecturaux : méthodologie pour un catalogue raisonné et des expérimentations constructives [Rapport de recherche] 60, Cresson, 2003, pp 187, hal-01364549

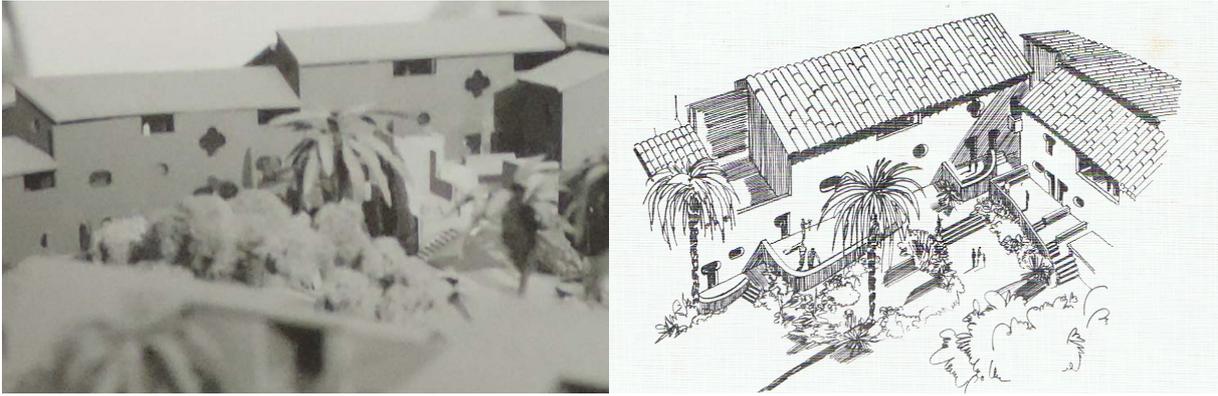


Fig 27. Outil de la maquette et du dessin pour un apport sensible dans la communication (source : Fond d'archive Jean Weiler)



CONCLUSION

L'OPÉRATION DU PRÉ DES PALMIERS S'INSCRIT DANS UNE ÉPOQUE historique forte, les Trente Glorieuses, mais aussi dans une période architecturale importante, celle de l'innovation dans l'habitat. En effet, dans un développement des vacances de masse on voit apparaître l'extension des espaces d'accueil des vacanciers, notamment dû à la mise en place des congés payés. Des associations tels les VVF ou le Club Méditerranée s'installent sur tout le territoire français afin d'amener les hommes à voir différents environnements, au plus proche de la nature. Ainsi dans ce contexte, l'Etat veut protéger le littoral français notamment ici méditerranéen. Il fait alors l'acquisition de l'île de Porquerolles afin de la protéger des investissements immobiliers et préserver sa faune et flore sauvage. Sur décision de la famille Fournier, ancienne propriétaire de l'île, l'Etat doit permettre la construction de logements près du port. Le projet de la résidence du Pré des palmier, nom donné par la présence de palmier sur le site, est alors accordé au décorateur Jean Weiler, ancien directeur des bureaux du Club Med, et l'architecte Bertrand Capet, disciple de l'architecte Emile Aillaud. Au fil des années, les besoins et les usages se sont vu transformés apportant des modifications plus ou moins importante des les logements. Ainsi il est devenu nécessaire de mettre en avant les partis pris des concepteurs et l'évolution du projet au travers de ces aménagements afin de permettre une communication des différentes notions au travers d'outil de compréhension, notamment l'outil numérique, et permettre une organisation de ces changements. Afin de pouvoir avoir une approche globale, différentes stratégies sont mises en place dans l'étude de ce projet. En effet, si de nombreuses recherches sont effectuées afin de regrouper toutes les informations, tels les plans, coupes, et élévations dessinées, dans les archives de la commune, des entretiens sont effectués auprès des habitants et du décorateur Jean Weiler. De plus, une approche numérique avec la modélisation d'une cellule ainsi que des simulations solaires, permettent de définir de multiples approches des méthodes de représentation afin de communiquer et transmettre au mieux le projet d'architecture ainsi que ses transformations.

L'île de Porquerolles est vaste et composée d'une large nature protégée. Si les voitures ne peuvent circuler sur ce territoire, le village est peu étendu permettant le développement de circulation douce. La résidence est alors édifiée en périphérie du village, sur le bord du littoral, face à la mer. L'outil numérique QGIS nous permet alors de contextualiser l'opération et ainsi de comprendre comment il s'insère sur ce relief peu escarpé au niveau du village, mais présentant une colline à proximité. Néanmoins, le site se voit en proie à des contraintes climatiques notamment dû à un climat chaud et sec en été. De plus, des problèmes d'inondations et de circulation des eaux de pluies mettent en avant des stratégies climatiques. En effet, le projet est alors pensé afin de palier à ces difficultés. Ainsi le terrain est surélevé afin de proposer des jardins collectifs en gradin descendant vers la mer, au nord, et les édifices permettent de large vide sanitaires pour empêcher la stagnation de l'eau vers les logements, et un travail en patio est proposé. L'opération est alors édifiée telles les constructions formant une enceinte refermant des jardins, sources de rafraîchissement en période de chaleur.

La récupération des données graphiques, plans, coupes et élévations, permettent d'appréhender les partis pris précédents. Ainsi, ce travail permet de définir les éléments essentiels afin de contextualiser cette opération dans le mouvement de l'habitat intermédiaire. On détermine alors des accès individualisés et des espaces extérieurs pour chaque logement, ainsi que des édifices ne dépassent pas trois étages. De plus, on peut constater un travail important de la cellule. S'il existe plusieurs types de logement, du studio au T6, chacun est unique notamment grâce à une décoration spécifique. Les espaces sont dilatés et fragmentés par un jeu de

Conclusion

niveau pour chaque pièce. Ceci permet de mettre en avant la structure des cellules, en gradin, qui introduit l'emboîtement des logements entre eux. Ce principe structurel peu répandu à l'époque fait de cette construction une opération atypique. De plus, il est accompagné par un travail des menuiseries qui proposent des formes différentes pour chaque fonction. De plus, leur dimension permet de répondre à un besoin de protection du rayonnement solaire en été. Un travail de mobilier fixe permet, une fois de plus, de définir chaque programme pour chaque pièce. Ces différents partis pris mettent alors en avant une intention de scénographier les espaces, ainsi que le passage de la plage au salon. Ainsi, nous rentrons dans la cellule par la salle de bain, où on se nettoie, puis nous nous dirigeons vers la pièce de vie. Il devient alors important de garder en mémoire ces éléments afin de pouvoir les transmettre. L'outil numérique permet alors d'édifier une modélisation 3D sur la base des informations récoltées. Il permet alors de mettre en avant les particularités de ce patrimoine afin de faciliter et développer les méthodes de communication des partis pris originaux apportés par les concepteurs.

Dès la livraison de l'édifice, celui-ci ne fut pas reçu avec toute l'attention que les concepteurs espéraient. De nombreux aspects des constructions posaient de problème notamment la couleur des façades. Si les habitants de l'île n'appréciaient pas les teintes utilisées, les concepteurs se défendent par l'utilisation d'une couleur que l'on retrouvait déjà, à cette époque, sur d'autres bâtiments du village. Toutefois, les usagers de la résidence l'accueil avec enthousiasme. Ils apportent un avis favorable au projet affirmant des espaces confortables et pratiques, notamment amené par un aménagement proposant le moins d'entretien possible. Cependant, au fil de leur utilisation, les habitants ont transformé leur logement. On voit alors apparaître différents degrés de transformation, de l'aménagement non visible qui n'impacte pas l'aspect esthétique aux changements définitifs, impactant les partis pris initiaux sans en prendre compte.

Différents outils sont alors mis en place afin de modéliser, représenter et communiquer ces différentes informations dans le but de le rendre compréhensible au plus large public. Tout d'abord, la maquette numérique, au travers de logiciel BIM permet d'établir un modèle conceptuel par un paramétrage des données 2D récupérées préalablement. Elle permet de manière rapide, mais peu précise de communiquer le projet, et de montrer les partis pris volumétrique et lumineuse des concepteurs. Une simulation lumineuse peut y être établie afin d'avoir une première approche des ambiances intérieures. La photogrammétrie, apporte alors plus de précision. Si elle doit être mise en place dans un contexte précis, par temps couvert afin de ne pas impacter l'information au niveau des couleurs et des textures, elle permet de représenter une image visuelle de l'environnement réel, dans un instant T. Ces informations sont par la suite réutilisées sur le modèle BIM par l'import des textures, notamment grâce à l'orthophoto. Ainsi, le premier modèle va connaître des modifications de ses paramétrages par l'apport d'informations supplémentaires données par la photogrammétrie. Dans un dernier temps, une immersion est possible afin de permettre une interaction des usagers dans l'environnement numérique. En effet, si la réalité virtuelle propose un espace seulement virtuel, la réalité augmentée permet de combiner des images du réel et des éléments virtuels. Les spectateurs peuvent alors réinterpréter le parcours scénographique proposé par les concepteurs au travers d'une mise en scène numérique mêlant aspects du projet d'origines et les différentes transformations apportées.

Dans un dernier temps, cette opération doit être communiqué au mieux afin de permettre à certains habitants de pouvoir faire une demande de labellisation. En effet, il est important de mettre en avant les différents aspects du projet dans son contexte historique ainsi que les évolutions qu'il a connues. Pour cela, il est nécessaire de connaître les règlements appliqués sur ce projet notamment la ZPPAUP. Des obligations architecturales ainsi que des interdictions

sont alors imposées dans un souci de préservation du caractère traditionnel du village. De plus, différents labels peuvent être mis en place pour ce projet. On peut alors définir les « Monuments historiques » qui implique les immeubles ou parties d'immeuble, bâti ou non bâti, ainsi que « Architecture contemporaine remarquable ». Si les deux protections amènent et des contraintes différentes au habitants ils proposent certains avantages. Néanmoins, afin d'en faire la demande, des simulations doivent être effectuées aux modèles numériques afin d'en déterminer la meilleure communication du projet, pour un objectif de labellisation. En effet, plusieurs stratégies de transmission sont établies pour chaque élément de l'édifice. Ainsi, pour le gros œuvre, des simulations lumineuses sont mise en place et présentée au travers de la réalité virtuelle et la réalité augmentée, pour le second œuvre une animation présentant une construction et déconstruction des parois permet sa compréhension, puis pour le mobilier une projection de la modélisation 3D, en réalité augmentée, par l'utilisation de tablettes et smartphone est appliquée.

Une grille de solutions d'aménagements est alors proposée à la suite de toutes ces études. Elle permet une organisation des transformations, en prenant en compte le discours d'origine. Celle-ci est évolutive et prend en compte les multiples besoins et usages des habitants tout en les confrontant aux stratégies constructives des concepteurs. Ainsi, si les logements tendent à changer de statut, de l'habitat saisonnier au logement permanent, la valeur d'aménagement prend de l'ampleur, de même que la valeur patrimoniale. Cependant, si l'outil numérique permet de mettre en lumière cette nouvelle approche, différents éléments amènent une compréhension du sujet. Ainsi la maquette physique apporte une compréhension sensorielle, grâce au toucher. Il permet, notamment aux mal-voyants d'avoir une approche différente des espaces et des volumes. Celle-ci peut toutefois s'accompagner d'une projection d'un modèle numérique afin de permettre une transmission dynamique et pluridisciplinaire.

BIBLIOGRAPHIE

1. Loisir à la plage

Ouvrages

TOULIER Bernard, Tous à la plage ! Villes balnéaires du XVIIIe siècle à nos jours, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, 2016

2. Histoire de Porquerolles

Ouvrages

BORREANI Marc, CHABAL Lucie, MATHIEU Laurent, MICHEL Jean-Marc, PASQUALINI Michel, PROVANSAL-LIPPMANN Mireille, Peuplement et histoire de l'environnement sur les îles d'Hyères (Var), éd. Documents d'Archéologie Méridionale, n°15, 1992, pp 391-416

LURET William, L'homme de Porquerolles, éd. Jean-Claude LATTES, 1996

Archives écrites

Règlement de la ZPPAUP, récupéré sur le site officiel de la commune d'Hyères les palmiers

3. Habitat de vacances

Archives écrites

-PC 5492 du 26/02/1971 avec achèvement des travaux en 1976

-PC 6159 du 28/11/1972

-PC 7655 du 15/04/1973

Revues

Escales, promotion riviera Côte-d'Azur, Corse et Monaco, Janvier 1970, n°1

La revue de la construction, la ville, magazine de l'architecture, juillet - août 1973, n°5

Après-demain, octobre 1971, n°137, p7-10

Maison et Jardin (sans références, donnée par le décorateur Jean Weiler)

Plaquettes de promotion du Pré des Palmiers

DUHON Emile-Jean, « Village-hôtel de vacances du Club Méditerranée à Agadir », L'Architecture Française, 1967, n°303-304, p79-82

Ouvrages

PEYRE Christiane, RAYNOUARD Yves, Histoire et légendes du Club Méditerranée, éd. Du Seuil, Paris, 1971

RAUCH André, Vacances en France de 1830 à nos jours, éd. Hachette, département hachette référence, 1996

SMOLUCH Alma, BARTOLI Pascale, BONNOT Carine, NIVET Soline, TEXIER Simon, L'aventure des VVF, Village, Vacances, Familles, 1959 - 1989, éd du Patrimoine, centre des monuments nationaux, Paris 2017

Travaux de recherches

BARTOLI Pascale, Expérimentations et innovations de programmes résidentiels de vacances dans la période des trente Glorieuses : le cas du littoral varois, Marseille, 2014

CARRASCO Clémentine, Spatialité des premiers villages de vacances : utopies du Club Méditerranée, Bruxelles, 2017

4. Phénomène d'appropriation

Ouvrages

SERFATY-GARZON Perla, Chez soi : Les territoires de l'intimité, Paris, A. Colin, 2003

TAPIE Guy, Sociologie de l'habitat contemporain, éditions Parenthèses, Marseille, 2014

Revues

REAU Bertrand, « Evasions temporaires : socialisations et relâchements des contrôles dans les villages de vacances familiaux », in Espaces et sociétés, 2005, n°120-121, p123-139

5. Patrimonialisation

Règlements

Règlement de copropriété du Pré des palmiers, 1993

Règlement de Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, 1993-1994-1996

Ouvrages

BONNIN Philippe, Images habitées, éd. Creaphis, 2006

CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine, éd du Seuil, Paris, 1992, 1996, 1999 actualisé en 2007

Bibliographie

HEINICH Nathalie, La fabrique du patrimoine, « De la cathédrale à la petite cuillère », éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2009

POIRRIER Philippe, VADELORGE Loïc, dirs, Pour une histoire des politiques du patrimoine. Paris, Éd. La Documentation française/ Comité d'histoire du ministère de la Culture, coll. Travaux et documents, 2003, 615 p.

POULOT Dominique, Patrimoine et modernité, éd. L'Harmattan, janvier 1998

TRELEANI Matteo, Qu'est-ce que le patrimoine numérique, Une sémiologie de la circulation des archives, éd Le bord de l'eau, août 2017

Archives ouvertes

BONILLO Jean-Lucien, LAMOURDEDIEU Michel, Représentations et transformations de l'architecture des Trente Glorieuses : Volume 1 – Analyses et synthèse [Rapport de recherche] ENSA-M ; INAMA, 2003, pp59 hal-01337188

LE HEGARAT Thibaut, Un historique de la notion de patrimoine, 2015. halshs-01232019

6. Les outils de transmission

Revues

COULAIS Jean-François, Généalogie de la représentation virtuelle et transformations du regard, Culture et Recherche, n°138 automne-hiver 2018, pp 56-58

DE THOISY Eric, Architecture et numérique, deux ontologies solidaires, d'une mémoire visible à une mémoire convertie, Sens public, 2017

DROZ Céline, MEUNIER Virginie, SIMMONOT Nathalie, HEGRON Gérard, La représentation des ambiances dans le projet d'architecture, Sociétés et Représentations, n°30, février 2010, pp 97-110

DUFAY Bruno, Les technologies numériques au service du patrimoine dans une collectivité : retour d'expérience sur une décennie d'usages multiples au conseil départemental d'Indre-et-Loire, In Situ, Revue des patrimoines

GRUSSENMEYER Pierre, Photogrammétrie architecturale et modélisation 3D du patrimoine, ResearchGate, mai 2003

LOYER François, Pour bien lire une maquette d'architecture : le relatoscope, Communication et Langages, n°23, 1974, pp 56-75

TERRIN Jean-Jacques, BASILE Maria, Le projet IP City Une recherche sur la place des technologies de réalité mixte dans les représentations du projet urbain, Flux, Avril 2009, pp 58 à 67

Manifeste

Novak Marcos, Transmitting Architecture: the Transphysical City, 1995

Conférence et recherches

CHELKOFF Grégoire, LIVENEAU Philippe, BARDYN Jean-Luc, THOMAS Rachel, REMY Nicolas, Prototype sonores architecturaux : méthodologie pour un catalogue raisonné et des expérimentations constructives [Rapport de recherche] 60, Cresson, 2003, pp 187, hal-01364549

MILOVANOVIC Julie, MOREAU Guillaume, SIRET Daniel, MIGUET Francis, Virtual and Augmented Reality in Arhitectural Design and Education: An Immersive Multimodal Platform to Support Architectural Padagogy. 17th International Conference, CAAD Futures 2017, Gülen Çagdas, Mine Özkar, Leman F. Gül and Ethem Gürer, Juillet 2017, Istanbul, Turkey. Hal-01586746

LENIAUD Jean-Michel, PHAL Christine, HAMON Etienne, FONKENELL Guillaume, BAUDEZ Basile, GARRIC Jean-Philippe, CALLU Agnès, TUFANO Antonella, DE BIASI Pierre-Marc, LE PAPE Yannick, BERTAUD DE CHAZAUD Soraya, SIMON Melinda, Journée d'étude « le dessin d'architecture : œuvre/outil des architectes ? », Salon du dessin contemporain à Chartres, 2014

ANNEXES

- 55 Grille d'analyse de solutions d'aménagement
- 61 Entretien Jean Weiler, décorateur
- 75 Grille d'entretien pour les habitants du Pré des Palmiers
- 76 Entretien Habitants T3, bâtiment E
- 78 Entretien Habitants T4, bâtiment F
- 80 Entretien Habitants T4, bâtiment D
- 82 Entretien Habitants T6, bâtiment E
- 84 Entretien Habitants T4, bâtiment I
- 86 Notice descriptive du Pré des Palmiers
- 90 Planche des typologies de logement du Pré des Palmiers
- 91 Planches des transformations dans un logement
- 92 Planche des simulations solaires sur un T4
- 94 Planche storyboard solaire

Grille d'analyse de solutions d'aménagement

Cette grille d'analyse fut mise en place à la suite d'un entretien avec le décorateur Jean Weiler, et l'étude du programme architectural, qui a mis en avant ses partis pris mais ont déterminés certaines préconisations, par des entretiens effectués avec des habitants qui ont souligner les usages actuels et les différentes contraintes rencontrés dans les multiples logements, ainsi que par différentes simulations effectuer au travers des outils numériques qui ont permis de déterminer des éléments importants à conserver et ceux qui peuvent être déplacé ou transformés. Les préconisations définis ne sont pas des obligations, mais des orientations susceptibles d'être modifiés avec la participation des usagers de la résidence. Celle-ci est complétée pour une cellule spécifique déterminé qui ne sera pas dévoilée en raison de la préservation de l'anonymat de ses occupants.

	Éléments de construction	Impacte sur le projet initial	Préconisations	Degré de transformation	Transformations apportées
Gros œuvre	Murs périphériques	Principe structurel principal	A conserver	4	Percement du mur porteur pour l'ajout d'une chatière
	Escaliers intérieurs 1 (h> 60cm)	Principe structurel principal	A conserver	0	X
	Escaliers intérieurs 2 (h<60cm-1m)	Principe structurel principal	A conserver	X	X
	Escaliers intérieurs 3 (h>1,20m)	Principe structurel principal	A conserver	0	Rangements non maçonnés, étagères, placé en dessous
	Escaliers terrasses	Principe structurel principal	A conserver	0	X
	Escaliers en colimaçon	Secondaire, volonté d'usage et volonté esthétique	Peut être transformé, problèmes de contraintes actuels	X	X
	Escaliers salle de bain	Secondaire, volonté d'usage	Peut être transformé	4	Suppression de l'escalier menant à la baignoire
Second œuvre,	Cloisons intérieures	Permet la définition des espaces	Peuvent être modifiées, en prenant en compte la fragmentation des espaces voulu dans la scénographie initiale	3	Ajout d'une cloison dans la salle de bain pour diviser l'espace, création d'une ouverture, suppression d'une ouverture

étanchéité et isolation	Etanchéité en toiture	Principe structurel	A mettre aux normes actuelles	1	Nécessité de transformation pour cause de fuites
	Etanchéité des terrasses	Principe structurel	A mettre aux normes actuelles	1	Nécessité de transformation pour cause de fuites
	Isolation murs périphériques	Principe structurel	A mettre aux normes actuelles	0	X
Menuiserie et garde-corps	Menuiserie trèfle	Partis pris principal	A conserver, peut être transformé sans accueillir un joint d'étanchéité, sans transformer son aspect esthétique	0	X
	Hublot extérieur	Partis pris principal	A conserver, peut être transformé sans accueillir un joint d'étanchéité, sans transformer son aspect esthétique	0	X
	Hublot intérieur	Partis pris principal	A conserver, peut être transformé sans accueillir un joint d'étanchéité, sans transformer son aspect esthétique	0	X
	Fenêtre en bande horizontale	Partis pris principal	A conserver, peut être transformé sans accueillir un joint d'étanchéité, sans transformer son aspect esthétique	0	X
	Baie vitrée côté terrasses	Partis pris principal	Peut être transformé pour être étanche à l'air, sans transformer son aspect esthétique	1	Changement de la porte vitrée coulissante
	Porte d'accès principal	Partis pris principal	Peut être transformé sans transformer son aspect esthétique	0	X
	Porte d'accès secondaire	Partis pris principal	A conserver, peut être transformé sans accueillir un joint d'étanchéité, sans transformer son aspect esthétique	0	X

	Fenêtre en bande verticale	Partis pris principal	A conserver, peut être transformé sans accueillir un joint d'étanchéité, sans transformer son aspect esthétique	0	X
	Rideaux manuels à manivelles	Secondaire, volonté d'usage	Peuvent être transformés, ajout de volet en bois possible	0	X
	Garde-corps métallique escaliers intérieurs	Secondaire, volonté d'usage	Peut être transformé, mais garder son principe d'objet fin et peu présent dans l'espace	4	Changement du garde-corps
	Garde-corps mezzanine	Secondaire, volonté d'usage et esthétique	A conserver	X	X
Mobilier et finitions	Banquette maçonné salon	Partis pris principal d'usage	A conserver, permet la définition des espaces et des fonctions	0	
	Banquette maçonné espace cuisine	Partis pris principal d'usage	A conserver, permet la définition des espaces et des fonctions	1	Mise en place d'un placard de rangement non maçonné
	Baignoire trèfle avec lavabo	Partis pris principal d'usage	A conserver	X	X
	Baignoire carré	Partis pris principal d'usage	A conserver	4	Suppression pour la mise en place d'une kitchenette
	Sanitaire	Secondaire, volonté d'usage	Peut être déplacé	4	Suppression d'un sanitaire pour la mise en place d'une seconde salle de bain
	Vasque, lave-main individuel	Secondaire, volonté d'usage	Peut être déplacé	4	Suppression d'un lavabo pour la mise en place d'une seconde salle de bain
	Porte à motif en formica	Partis pris décoratif	Peut être transformé en gardant le partis pris esthétique	4	Suppression du motif pour une peinture blanche
	Cheminée arrondis	Partis pris décoratif	A conserver	0	X

	Cheminée cubique	Partis pris décoratif	A conserver	X	X
	Placard maçonné chambres	Secondaire, volonté d'usage	Peut être transformé	4	Suppression afin de transformer la chambre pour deux enfants en chambre principale
	Tablette maçonnée chambre enfants	Secondaire, volonté d'usage	Peut être transformé	4	Suppression afin de transformer la chambre pour deux enfants en chambre principale
	Plan de travail cuisine carrelé à motif	Partis pris principal d'usage	Peut être transformé en gardant le partis pris esthétique et d'usage	0	X
	Etagère maçonnée carrelé à motif, cuisine	Secondaire, volonté d'usage, permet la division des espaces	Peut être transformé en gardant le partis pris esthétique et d'usage	0	X
	Revêtement carrelé banquettes à motif	Partis pris décoratif	A conserver	0	X
	Revêtement carrelé sol à motif	Partis pris principal	A conserver	0	X
	Revêtement carrelé murs à motif	Partis pris d'usage	A conserver	4	Supprimé et remplacé dans les salles de bain
	Revêtement sol terrasses	Partis pris d'usage	A transformer si état d'usage important	3	Changement en gardant les teintes de beiges initiales
	Revêtement escaliers intérieurs	Partis pris d'usage	A conserver	0	X
	Revêtement escaliers terrasses	Partis pris d'usage	A transformer si état d'usage important	3	Changement du revêtement, dans les mêmes teintes de beige

X : Non défini

0 : Pas de transformation

1 : Aménagement minime, non visible

2 : Aménagement peu apparent, temporaire

3 : Aménagement important, en prenant en compte les principes d'origines

4 : Aménagement définitif, sans prise en compte du contexte architectural

Entretien Jean Weiler, architecte

Samedi 13 octobre 2018

14 avenue Général Leclerc, 75014 Paris

Bonjour, je m'appelle Anaïs Cotte et je suis étudiante à l'ENSA Marseille. Nous sommes le samedi 13 octobre 2018, il est 15h33. Et nous sommes, au 14 avenue Général Leclerc à Paris, ici pour étudier le Pré des Palmiers avec vous Monsieur Jean Weiler.

Oui, bon, je vais, moi, vous demander deux trois choses préliminaires. D'abord qu'est-ce qui vous a engagé à faire cette étude sur le Pré des Palmiers. Deuxièmement, qu'avez-vous comme professeurs, à Hyères vous avez connu des gens architectes, non ?

Non

Non, ah ! Ah bon.

Je n'ai pas d'architecte dans ma famille.

Pas d'architectes dans votre famille. Alors qu'est-ce que font vos parents ?

Mon père est ouvrier dans le bâtiment, et ma mère est secrétaire, dans l'insertion social.

Et vous êtes de vieux hyérois ?

Euh, non, parce que ma mère est de Toulon. Cela ne fait que 25ans que nous sommes à Hyères.

Ça veut dire votre âge.

Oui.

Formidable, c'est bien. Et qu'est ce qui vous a fait choisir l'architecture ?

Rien, en fait je suis arrivé comme ça, au hasard, en architecture. J'ai essayé le concours de Marseille et il s'est avéré que je l'ai réussi. Donc je me suis dit « Bah j'y vais ». Et il s'est avéré que cela m'a plu dès le début. Donc j'ai continué. J'avais déjà 22ans quand j'ai commencé, et c'est l'année où je me suis dit soit ça passe soit ça casse. Et là c'est passé, et ça m'a plu et de plus en plus ça me plaît. Et je suis resté dedans, jusqu'à maintenant à faire les recherches.

Est-ce que par ailleurs vous dessinez ?

Oui avant, je dessinais oui.

Vous, c'est à l'imparfait vous. Est-ce que vous continuez à dessiner ?

Pas vraiment. J'ai fait quelques croquis au Pré des Palmiers mais pas grand-chose.

Et pourquoi vous avez choisi le Pré des Palmiers ?

En fait, ça faisait plusieurs temps que j'allais sur Porquerolles. Je passais toujours devant ce bâtiment, et je trouvais qu'il dénotait par rapport aux autres. J'ai toujours voulu savoir ce que c'était, en fait. Un moment on me l'a présenté au projet, et j'ai dit « je prends ça ». Comme ça je pourrai l'étudier et savoir tout de ce bâtiment. Et pour l'instant je suis assez contente.

Oui, c'est une histoire assez fantastique.

Oui il y a beaucoup de rebondissement dans ce que j'ai trouvé à la Mairie.

Ah oui ?

Au début je ne trouvais pas votre nom, après je trouvais d'autres noms. Après je trouvais le nom d'un certain propriétaire du terrain, et après un autre, et après un autre...

Et il y a l'opération Pré des Palmiers qui est sur le port et puis ils ont fait la deuxième tranche derrière.

Les confidences, en 1999.

Oui. C'est une horrible crotte écrasée. Moi je devais faire la deuxième tranche.

Bon, écoutez, moi j'ai énormément de choses à vous dire, ma petite chérie. [Hésitation] ça ne suffira pas de se voir aujourd'hui. Je suis content de vous rencontrer.

Moi aussi, je suis très contente de vous rencontrer.

Je vous souhaite...Je suis un type un peu impossible dans la mesure où il y a des choses que j'aime beaucoup et puis il y a des choses que je déteste. Et, la profession d'architecte, que j'ai fréquenté toute ma vie, me fait dire, m'a fait dire souvent, qu'ils étaient très mal élevés, d'une part, parce qu'ils sont prétentieux. Ils se croient, ils ont une tendance un peu dictatoriale vis-à-vis de l'humain. A voir depuis ce nouvel... depuis toujours. Et alors les femmes architectes, j'ai eu beaucoup de femmes architectes dans mes équipes, et alors elles ont une curieuse chose c'est qu'elles sont un peu plus viriles que les hommes. C'est-à-dire que l'architecture qu'elles font est comme un peu plus affirmée que celle des hommes.

Alors, on va voir par où on commence. Moi je suis donc il y a 90ans presque.

Je peux récupérer mon stylo ?

Ma pauvre chérie. Je suis né il y a 90ans à peu près. Donc dans quelques jours, et je suis né le 31 octobre 1928.

Vous êtes gauchère ?

Oui.

Vous avez des frères et sœurs ?

Oui j'ai une sœur.

Une sœur qui fait quoi ?

Pour l'instant rien, elle attend un master, elle a une licence en anglais. Et là elle attend pour passer un master.

Elle est là-bas aussi dans le midi ?

Oui, elle est à Hyères.

A Hyères ? Ah ça me touche que vous soyez à Hyères, parce que donc ma deuxième femme était une hyéroise, d'origine italienne. Que j'ai adoré aussi, et non, à Hyères. Ça me touche énormément... énormément que vous soyez de Hyères. Et par ailleurs, vous n'avez pas connu un Marro qui est architecte à Hyères et professeur aussi ?

Non.

Architecte plus ou moins, je ne sais pas où. Ah non ça ne vous dit rien ?

Non.

Ce sont des amis à moi. En fait m'a belle-famille est là-bas. Oui. [Se racle la gorge]
Votre père est dans le bâtiment ?

Oui. Il est peintre en bâtiment.

Peintre en bâtiment.

Oui

Sacré boulot, sacré métier.
Il est heureux ?

Oui, je crois que oui. Il a hâte d'être à la retraite parce que c'est fatiguant.

Oui c'est dur oui. Tout dans le bâtiment est dur.

Surtout qu'il ne fait pas que peintre car une fois il a refait, à La Garde dans le vieux La Garde, une ville proche de Hyères, un mur à la chaux. Un mur médiéval.

Ah oui ? Oui, bah c'est bien, parce que c'est tout à fait dans le droit esprit de ce que nous avons fait au Pré des Palmiers. Ah oui ! C'est bien.

Bon alors qu'est-ce que je vais vous dire ?

Oh, peut être commencer par votre carrière.

Ah ma carrière, ma chérie, c'est énorme. J'ai fait les Arts Déco. Donc je suis, par rapport à la profession un bâtard. Ou un anormal, ou un...oui. Et j'ai fait les Arts Déco, et puis au sortir des Arts Déco je suis rentré chez un architecte. Et pendant 4ans, j'ai travaillé pour lui parce que c'était une grosse agence, et c'était l'architecte des Gaz de France et de l'EDF, qui s'appelait Monsieur Marty.

Mais attend, je vais peut-être...on va voir comment on procède parce que j'ai un C.V aussi, qui est fait. Il est en cours, car j'ai un de mes camarades, un de mes amis, un ancien de l'école aussi, qui un jour, en découvrant qu'elle avait été ma vie, s'est mis à prendre tous mes calpins et donc a reconstitué des choses. On est arrivé en 82 ou 83, une chose comme ça. Il n'a pas fini.

Et donc, après avoir été chez cet architecte qui travaillait pour les grands barrages et les grandes usines à gaz de la région parisienne et les grands barrages des alpes et du massif central, j'ai travaillé sur des chantiers énormes, au point de vue proportion, c'est-à-dire des choses qui faisaient 60m-100m de haut quoi, des trucs énormes. Et là j'étais dans l'équipe, celui qui s'est occupé de tous ce qui sont les aménagements et l'architecture industriel, la partie industrielle de l'architecture. C'est-à-dire, par exemple, travailler les usines à gaz, tous ce qui était peinture, et obligatoirement, très particulière dans la mesure où c'était des atmosphères extrêmement acides. Donc j'ai appris beaucoup sur ces chantiers. Et je dirais presque, parce que je n'étais pas architecte, le patron m'a toujours amené sur tous les chantiers. C'est là que j'ai appris énormément de choses. Et au bout de 4ans, j'ai eu plusieurs propositions. Je voulais sortir, je voulais faire autre chose et j'ai eu trois propositions dans les mêmes jours. Une de rentrer à la vie catholique, illustrer, m'occuper de tous ce qui est graphisme dans ce groupe. Je leur ai dit que j'étais un incroyant fini, et ils m'ont dit c'est tout à fait ce qu'on cherche.

Et l'autre, c'était de travailler avec le schah de Perse pour le jubilé de la famille impériale Et la troisième, d'entrer dans le Club Méditerranée où tous mes copains m'ont dit « ne va pas chez les nudistes ». Et je suis rentré au Club Méditerranée. Et j'ai créé le bureau d'étude du Club Méditerranée que j'ai dirigé pendant 10ans. Et là, j'ai fait 54 villages pour le Club Med, dans toute la Méditerranée jusqu'à Tahiti, si on peut dire que la Méditerranée va jusqu'à Tahiti. Et il y a eu 68-69 où comme dans mon équipe on était 28 à ce moment-là, ça a beaucoup bougé, parce qu'il y avait beaucoup de jeunes

étudiants remuants. Le patron, il y avait deux patrons au Club Méditerranée, il y avait le créateur qui était Gérard Blitz, qui importe beaucoup à toute l'histoire de ma vie. Gérard Blitz était le fondateur-créditeur du Club Med. Et il a été rejoint par un monsieur Gilbert Trigano.

Le début du Club Méditerranée, c'était des toiles de tentes récupéré des surplus américains par monsieur Trigano père, pas Gilbert, le père. Et puis au bout d'un an, un an et demi, Gérard Blitz ne pouvait pas payer et le père a glissé son fils. Tout ça à une importance parce que ça va jusqu'à Porquerolles. Et donc il y a eu un flash, un clash, d'une violence extraordinaire et je suis partie en une demi-heure du Club Med. Entre-temps, quand même, je m'étais marié. Parce qu'au sortir de l'école j'ai épousé une fille qui a fait l'école un an après moi, qui s'appelle Ludmila, Weiler qu'on va retrouver jusqu'au bout parce qu'elle a été décoratrice dans mon équipe. Elle a fait pratiquement tous mes chantiers aussi. Ludmila, elle s'appelait Cviklinski, c'était une polonaise d'origine, dont les parents vivaient à Alger. C'est des pieds-noirs. Pas des pieds noirs, des polonais.

[Silence] Je vous demande pardon, je cherche comment...j'ai énormément de documents du point de vue...j'ai tout. Et donc, quittant ce Club Méditerranée, j'étais toujours le fils chéri, le fils adoptif de Gérard Blitz, qui m'a fait une confiance régulière, continue. Et qui est un homme qui est mon second père en fait, qui a été dans la vie. Et c'est lui qui a introduit, en France, le yoga. Il était belge, il était diamantaire à Anvers, en Belgique. Et puis, il était dans la résistance, et il s'est occupé de rapatrier les juifs des déportations. Et ça a eu aussi une importance parce qu'il a organisé les trains pour amener les juifs en les faisant passer par la Suisse. Et il s'est occupé, je dirai un peu des premiers soins, tu vois, de leurs mises en place, chose qui l'a marqué. Il était demi-juif lui. Et chose qui l'a marqué parce que cette organisation il l'a reproduite pour amener des gens en vacances un peu plus tard. Et...alors comment je vais faire ?

Donc j'étais au Club Méditerranée, j'ai organisé donc le bureau d'étude et j'y ai travaillé 10ans, énormément. Parce qu'avec le Club puis la suite, j'ai, quand même, travaillé dans 54 pays différents. Et j'ai aussi pris 3 000 fois l'avion dans ma vie, et j'ai construit 54 Club Med, je vous l'ai déjà dit.0 Mia ensuite quand i y a eu le clash j'ai été appelé par Air France qui voulait faire des hôtels dans les villes où ils descendaient. Ça s'appelait les hôtels Méridiens. J'ai fait 85 000 chambres pour eux, avec les architectes locaux, avec différentes nationalités, dans différentes villes, grandes villes et capitales. En gros c'est ça, et ayant cette expérience du Club Méditerranée, et acquis une réputation, disons, d'être un peu non conformiste, d'être un peu... parce qu'on m'a dit « qu'est ce que tu vas foutre chez les nudistes ? C'est complètement con, etcétera ». C'était la chance de ma vie. La chance de ma vie c'est d'avoir rencontré une société qui était en train de se faire. C'est-à-dire la société vacances. Et cette société des vacances elle avait commencé en 1936, par les congés payés. En 39, c'était la guerre, jusqu'en 45. Et c'est au retour de la guerre, à la fin de la guerre que s'est fondé le Club Méditerranée, s'est crée le premier village. Le premier village, c'était donc en Espagne, aux Baléares. Et, ça a mal tourné très vite, car d'une part c'était sommaire, très très sommaire. Mais c'était des gens qui sortaient de la guerre, c'était aussi créé par des sportifs. Et Gérard Blitz était champion de Waterpolo de Belgique. C'était une grande communauté de sportif. Et je suis arrivé... Et alors le premier village de vacances a été fermé car les curées et Franco n'aimaient pas du tout le genre, la liberté de ces gens. Donc il s'est rabattu sur la France, et donc on crée une série de village en Méditerranée. Je ne sais plus combien, ça c'est une chose.

Je vous parle de ça car ça a compté énormément dans ma vie, sur le plan de l'architecture. Je vous disais tout à l'heure que je trouve que les architectes sont assez mal élevés par rapport aux hommes, par rapport à l'homme. Pour moi, je dirai à l'épiderme. C'est-à-dire que l'humain, l'épiderme, la femme sont des choses qu'on oublie facilement, n'est-ce pas ? Et donc au Club j'ai rencontré des hommes, des femmes, et des enfants, pas nudistes parce que ce n'était pas le genre du tout. Mais nu parce que c'était l'été. Donc nu je veux dire avec un maillot de bain, tu vois. Ça ça a de l'importance,

car toute ma vie j'ai fais attention à l'épiderme.

Alors je vais te poser une question. Est-ce que dans vos cours d'architecture on vous parle d'éclairage ?

Oui, de la lumière naturelle. On travail surtout la lumière naturelle.

Et la lumière artificielle ?

Moins.

Parce que ce sont de sales cons les architectes, de sales cons. Parce que quand tu rentres chez toi à 6h du soir qu'est-ce que tu fais ? Tu appuies sur un bouton électrique. Et il n'y a pas d'enseignement réel, essentiel, de la maison du dedans, de la nuit. C'est là que les gens vivent, c'est la nuit qu'ils sont dans leur maison. Et ça c'est pour moi, absolument scandaleux. Il y a deux choses il me semble, est-ce qu'on vous parle des problèmes d'argent ? Là aussi, je trouve ça scandaleux, parce qu'il n'y a pas un de nous qui n'a pas eu de terribles problèmes d'argent, avec le client, avec les entreprises, avec tout ça. Et ça, alors je le dis à vous, en tant que personne, en tant qu'être, il faut absolument qu'avant de sortir de l'école vous ayez ou obtenu qu'on en parle ou demandé aux profs. Qu'ils en parlent, qu'ils aient le courage d'en parler, parce que c'est infernal, c'est très très dur. Très très dur. Et c'est dégueulasse de vous laisser partir dans la vie sans ces éléments-là.

On a des cours de droit maintenant. Enfin, surtout à Marseille, parce que dans els autre écoles apparemment ça ne se fait pas trop. On a des cours de droit en fin de licence et en master, pour nous parler de tant de personnes qu'il faut embaucher, comme un économiste. On nous a dit la dernière fois qu'il faut absolument un économiste, pour pouvoir gérer justement tout ce que vous couter le projet, les matériaux...

C'est fait par quelqu'un ?

Oui, à Marseille en tout cas.

J'ai appris d'une fille que j'aime beaucoup, une hyéroise qui est de la famille de ma femme, la deuxième, elle dirige maintenant un des gros chantiers du 13ème, celui de Nouvel avec les tours qui se cassent la gueule là. Il y a deux tours qui ne sont pas droites, cette connerie monstrueuse pour moi, monstrueuse. Tous Nouvel qu'il soit, foutre des gens en biais, pour des gens qui marchent. Alors ce sont des immeubles qui, pendant 30ans vont se casser la gueule, tu vois. Ils donnent l'impression que ça se casse la gueule, je trouve qu'humainement c'est dégueulasse, c'est pas bien. Alors elle, elle a fait de l'écologie et j'étais il y a 15 jours chez elle à Paris, et elle dirige tout le chantier sur le point écologique et ça c'est quelque chose d'extraordinaire, à tout point de vue. Il faudra que vous la rencontriez, c'est une hyéroise.

Et elle s'appelle comment ?

Elle s'appelle Marine Bertini. Bertini c'est lui qui avait un truc de matériel agricole vers la gare, et qui a pris sa retraite il y a deux ou trois ans. C'est quand même drôle, c'est drôle.

A la gare de Hyères, il y avait... ?

Oui, à la gare de Hyères, tu sais. Il y a un quartier assez vivant là-bas. Il s'appelait Agrimat ça s'appelait.

Ok, je vois.

C'était mon beau-frère.

C'est derrière je crois, derrière la gare.

Et du coup, avec ce Club Méditerranée, vous vous êtes inspiré de ça pour le Pré des Palmiers ?

Alors non, pas du tout. C'est encore autre chose. J'ai été appelé dans beaucoup de pays par les ministres du tourisme pour les aider dans le démarrage, aussi bien en Turquie qu'au Venezuela, qu'au Chili que d'en énormément de pays. Je vous avais dit 54 pays différents. Donc j'ai été en Pologne.

Par Gérard Blitz toujours, alors que j'avais été sorti du Club par Gilbert Trigano, Gérard Blitz s'est occupé...il a su que l'île de Porquerolles était au fond en vente. C'était la famille donc des Fournier et ils ont acheté des terrains, enfin ils étaient en cours d'achat de cette île, et avec le promoteur qui a fait la tour Montparnasse. Ça s'appelait la Sefri-cime.

Ah je vois, je suis tombé dessus, mais je n'ai rien trouvé sur ce qu'ils avaient fait à l'époque.

Là-dessus, je vais à Porquerolles, je vois l'île, et puis le président Pompidou venait d'être nommé président de la République, enfin plutôt élu. Et il va passer son premier été à Brégançon. Vous devez connaître. Et il s'aperçoit que des promoteurs voulaient, non seulement acheter l'île, mais faire un pont, comme pour l'île de Ré, et lotir toute l'île.

Est-ce que vous voulez boire quelque chose ? Est-ce que vous voulez un thé, un café, est-ce que vous voulez de l'eau ?

Non, merci, je ne bois pas beaucoup.

Vous êtes sobre.

Non, je ne bois pas d'eau, je ne bois pas.

Ni de vin ?

Non merci. Je n'ai pas très soif.

Vous criez si vous voulez.

Merci, beaucoup.

Donc, on va faire une parenthèse : Stacia vous y êtes arrivez comment ?

En voiture ?

Non, en tant que personne.

En fait, je cherchais des informations sur vous sur internet, et je ne trouvais rien. A un moment je suis tombé sur Jean Hensens, c'est le prénom qui est sorti sur Google, et je me suis dit « mais non ce n'est pas ce Jean là que je cherche ». Et donc j'y vais quand même, et je lis sa biographie, et je vois votre nom dedans. Et je vois que vous avait travaillé ensemble à Paris pour une agence.

Oui l'agence Marty, donc je vous ai parlé, et qui faisait des barrages. Et ayant comme copain, dans l'agence, Jean Hensens je l'ai marié en fait avec la sœur de Ludmila.

Et du coup, je cherchais un lien avec Jean Hensens mais j'ai vu qu'il n'était plus là. Du coup, j'ai cherché un lien avec sa famille et je suis tombé sur l'adresse email de madame Stacia Hensens. Du coup, on s'est envoyé des mails puis je suis venu.

Et bien je vais vous poser une question, qui a à voir toujours avec ce qu'on dit là, mais il paraît que c'est classé dans le patrimoine ?

L'île, elle est classée oui.

L'île mais pas le Pré des Palmiers ?

Non, en fait le village n'est pas classé et il y a des zones où on peut encore bâtir. C'est ça qui m'a beaucoup étonné parce que l'île est classée mais pas en entière.

Alors ça je peux tout vous expliquer. Parce que c'est de mon fait tout ça.

Parce que j'ai vu que les Fournier, lorsqu'ils ont vendu l'île, ils avaient posé une condition sur le terrain du Pré des Palmiers que ce soit constructible pour des résidences, pour du logement.

Alors Pompidou, à Brégançon, apprend qu'on va faire un pont pour soi-disant apporter de l'eau, prendre les eaux usées et au fond lotir l'île, absolument comme l'île de Ré qui est devenu quelque chose, qui est devenu un quartier de Paris quoi. Et à ce moment-là, Pompidou, décide avec le premier ministre de l'environnement qui était nommé, qui s'appelait Pierre Poujade, un professeur à Dijon. Il crée le ministère de l'environnement, et je suis appelé à faire la première étude sur l'environnement qui a été faite en France. Etude qui portait sur l'île de Porquerolles, que j'ai mis quelques mois à faire, et que je vais vous montrer évidemment. Là-dessus, le gouvernement, la république, décide de ne pas construire ce pont et, un peu en dédommagement du fait qu'ils étaient en train d'acheter l'île mais qu'on sauvait l'île avec cette première charte de l'environnement, que j'ai faite avec mon équipe. Ils ont un peu compensé le manque à gagner, tu vois, en vendant que quelques hectares sur le bord, car j'avais fait l'étude et j'avais préconisé, vous aurez l'étude... Il faut qu'on trouve un moyen ensemble de... je vais vous confier des choses.

Je reviendrai du coup pour vous les rendre ?

Oui, c'est ça. Parce que moi je vais peut-être mourir très vite.

Ah non ne dites pas ça.

Je vais vous laisser finir, avant de mourir.

Vous ne voulez rien boire ?

Non ça va merci.

Vous hurlez si vous voulez boire.

Peut-être que je m'étoufferai, je ferai « s'il vous plait de l'eau ».

Donc, je suis appelé par le ministère de l'environnement pour faire cette étude de l'île, où j'étudie tout. Elle est devant vous d'ailleurs, ce dossier-là.

Vous voulez que je vous l'apporte ?

Il s'est écrit beaucoup de choses bêtes, à propos de ce Pré des Palmiers, qui sont fausses. En fait moi je suis un vieux schnock hein, et je ne sais pas me servir des machines modernes, du téléphone, de tout ça. Et j'ai lu qu'une dame avait écrit que le Pré des Palmiers était une opération qu'on devait faire au Maroc. Et c'est une connerie colossale. Je crois que c'est une opération très réussie, parce que les gens y sont heureux. Vous en connaissez des gens qui y vivent ?

J'ai pu voir la gardienne.

Bon alors, ça c'est l'étude.

Je crois que les logements ils les gardent très longtemps.

Oui, oui oui. [Feuillette le dossier] Alors, voilà par exemple. Attends, je fais cette étude, je ne sais pas en combien de mois, et je la présente. Mon étude m'a fait découvrir que Porquerolles était en train de mourir sur le plan humain parce que...Oui attends, oui je te laisse noter. Vous avez un train à quelle heure ?

Très tard. A 22h45, mais à 20h il faut que j'aille voir de la famille.

Qui habite où ?

A une demi-heure d'ici.

Bon, j'étais en train de dire, donc je me suis occupé de tout, tout ce qui morphologique, tout ce qui est climatique, tout ce qui est histoire. En fait, quand François Ier a décidé de faire un port de guerre à Toulon, il a acheté, la royauté, la France, a acheté toutes les îles qui entouraient Toulon, comme protection. Ces îles qui ont des histoires qui datent de la Terre. Et, Port-Cros, Porquerolles et toutes ces îles qui sont avant Toulon, en venant de Grèce, parce qu'il y avait le port d'Olbia à côté, le port grecque d'Olbia, et elles passaient par derrière à cause du mistral. Elles se protégeaient de la violence du mistral qui descendait de la montagne et donc c'est comme ça que Porquerolles a servi de fort militaire. C'est pour ça que sur toute ces îles il y a un gros fort. J'ai découvert dans l'étude, que l'île se mourrait sur le plan humain parce qu'il y avait des garnisons avec des jeunes piou-piou qui amenaient les filles. Et, quand je me suis occupé de Porquerolles, il restait quatre ou cinq vieux gars, de vieux garçons qui ne s'étaient pas mariés pour cause qu'il n'y avait plus de filles. C'est un des éléments de ma découverte sur le plan du devenir de l'île. Or, le temps que je fasse cette étude, le ministre de l'époque qui s'appelait Monsieur Debré, a décidé de remplacer les petits marins par de jeunes gendarmes. Et comme c'était contradictoire avec ce que je préconisais, ils ont fait disparaître mon étude. La première étude écologique. J'en ai amené 30 exemplaires au ministère et le jour de la présentation ça a disparu. J'en avait gardé 1,2,3 ou 4 je ne sais plus. Et il y en a un que je donnais au maire de Porquerolles à l'époque, à Monsieur Pardy, qui avait un restaurant sur la Place des Armes. Alors cette île, j'en ai gardé.

C'est beau comme prénom Anaïs.

Oui, c'est méditerranéen. Je crois que c'est hébreu, Anaïs voulait grâce. Pas grasse la grasse, mais grâce de gracieuse.

[Feuillette le dossier] C'était en quelle année ?

Novembre 71. [Silence] Donc on a fait ça, on a fait l'étude du port, les barèmes, les taux, les populations résidentes, passages journaliers, populations des bateaux, enfin un travail assez considérable qui donc a disparu parce que c'était contraire à ce que j'ai décidé bêtement, enfin un peu vite, pour traiter comme les ministres peuvent faire, de la chose. Et, j'ai donc, après avoir remis cela, tu vois ce sont toutes les propositions, les études sectoriels. Ça je pourrais te le prêter, à condition que tu me le rapportes. Parce qu'il n'y en a pas.

Je peux même essayer de les scanner.

Oui tu vas voir ce que tu peux faire. Et, il y a l'annexe financière et tout, et puis un projet de charte sur l'île. Et en particulier, la remise en valeur de tout ce qui était agricole, nature. Et ayant fait cela, donc le groupe m'a chargé de faire un développement dans le village sur le Pré des Palmiers. Le Pré des Palmiers était un terrain contre le bord, en friche avec des palmiers. Et, je ne sais plus combien il y avait comme surface, donc a été autorisée une opération immobilière que j'ai dessinée, que nous avons dessinée. On a dessinée, dans mon agence, et on a proposé quelque chose de différent pour ce qui se constituait à l'époque pour les vacances. C'est-à-dire qu'on a proposé des maisons

méditerranéennes évidemment, en fait de constituer un petit agrandissement du village. Parce que le village avait une forme que vous connaissez. Je te tutoie. Et donc, c'était une sorte de petit centre militaire, avec une place d'arme, une église en haut, on faisait [imitation de la trompette], un curé évidemment, puisqu'il y avait une église, et puis un petit port qui végétait, qui était une petite chose, toute petite. Et nous avons donc décidé de faire un quartier qui soit tout à fait dans l'esprit, qui soit un quartier et qui ne soit pas des maisonnettes les unes à côtés des autres en bouffant du terrain quoi. Mais comme on savait que ça allait être une opération qui allait être achetée par des gens qui viennent là en vacances, on l'a pensé profondément vacances, dans les tas de soucis. Dans tes tas de soucis, que d'une part que ce soit facile à entretenir, facile à gérer parce qu'on vient, on pose ses affaires et puis on repart en laissant des choses mais qui était des choses d'esprit nautique, d'esprit bateau, d'esprit ordonné donc particulièrement facile à entretenir. D'où par exemple, tout en carrelage, et ça c'est méditerranéen aussi, ça explique aussi ce fameux rouge qui a été très discuté, qui était sur cette place d'arme. Et j'ai trouvé il y a peu, une photo que je t'ai mise de côté. Hyères les Palmiers, une vieille rue, tu vois avec ces rouges assez fantastiques, qui là est très sali très vieux, c'est une vieille photo. Depuis ça a été nettoyé, mais ce rouge, ce fameux rouge que certains trouvaient un peu violent, il existait, c'était un côté italo-provençale-méditerranéen quoi.

Je peux voir la prendre en photo ?

Tu la garde pour le moment, tu me la ramèneras. Et puis, donc là-dessus on s'est aperçu aussi, dans l'étude qu'on était dans un terrain qui était inondable, parce que les pluies sont extrêmement violentes en méditerranée et tu sais pour Hyères, par exemple, le Gapeau ne pense qu'à une chose c'est sortir de son lit quand il pleut.

Oui, on l'a vécu il y a cinq ans.

Et donc, sur le plan géologique, donc sur le plan météo et géologique, c'est un terrain qui peu être inondé. Donc on a décidé de mettre les caves, tous les besoins qui sont de ranger les bicyclettes, les bateaux, le matériel de balades de mer... On a mis ça sur le terrain, mais on n'a pas creusé, et on a mis la partie habitation au-dessus de ce faux niveau. Et puis là, on a décidé de faire une énorme diversité de logement, allant au fond de la chambre de célibataire à l'appartement de cinq pièces. On a inventé une nouvelle manière de faire des fenêtres, qui a fait beaucoup couler d'encre et de bavardages. Les fenêtres ont été faites avec une technologie ultra moderne, qui est celle des avions. Elles ont été faites par une usine de fenêtre pour avions, et on s'est arrangé pour que tout le monde, la majorité plutôt, ait des terrasses au-dessus des toits, contre les toits, pour avoir des bains de soleil, ce que les gens cherchent.

Et alors là, il faut que je te donne... Ce que je vais te prêter vraiment c'est très très précieux parce qu'il n'y en a pas deux. Je te signale aussi que j'ai les plans d'architecture dans une cave ici, et puis il faut que j'aille chercher. Bon alors là c'est la charte. Donc on a commencé ce bâtiment, c'est parti tout de suite comme des petits pains. Le promoteur a oublié de me payer pendant 17 ans. Il m'a pratiquement ruiné, j'ai dû déménager ma merveilleuse agence place du Panthéon. J'ai déménagé pour une petite chose aux Halles, j'ai licencié la moitié du personnel. Ça a été abominable. Et quand, il y a eu le procès final, le juge a découvert qu'il n'y avait pas lieu d'avoir été puni, et j'ai été payé dans les huit jours avec de l'argent qui avait 17 ans de décalage, c'est-à-dire la moitié en vérité. Alors j'avais renvoyé le personnel, j'avais une petite agence enfin et tout et tout. Et c'est pour ça que je suis très très, je dis que les profs sont dégueulasses quand ils ne vous disent pas comment vous défendre, comment vous armer contre ces gens-là. Ils sont des bandits, des grands bandits. On dit maintenant que tout ça c'est du vol, mais attend à vivre c'est épouvantable.

Et du coup c'est à cause de ça que s'est arrêté le projet ?

Oui il n'y a que la partie de devant quoi. Ils ont fait, derrière, la petite crotte écrasée en plein dans l'endroit où il ne faut pas Parce que c'est l'eau qui va passer par là un jour de gros orage. C'est-à-dire que c'est une bêtise sans nom. C'est laid et bête. Surtout que la deuxième tranche était dessinée.

Et du coup, pourquoi ça ne s'est pas construit la tranche B, C et R ? Parce que j'ai vu qu'il y avait toute la partie qui était dessinée, qu'il n'y a que la partie A qui a été construite, et après c'était la B, R et C. Et ça n'a pas du tout été construit.

Non, parce que ça s'est fini comme en queue de poisson. C'est-à-dire, pas une queue de poisson, pour moi ça a été dramatique quoi. Heureusement que j'ai été appelé par beaucoup de pays parce que j'avais quand même de l'expérience si tu veux, de la vacance, de l'hôtellerie énorme. Et j'ai été appelé après, en Algérie par exemple, pour faire des universités, avec Oscar Niemeyer, avec Pouillon qui est un architecte qui a travaillé beaucoup à Marseille, que j'ai beaucoup aimé.

Vous avez fait quoi avec Pouillon ?

A Pouillon ? L'aménagement de l'université d'Oran. Avec Niemeyer, on a fait Constantine et Alger. Après j'ai été appelé dans des tas de pays par les ministres du tourisme, j'ai fait le plan de développement de la région d'Antalya pour les turques. J'ai été au Chili pour le développement aussi, j'ai été en Afrique, beaucoup. Puis j'ai eu, un jour, une commande très curieuse. C'était de construire une ville au milieu du désert, au Niger pour les mines d'uranium. Et puis l'uranium a baissé du point de vue du prix, et le projet n'ai pas sorti, il ne s'est pas fait. Et j'ai un souvenir de chantier là-bas, d'arriver dans un petit Algeco, et puis il y avait un petit robinet, c'était un genre de petit lavabo. Avec cette chaleur extraordinaire, et il faisait 56°C, et je prends un verre d'eau et je jette au sol pour rafraîchir un peu. Et il n'est pas arrivé jusqu'au sol, l'eau n'est pas arrivée au sol. J'ai recommencé trois fois, elle n'est pas arrivée jusqu'au sol tellement ça évaporé vite. Ça c'est des souvenirs de chantiers, j'en ai pas mal.

Alors, oui, j'ai aussi épousé une fille qui avait fait les Art Déco, donc je t'ai parlé tout à l'heure, qui était Ludmila, polonaise, byzantine d'esprit et d'intelligente et de curiosité, et qui a été ma compagne pendant je ne sais plus combien de temps. On a divorcé, à un moment donné, parce que j'avais rencontré sur le chantier de Porquerolles, une fille de Hyères, qui était ma deuxième femme. Mais on est resté en toute amitié. J'ai eu deux enfants de ma première femme, un qui entrepreneur en métallerie, et l'autre qui est spécialiste des décors difficiles du cinéma, et qui est à son centième film qui s'appelle Kalinka. Mon fils s'appelle Ivan.

Et j'ai été en contact avec Clémentine Carrasco. Elle m'a envoyé son mémoire qu'elle a fait sur le Club Méditerranée.

Et elle te l'a envoyé ?

Oui en PDF.

Par Stacia ?

Oui, c'est madame Hensen qui m'a montré d'abord son mémoire en carnet et après elle m'a donné le numéro de sa maman, mais je n'ai pas voulu appeler alors du coup j'ai cherché sur internet Clémentine et du coup j'ai trouvé. Et du coup là on se parle.

Ah c'est bien, parce que j'allais te le proposer il est là. C'est moi qui l'ai fait imprimer.

Elle me l'a envoyé en PDF, en version informatique.

Donc cette partie Club Med tu l'as.

Oui

Alors, c'était des aventures quand même extraordinaires si tu veux. Et pour Porquerolles, on a donc décidé de faire des carrelages qui ont été dessinés par Ludmila. On a fait tous les revêtements, je vous demande pardon, pas en plastique en ?

En lino ?

Non, ce n'est pas du lino c'est du Formica, qui était du même dessin que les carrelages avec un agrandissement, et j'ai pu, parce qu'un personnage nous a prêté un appartement du Pré des Palmiers où on a passé une dizaine de jours avec Hélène, et j'ai vu qu'il y en a pas mal qui se décollait. C'est le bord de mer et c'est loin d'être facile. Mais dans l'ensemble, on s'est arrangé pour que tout le monde est deux orientations, tous les appartements quels qu'ils soient. Pour qu'ils aient deux orientations, et la plupart une terrasse plus ou moins secrète, plus ou moins caché. On peut vivre à poil quoi. Et là aussi on a inventé une salle de bain assez extraordinaire, et c'est Ludmila toujours qui l'a dessinée, avec une baignoire trèfle.

J'ai pu la voir.

Tu es rentrée dans un appartement ?

J'ai des photos si vous voulez, de ce que c'est devenu. Je ne les ai pas imprimées en très grande.

Ton truc d'enregistrement, il marche longtemps ?

Oui, il marche encore, je crois qu'il peut tenir 4h. Là il peut tenir encore 65h. Je crois que c'est dans ma pochette les photos. Du coup, j'y suis allé il y a un mois et la dame de l'accueil m'a fait visiter trois logements, dont un qui n'avait pas été modifié du tout.

Ah tu as tout ça ? Elle s'appelle comment cette dame ?

Je ne sais plus. De toute façon il faut que j'aille la revoir. Donc, du coup, voilà la salle de bain dont vous parliez.

C'est ça. Ça c'est ma femme qui l'a dessinée. [Montre les photos de la salle de bain] Alors si tu veux par exemple cette salle de bain ces éléments qui sont des armoires sont ouvertes de manière à que ce soit bien ventilé hiver comme été, de façon à ce que les choses ne pourrissent pas pendant que les gens ne sont pas là. Et tous les appartements étaient différents. A bah c'est Ludmila ça, c'est ma femme.

Et du coup, il provient d'où ce motif ?

C'est un motif qu'elle a dessinée, j'ai dit qu'elle était un peu byzantine d'esprit et c'est tout à fait elle ça. C'est son genre.

Après on m'avait dit que c'est un carrelage spécial fait quelque part.

Oui en Provence, ou en Italie.

Oui on m'avait dit Italie.

Le formica c'est italien. A bah voilà, tu as de bons documents.

Après je n'ai pas tout imprimé.

[Téléphone qui sonne] Non c'est bien, je suis content que vous ayez ça.

C'est tout ce que j'ai récupéré.

Oui tu avais tout, tout le programme.

[Montrant le plan] ça c'est qui avait été fait et ça non. Sauf que ça c'est ce qui avait été modifié, car c'est plus exactement comme ça je crois. C'est un très vieux plan, le tout premier de 1971. Du coup ceux de 73 sont différents.

Tu parles de ce qu'il y a derrière non ?

Oui

Ah bah, oui nous on a fait que ça. Oui je sais. Et alors quand j'y suis allé, il y a quelques années après, j'ai eu des gens qui m'ont ouvert leurs fenêtres et qui m'ont dit « on est heureux ». Et c'était la chose la plus merveilleuse.

Oui ce sont les permis de construire, j'ai pris ceux 71 et celui de 77.

Gérard Blitz tu vois.

Du coup j'ai vu que vous aviez été obligé de faire un HLM, 20 logements HLM.

Ah c'est possible.

Du coup, je ne sais pas si c'est de vous où. C'est marqué SCI Pré des Palmiers qui devait faire les 20 HLM en contres bas du fort Saint Agathe.

Ah oui mais ça c'est une de nos propositions.

D'accord, et ça ne s'est pas fait ?

Je ne crois pas, je ne sais pas. Oui tu verras ça dans... Bah t'as tout là. Donc ça je n'ai pas besoin de te le donner. A mais tu as le programme là. On a fait ça avec Bertrand Capet, qui était architecte et qui...[Silence]

Sur monsieur Bertrand Capet je n'ai rien trouvé.

Ah oui ? Bah Agadir c'est moi qui l'ai fait. Agadir c'était quelque chose qui a été un retentissement fantastique. Tout Paris est venu quoi. J'ai fait tout le plan masse de ça, c'était un grand terrain avec des eucalyptus pour bloquer une dune mouvante, au bord de mer les dunes peuvent bouger avec les vents. Et quand on était sur le terrain on ne voyait rien. J'ai mis deux ou trois jours à découvrir un truc qui m'a marqué, c'est que pendant deux fois suite un troupeau de vaches qui est monté sur la dune pour y ruminer et voir ce qu'il se passait sur la plage. Elles s'asseyaient, puis elles rumaient là, et puis elle voyait les gens qui passaient sur la plage. Et j'ai fait tout le plan masse à partir de ça. Et avec création très libre. Agadir ça a été un succès mondial je pourrais dire. Le tout Paris est venu, tous les chanteurs, tous ces gens-là sont venu. Et il y a eu des chansons, il y a eu des tas de choses sur Agadir. Et puis après j'ai eu, j'ai fait un relais dans le désert marocain, et j'ai ramassé un caillou et je l'ai ramené sur le chantier demandant qu'on mette ces cailloux comme lampes de chevet dans la chambre. Hurllement des entrepreneurs qui me disaient que c'était trop difficile, « on ne va pas pouvoir passer le câble là. Et puis nous de toute façon de ces pierres là on les concasse et on fait les routes avec. » Tu sais ce sont des améthystes, il y a des petits cristaux à l'intérieur, c'est très beau. Et les gosses de la montagne y mettaient de l'encre d'école, des trucs d'écoliers, pour les faire violettes

plutôt que blanches. Et j'ai dit « vous m'en apportait » et le chantier suivant, ils m'ont rapporté six tonnes de ces pierres des Gogottes, de grosses choses comme ça énormes. Et 15 jours après je reçois un coup de téléphone d'un monsieur qui me demandait à me voir. Ce monsieur c'est boulevard Saint Michel, en face de l'appartement de mes parents et c'était à l'Ecole des Mines. Et il m'a dit « j'ai appris que vous vous intéressez aux pierres et », c'était le directeur de l'Ecole des Mines, et il m'a invité à visiter sa collection qui est la deuxième du monde, celle des rois de France, la première étant celle du roi d'Angleterre. Et après la visite, il a tiré des tiroirs et il m'a dit « choisissez ». Je suis rentré au bureau, j'ai vu Trigano et j'ai dit « tu sais j'ai eu cette visite et il m'offre deux tonnes de pierres. Mais il faut les ramener ». Il m'a dit « il n'y a pas de problèmes, on transporte assez les gens et tout ça ». Il m'a dit qu'il n'y a aucun problème, et j'ai consacré cet hôtel aux pierres semi précieuses, et les gens, les miniers du monde, l'on sut, la NASA m'a téléphoné. Ils m'ont offert des photos de prises de la lune ou je ne sais pas où du monde, ou des sites miniers, et on a consacré tout l'hôtel aux pierres précieuses, semi-précieuse plutôt

Ah bah oui, tu as beaucoup de choses quand même.

Depuis ils ont foutu de la crème fouettée sur les lieux, ça c'est le côté des Trigano ça. C'est un article que j'ai trouvé, mais je n'ai pas trouvé la deuxième page de cet article [feuillette le dossier].

Tu as pas mal de chose c'est bien, je suis content.

Là c'est le carnet qu'ils avaient au Pré des Palmiers, qu'ils ont encore. Et du coup, ils m'ont scanné toutes les pages. Ils ont deux magazines je crois, sur le Pré des Palmiers.

Voilà tous les plans, tu as quand même beaucoup de choses. Ça ce sont les dessins de ma femme tout ça [montrant le plan du T5].

Bertrand Capet je crois qu'il est mort il y a peu de temps. Parce que je lui ai téléphoné et je ne l'ai pas eu.

Il est resté très longtemps dans l'agence ?

Dans l'agence ? 10ans. Il venait de chez, attendez toute à l'heure je savais et maintenant je ne sais plus, le type qui a fait les tours à Paris avec justement des trèfles, tu vois ? Ça va me revenir d'un coup comme ça. Ils venaient de là, c'est pour ça que les fenêtres ont été un peu faites...ah voilà Aillaud. C'était un disciple d'Aillaud. Très vieux garçon, difficile mais qui a été intimement lié, comme tous les gens qui ont travaillé avec moi d'ailleurs. Ah tu as quand même pas mal de choses-là.

Là c'est le magazine Maisons Jardins, qu'ils ont aussi là-bas.

Bah tu vois ça vient de chez moi ça.

Le leur est vraiment en très mauvais état.

J'en ai un. Ecoute c'est bien, c'est bien. Ecoute, donc j'ai cette charte-là, je ne sais pas si ça t'intéresse et la raison d'être, enfin si tu veux, le pourquoi cette réalisation du Pré des Palmiers...je t'admire car je suis toujours intrigué par ceux qui écrivent de la main gauche. Et alors j'ai une petite voisine ici, qui a sept ans, qui dessine et écrit de la main gauche. Et ici, c'est un peu son univers elle frappe, elle sonne et je la laisse libre et parfois je la retrouve en train de dessiner et en chantant. C'est merveilleux et je suis très curieux de ça. Bon on va peut être arrêter deux minutes le truc là.

Grille d'entretien pour les habitants du Pré des Palmiers

- 1.** Quel est votre situation familiale ?
- 2.** Quel est votre profession ?
- 3.** Quel est votre fréquence d'aller/retour entre l'île et le continent ? Pourquoi ?
- 4.** Habitez-vous de manière permanente ou saisonnière à Porquerolles ?
 - a. Si permanent : avez-vous été en location dans cette copropriété avant de devenir propriétaire ?
 - b. Si permanent : où se trouvait votre lieu de vie principal ?
 - c. Si saisonnier : comptez-vous faire de votre logement votre résidence principale ?
 - d. Si saisonnier : où se situe votre résidence principale ?
- 5.** Êtes-vous locataire ou propriétaire ?
 - a. Si propriétaire : Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire ?
 - b. Si propriétaire : Pourquoi avoir acheté au Pré des Palmiers ?
 - c. Si locataire : Comptez-vous faire l'achat au Pré des Palmiers ?
- 6.** Quels ont été les aménagements effectués avant votre acquisition ?
- 7.** Quels sont les aménagements effectués depuis l'acquisition ?
- 8.** Quels sont les premières transformations effectués lors de votre aménagement ?
- 9.** Quels sont les qualités du logement ?
- 10.** Quels sont les inconvénients ou contraintes de votre logement ?
- 11.** Un avis sur le Pré des Palmiers ?

Entretien Habitants T3, bâtiment E

Lundi 25 mars 2019

Copropriété Pré des Palmiers

1. *Quel est votre situation familiale ?*

Personne seule.

2. *Quel est votre profession ?*

Retraité, anciennement responsable de communication pour un groupe de retraite.

3. *Quel est votre fréquence d'aller/retour entre l'île et le continent ? Pourquoi ?*

2 aller/retour par semaines, en bateau puis en bus.

4. *Habitez-vous de manière permanente ou saisonnière à Porquerolles ?*

a. Si permanent : depuis combien de temps êtes-vous en résidence principale dans la copropriété ?

En résidence permanente depuis 5ans.

b. Si permanent : avez-vous été en location dans cette copropriété avant de devenir propriétaire ?

En location durant 10 ans, vient ici en vacances depuis 40 ans.

c. Si permanent : où se trouvait votre lieu de vie principal ?

Orléans.

d. Si saisonnier : comptez-vous faire de votre logement votre résidence principale ?

∅

e. Si saisonnier : où se situe votre résidence principale ?

∅

5. *Êtes-vous locataire ou propriétaire ?*

a. Si propriétaire : Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire ? Date ?

Propriétaire depuis 30 ans.

Anciennement, un seul propriétaire du logement qui louait beaucoup.

b. Si propriétaire : Pourquoi avoir acheté au Pré des Palmiers ?

Pour la vue.

c. Si locataire : Comptez-vous faire l'achat au Pré des Palmiers ?

∅

6. Quels ont été les aménagements effectués avant votre acquisition ?

Ancien propriétaire avait peint les murs en marron.

7. Quels sont les aménagements effectués depuis l'acquisition ?

Rajout des portes dans cuisine, sous le plan de travail qui sépare le salon de la cuisine.
Volonté de garder le cachet original de la résidence.

Rajout de portes au comptoir de la cuisine (reprise du motif sur les portes rajoutées).
Pose d'un film miroir sur les vitres contre le vis-à-vis depuis la ruelle.

8. Quels sont les premières transformations effectués lors de votre aménagement ?

Murs peints en blanc.

9. Quels sont les qualités du logement ? Au Pré des Palmiers ?

Le logement est surélevé, donc elle peut profiter du jardin et un petit aperçu mer.

Beaux jardins à l'époque mais très rustique.

Aime le changement de motif sur les portes et le sol.

Peu profiter tous les jours des espaces extérieurs d'avril à fin novembre.

Nomme son logement « Résidence principale de vacances ».

10. Quels sont les inconvénients ou contraintes de votre logement ?

Problèmes d'humidité, d'étanchéité et d'infiltration.

Problème d'humidité dans la pièce la plus basse et pas d'accès à l'extérieur depuis cette pièce, elle est en partie enterrée.

11. Un avis sur le Pré des Palmiers ?

C'était une mauvaise idée d'y mettre un pin, aurait dû mettre un palmier.

Problème du pin parasol avec ses racines qui commence à s'attaquer à la structure du bâtiment.

Mise en place de portails à la résidence afin de limiter le passage des touristes.

Il y a eu des vols de serviettes, de mobiliers, des résidents du pré des palmiers par les touristes.

Rajout de gouttières en toitures contre une cascade d'eau lors de fortes pluies.

Résidence sur une zone marécageuse, donc problèmes de fissures et utilisation de pompes dans les vides sanitaires lorsqu'il pleut.

Propose des visites organisées de la résidence afin de limiter le passage des touristes.

Inquiétude face à la mise en protection du bâtiment.

Les habitants ont demandé l'ajout de gouttières pour empêcher l'effet de cascade d'eau lorsqu'il pleut.

Entretien Habitants T4, bâtiment F

Lundi 25 mars 2019

Copropriété Pré des Palmiers

1. Quel est votre situation familiale ?

Couple sans enfants.

2. Quel est votre profession ?

Jeunes retraités, directrice commerciale dans le prêt à porter et lui propriétaires de commerces.

3. Quel est votre fréquence d'aller/retour entre l'île et le continent ? Pourquoi ?

Toutes les semaines, notamment pour les courses (prix trop élevés sur l'île).

4. Habitez-vous de manière permanente ou saisonnière à Porquerolles ?

a. Si permanent : depuis combien de temps êtes-vous en résidence principal dans la copropriété ?

En résidence permanente depuis 1999. Leur ancien logement principal est devenu leur logement secondaire.

b. Si permanent : avez-vous été en location dans cette copropriété avant de devenir propriétaire ?

En location depuis 1990, cependant dans un autre logement dans le même bâtiment.

c. Si permanent : où se trouvait votre lieu de vie principal ?

Paris, pour elle, Marseille, pour lui.

d. Si saisonnier : comptez-vous faire de votre logement votre résidence principale ?

∅

e. Si saisonnier : où se situe votre résidence principale ?

∅

5. Êtes-vous locataire ou propriétaire ?

a. Si propriétaire : Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire ? Date ?

Propriétaire depuis 1999.

b. Si propriétaire : Pourquoi avoir acheté au Pré des Palmiers ?

Pour la qualité de vie et le soleil, ainsi que les pique-nique à la plage.

c. Si locataire : Comptez-vous faire l'achat au Pré des Palmiers ?

∅

6. Quels ont été les aménagements effectués avant votre acquisition ?

Aucun.

7. Quels sont les aménagements effectués depuis l'acquisition ?

Modification de l'entrée avec l'ajout d'un placard au fond de la pièce.

Banquette de la salle à manger devenu un rangement.

Chatière faite dans le mur, et une dans la porte d'entrée.

Modification de la rampe d'origine à l'entrée pour un rampe en bambou (pour que cela fasse plus aéré).

Transformation de la chambre enfants en chambre principale, suppression du placard central en maçonnerie.

Création d'un studio à la place de la chambre parentale, ajout d'une cuisine à la place de l'ancienne baignoire, réduction et modification de la salle de bain. Studio mis en location l'été, et devient la chambre du couple en hiver.

Changement de carrelage sur les terrasses extérieures.

Changement des radiateurs cet hiver.

Rajout d'un store dans la fenêtre du salon.

Changement des baies vitrées.

8. Quels sont les premières transformations effectués lors de votre aménagement ?

Peindre les motifs sur les placards.

9. Quels sont les qualités du logement ? Au Pré des Palmiers

Le salon, la cheminée, les extérieurs.

Ils ont tout de suite aimé l'endroit, même s'ils pensaient ne pas supporter le carrelage, qu'ils ont gardé.

10. Quels sont les inconvénients ou contraintes de votre logement ?

Les menuiseries qui laissent passer l'air toute l'année, mauvaise isolation.

Peu de rangements à l'origine.

11. Un avis sur le Pré des Palmiers ?

∅

Entretien Habitants T4, bâtiment D

Dimanche 05 mai 2019

Copropriété Pré des Palmiers

1. Quel est votre situation familiale ?

Personne seule.

2. Quel est votre profession ?

Administrateur judiciaire.

3. Quel est votre fréquence d'aller/retour entre l'île et le continent ? Pourquoi ?

Toutes les semaines, et revient à Porquerolles du jeudi au lundi.

4. Habitez-vous de manière permanente ou saisonnière à Porquerolles ?

a. Si permanent : depuis combien de temps êtes-vous en résidence principale dans la copropriété ?

En résidence permanente depuis 2004.

b. Si permanent : avez-vous été en location dans cette copropriété avant de devenir propriétaire ?

En location auparavant, non au Pré des palmiers. Vient en vacances sur l'île depuis une cinquantaine d'année, avec ses parents lorsqu'il avait 5-6ans. Bien plus tard, il a loué un logement saisonnier au Pré des palmiers.

c. Si permanent : où se trouvait votre lieu de vie principal ?

A côté de Grasse.

d. Si saisonnier : comptez-vous faire de votre logement votre résidence principale ?

∅

e. Si saisonnier : où se situe votre résidence principale ?

∅

5. Êtes-vous locataire ou propriétaire ?

a. Si propriétaire : Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire ? Date ?

A acheté il y a 22ans.

b. Si propriétaire : Pourquoi avoir acheté au Pré des Palmiers ?

Coup de cœur pour l'édifice et l'île.

c. Si locataire : Comptez-vous faire l'achat au Pré des Palmiers ?

∅

6. Quels ont été les aménagements effectués avant votre acquisition ?

Toutes les portes ont été peintes en rose à l'étage inférieur.

7. Quels sont les aménagements effectués depuis l'acquisition ?

Récupération des portes en grattant la peinture rose.

Transformation du carrelage sur les terrasses extérieures.

8. Quels sont les premières transformations effectués lors de votre aménagement ?

Récupération des motifs sur les portes.

9. Quels sont les qualités du logement ? Au Pré des Palmiers

Le salon, la cheminée, les extérieurs.

Agréable en hiver.

10. Quels sont les inconvénients ou contraintes de votre logement ?

Pas facile d'y apporter des meubles.

11. Un avis sur le Pré des Palmiers ?

Pas de problèmes.

Entretien Habitants T6, bâtiment E

Dimanche 05 mai 2019

Copropriété Pré des Palmiers

1. *Quel est votre situation familiale ?*

Couple avec deux enfants.

2. *Quel est votre profession ?*

Architecte d'intérieur.

3. *Quel est votre fréquence d'aller/retour entre l'île et le continent ? Pourquoi ?*

Durant les périodes scolaires.

4. *Habitez-vous de manière permanente ou saisonnière à Porquerolles ?*

a. Si permanent : depuis combien de temps êtes-vous en résidence principal dans la copropriété ?

∅

b. Si permanent : avez-vous été en location dans cette copropriété avant de devenir propriétaire ?

∅

c. Si permanent : où se trouvait votre lieu de vie principal ?

∅

d. Si saisonnier : comptez-vous faire de votre logement votre résidence principale ?

Non, difficultés de vivre à l'année, vie sur l'île compliqué.

e. Si saisonnier : où se situe votre résidence principale ?

Paris.

5. *Êtes-vous locataire ou propriétaire ?*

a. Si propriétaire : Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire ? Date ? Logement acheté par les parents du couple, du côté maternel, en 1985. La sœur de l'habitante est propriétaire d'un autre logement dans le Pré des palmiers.

b. Si propriétaire : Pourquoi avoir acheté au Pré des Palmiers ?

∅

c. Si locataire : Comptez-vous faire l'achat au Pré des Palmiers ?

∅

6. Quels ont été les aménagements effectués avant votre acquisition ?

Aucun

7. Quels sont les aménagements effectués depuis l'acquisition ?

Transformation du carrelage à l'intérieur du logement ainsi qu'à l'extérieur.

Ajout d'une douche dans la salle de bain de la chambre parentale.

Portes des placards modifiés dans la chambre des enfants.

Carrelage des sanitaires modifié.

Changement du carrelage du plan de travail de la cuisine.

Carrelage du salon et salle de bain principale conservé.

8. Quels sont les premières transformations effectués lors de votre aménagement ?

Ajout d'une douche dans la salle de bain de la chambre parentale, puis transformation du carrelage à l'intérieur du logement.

9. Quels sont les qualités du logement ? Au Pré des Palmiers

Effet de courant d'air qui traverse le logement, ce qui est agréable.

10. Quels sont les inconvénients ou contraintes de votre logement ?

Trop d'escaliers.

Coût financier important.

Coût d'entretien important, problème de trouver quelqu'un pour changer quelque chose ce qui oblige à faire du bricolage.

Coût de transport important, nécessité de rester au moins deux nuits sur place.

Une salle de bain est insuffisante, de plus elle est trop grande.

Problèmes d'étanchéité sur les terrasses.

Cheminée monumentale et inadapté.

11. Un avis sur le Pré des Palmiers ?

∅

Entretien Habitants T4, bâtiment I

Mercredi 15 mai 2019

Entretien téléphonique

1. *Quel est votre situation familiale ?*

Couple avec trois enfants.

2. *Quel est votre profession ?*

Dirigeant de société, propriétaire d'un groupe hôtelier.

3. *Quel est votre fréquence d'aller/retour entre l'île et le continent ? Pourquoi ?*

Durant les périodes scolaires et huit week-ends en plus dans l'année.

4. *Habitez-vous de manière permanente ou saisonnière à Porquerolles ?*

a. Si permanent : depuis combien de temps êtes-vous en résidence principal dans la copropriété ?

∅

b. Si permanent : avez-vous été en location dans cette copropriété avant de devenir propriétaire ?

∅

c. Si permanent : où se trouvait votre lieu de vie principal ?

∅

d. Si saisonnier : comptez-vous faire de votre logement votre résidence principale ?

Pas l'envie, mais souhaiterai y rester plus de temps.

e. Si saisonnier : où se situe votre résidence principale ?

Dans la Drôme.

5. *Êtes-vous locataire ou propriétaire ?*

a. Si propriétaire : Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire ? Date ? Logement acquis il y a une douzaine d'année.

b. Si propriétaire : Pourquoi avoir acheté au Pré des Palmiers ? Par coup de cœur, et parce qu'il a des amis là-bas.

c. Si locataire : Comptez-vous faire l'achat au Pré des Palmiers ?

∅

6. Quels ont été les aménagements effectués avant votre acquisition ?

Aucun

7. Quels sont les aménagements effectués depuis l'acquisition ?

A voulu garder l'esprit du lieu, et donner plus de confort. Les usages ont changés par rapport à l'époque.

Changement de l'étanchéité sur les terrasses extérieures.

Travaux d'isolation en toiture.

Ajout de la climatisation (machine sous l'escalier extérieur).

Réaménagement des volumes des chambres. Transformation de la chambre enfants avec suppression du placard maçonné, et ajout d'une salle de bain. Rajout de carrelage avec reprise du motif afin de combler les transformations visibles au sol.

Transformation de la salle de bain en chambre, ajout d'un sommier et matelas sur la baignoire d'origine (baignoire préservée mais caché).

8. Quels sont les premières transformations effectués lors de votre aménagement ?

∅

9. Quels sont les qualités du logement ? Au Pré des Palmiers

Aime bien le mobilier fixe.

10. Quels sont les inconvénients ou contraintes de votre logement ?

∅

11. Un avis sur le Pré des Palmiers ?

A découvert l'amour sur l'île.

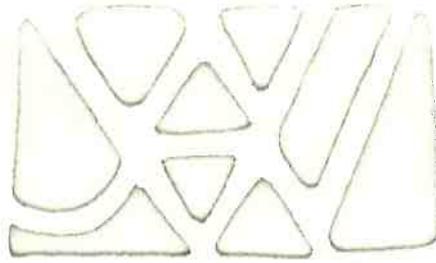
Trouve fantastique le fait qu'il n'y ai pas de voiture sur Porquerolles.

Il ne voit plus les touristes à bas, c'est comme les sorciers dans Harry Potter, ils ne voient plus les moldus, c'est pareil à Porquerolles.

Il se sent porquerollais.

ATELIER JEAN WEILER

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE - CAPITAL 20.000 F



5, PLACE DU PANTHÉON, PARIS V^e

TÉL. 325 50-34

R. C. PARIS 70 B 3425

BC/ab

Paris, le 10 Avril 1972

6159

PORQUEROLLES - PRÉ DES PALMIERS conforme au

document approuvé comme annexe
à l'arrêté préfectoral en date de
ce jour.

28 NOV 1972
Touzon, le
Le Chef de Bureau

CONSTRUCTION DE 150 HABITATIONS

SUR LES TERRAINS A B C

DU PRÉ DES PALMIERS

NOTICE DESCRIPTIVE

Le terrain, contigu au village, borde la mer sur environ 120 mètres et se développe vers l'intérieur sur près de 300 mètres. Il est composé de quatre lots A B C et R, l'ensemble formant un tout continu traversé uniquement entre A et B par une voie importante de l'île, le chemin du Langoustier qui relie le Langoustier et la Plage d'Argent au village.

Le parti architectural a été dicté par un certain nombre de volontés :

I - AU NIVEAU DU PLAN MASSE ET DE L'ASPECT EXTERIEUR

INTEGRATION AU VILLAGE

L'emplacement du Pré des Palmiers est tel qu'il est normal de concevoir l'opération comme une extension du village. Pour cela, les constructions sont organisées autour de places et de ruelles dans le prolongement des voies existantes,



- . en respectant les volumes, les gabarits, la pente des toits, les matériaux, les couleurs ;
- . en conservant l'esprit général bon enfant et d'une grande simplicité du village actuel.

Indépendamment de ces espaces à caractère urbain et accessible à l'ensemble de la population, les constructions cernent de grands enclos traités en jardin et à l'intérieur desquels sont aménagés les espaces privatifs.

Chaque habitation dispose d'une double orientation à la fois sur une rue du Village et sur un de ces espaces voués au calme et à la végétation.

Afin d'éviter l'aspect "front de mer", les maisons situées en bordure du rivage sont volontairement basses, semblables à des maisons de pêcheurs. Perpendiculairement à la mer, les constructions s'élèvent graduellement afin de bénéficier des vues sur le port.

Les baies, de petites dimensions, conservent l'esprit des ouvertures traditionnelles, protection contre le vent, la chaleur, la lumière, respect de l'intimité des habitants. Leur disposition relativement anarchique a pour but de préserver le secret de la vie privée en confondant, derrière les façades, les existences juxtaposées - on ne sait plus où commence ni où finit la maison -. Leur forme courbe permet, de l'intérieur, d'encadrer le paysage d'une manière moins sévère et peut-être plus naturelle qu'avec des droites.

Pour rompre la monotonie, la forme des baies, tout en restant dans le même esprit, pourra sensiblement varier.

Le Pré des Palmiers, de même que plus tard la Citadelle, seront considérés comme des extensions du village existant, d'une nature semblable mais ayant chacune leurs caractéristiques propres, ce qui permettra d'établir une variété au niveau de l'agglomération.

COMMERCES

Les commerces prévus dans l'opération (environ 1 000 m²) seront groupés sur la place aménagée au croisement des chemins du Langoustier et de la Ferme. Cette place secondaire liée directement à la place principale du village sera le complément naturel des activités commerciales existantes.

II - AU NIVEAU DE LA JUXTAPOSITION DES LOGEMENTS

A - Eviter les éléments à caractère collectif en développant toutes

les solutions spécifiquement maison individuelle :

- a) Suppression des cages d'escalier ; chaque habitation ayant son accès particulier.
- b) Toutes les maisons ont leur terrasse ou leur jardin privatif et souvent les deux.
- c) Différenciation, non seulement des surfaces, mais aussi des volumes (volumes hauts sous toiture - loggia - plusieurs niveaux dans une même maison).

B - Permettre à un maximum d'habitations d'avoir la vue sur la mer et non pas la réserver uniquement aux étages élevés.

Ces raisons expliquent le principe de superposition oblique des habitations.

En effet, cette solution présente plusieurs avantages :

- les habitations se développant sur plusieurs niveaux peuvent à la fois s'ouvrir de plain-pied sur le jardin, bénéficier d'une terrasse ensoleillée à l'abri des regards au niveau des toits, disposer d'un point haut sur la mer et profiter de la variété des volumes sous toitures.
- Les différences de niveaux étant comprises entre 0,60 m et 1,20 m permettent une communication facile des espaces, évitent la cage d'escalier et rendent possibles des relations visuelles entre les niveaux, ce qui n'est pas le cas dans une maison traditionnelle à plusieurs étages.

L'organisation intérieure des habitations est axée sur les principes suivants :

1° Rendre le plus grand possibles les espaces :

- . en assurant le maximum de communications visuelles entre eux,
- . en limitant les cloisonnements fixes au strict nécessaire,
- . en restreignant les surfaces des chambres (conçues comme des cabines de bateaux) au bénéfice des surfaces des pièces communes.

L'esprit général est de multiplier les espaces et non de les diviser.

...



2° A partir d'un accès au niveau intermédiaire, les pièces de séjour se développent vers le haut en communication directe avec les terrasses, alors que les chambres sont en contrebas ouvrant sur le jardin.

3° Les cuisines sont conçues intégrées au séjour avec la possibilité d'escamoter les appareils.

4° Les salles d'eau ne sont pas traitées comme des objets uniquement sanitaires, mais comme des pièces où l'on peut vivre pendant la journée et dont l'espace, habituellement fermé, est un complément des espaces de séjour. C'est pourquoi, la baignoire devient bassin et le lavabo, vasque, et que toutes les fois que c'est possible, les pièces d'eau ouvrent sur la terrasse ou le jardin privatif afin de rapprocher ces deux éléments typiquement vacances : l'eau et le soleil.

5° Les terrasses sont composées d'une partie couverte, facilement obturable afin de se protéger du mistral et d'une partie ouverte au soleil.

STRUCTURES ET MATERIAUX

1. Fondations

- Semelles filantes
- Murs enterrés en béton banché

2. Superstructures

- Murs de refend porteurs et façade autoporteuse en aggloméré de béton.
- double parois.

3. Toitures

Charpente en bois
Couverture en tuiles rondes du pays sur canalit (Eternit).

L'Opération sera équipée dans la formule "Tout électrique".

Planche des typologies de logement



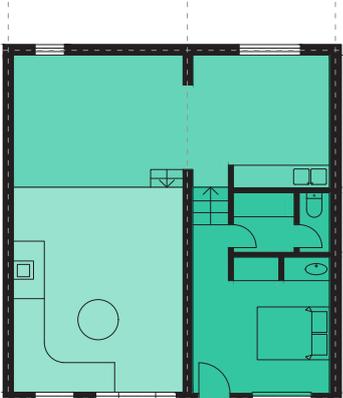
T6 (5 trames)



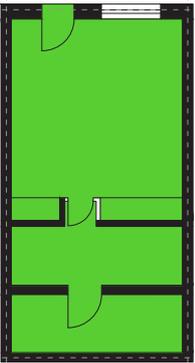
T5 (4 trames)



T4 (3 trames)



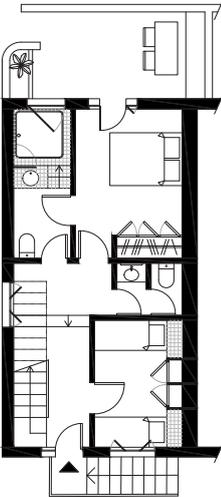
T3 (2 trames)



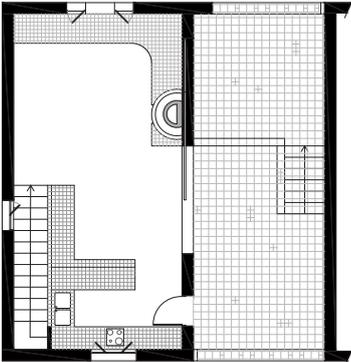
Studio

Planche de transformations dans un logement

Plan T4, original

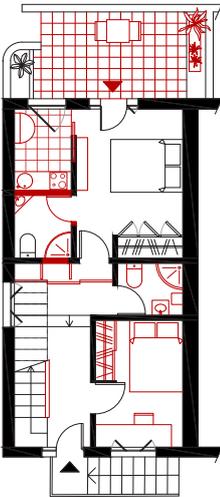


RDC

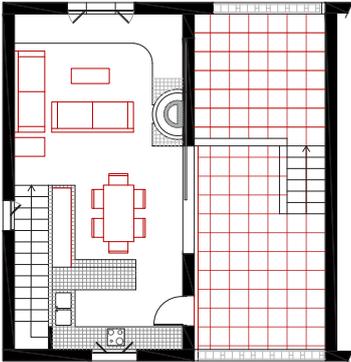


R+1

Plan T4, aménagé, 2019

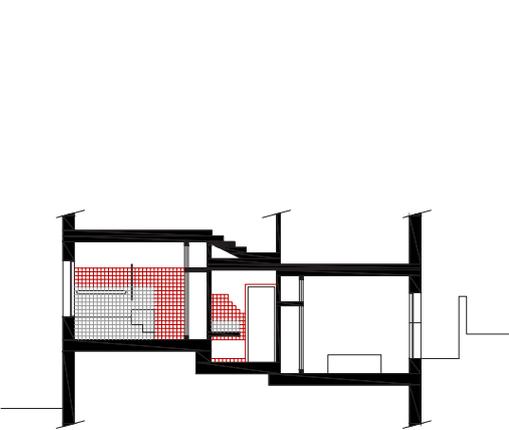


RDC

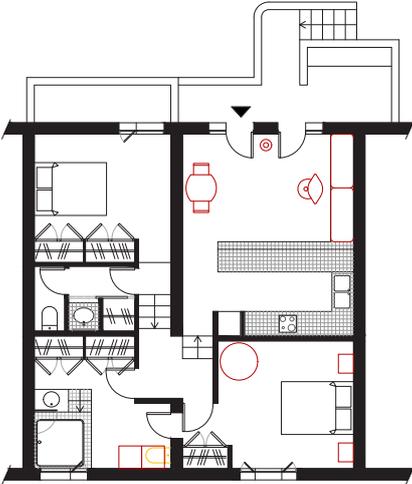


R+1

Plan d'un deuxième T4, aménagé



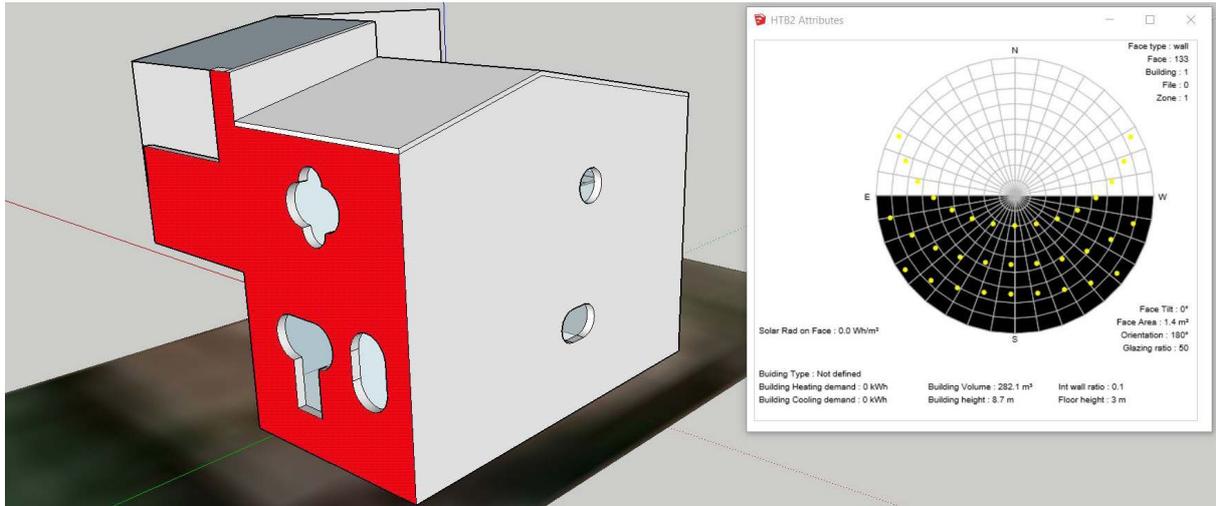
Coupe



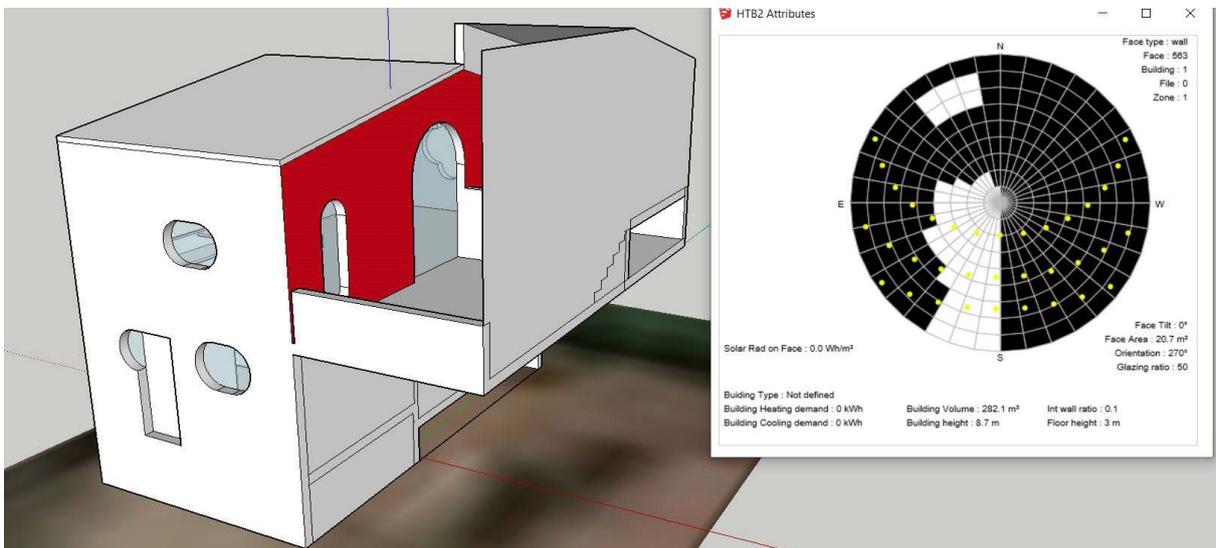
RDC

Planche de simulations solaires

Logiciel Sketchup, plugin Virvil



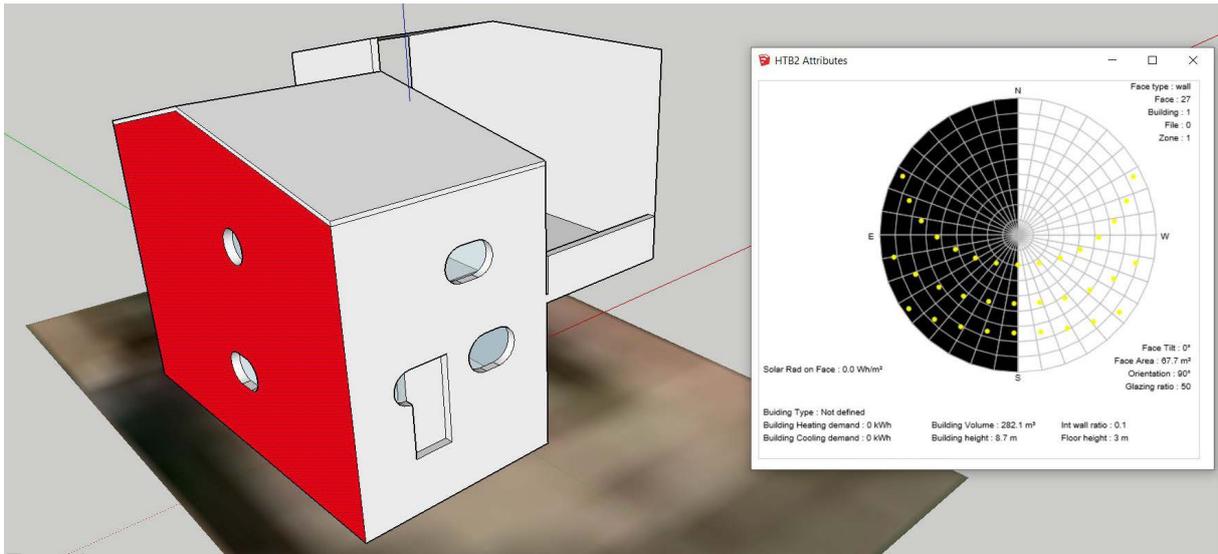
Façade nord



Façade est



Façade sud



Façade ouest

Logiciel Ecotect Analysis

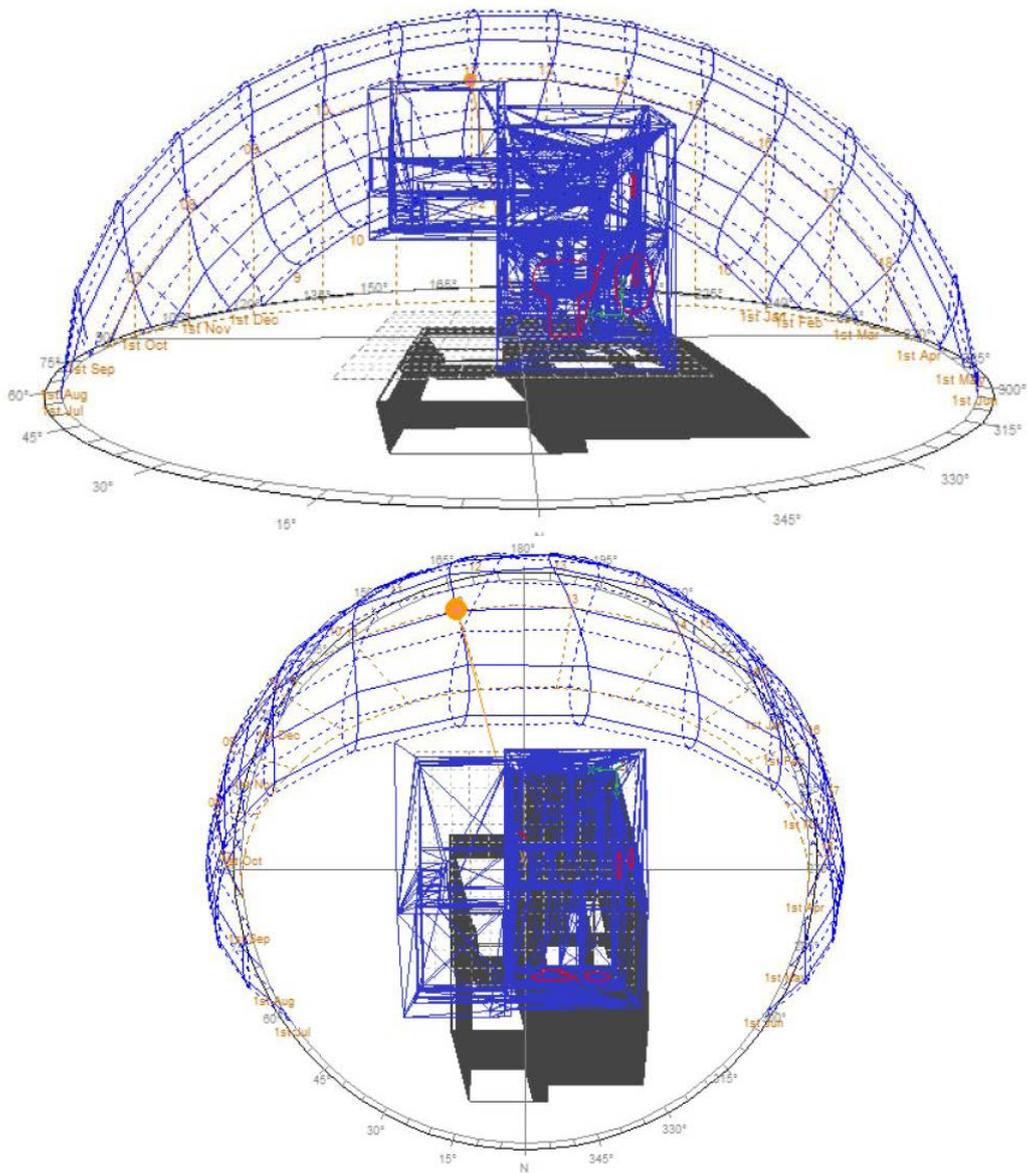
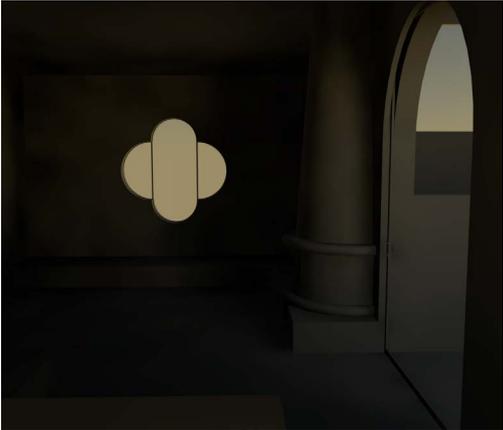
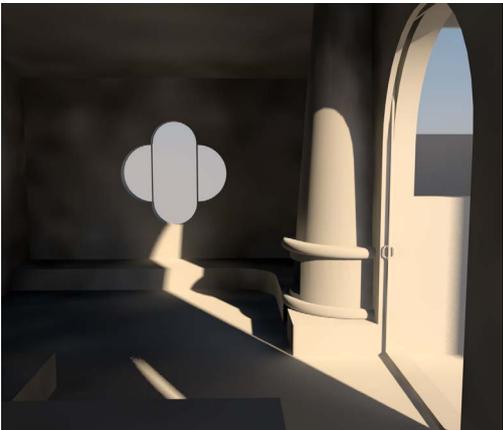


Planche storyboard solaire

T4, le 28 janvier 2020



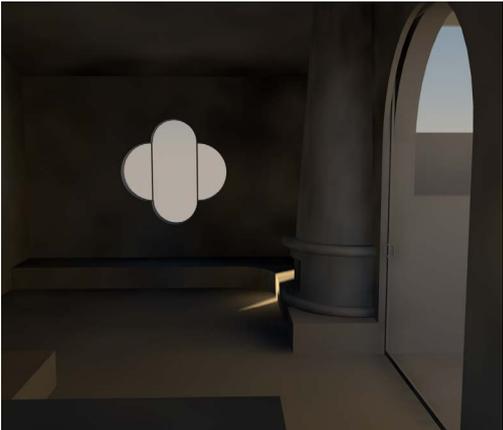
8h



11h

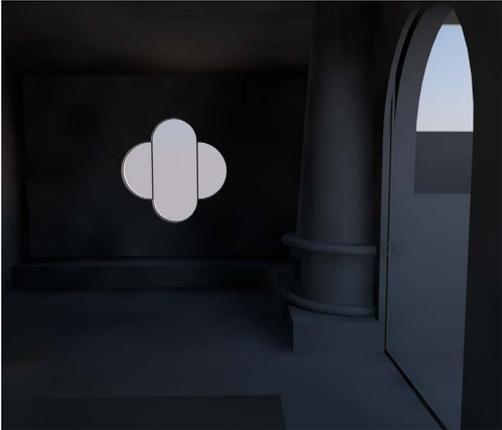


14h



16h

T4, le 29 mai 2020



8h



11h



14h



16h